IBERTÉ ET LE PATRIOTE

...5—No 5 ST-BONIFACE, MANITOBA, JEUDI 29 AVRIL 1965 PRIX 10c

La grève des parents à Saskatoon cède à une commission d'étude

Une étude sera entreprise au cours des prochains mois sur l'enseignement du français dans les écoles de la Saskatchewan, et les conclusions en seront soumises au gouvernement sous forme de recommandations.

Cette décision a été annoncée par l'hon. G. Trapp, ministre de l'Instruction publique de la province, au terme d'une réunion qui eut lieu le jeudi après-midi 22 avril à Regina. Prirent part à la réunion: M. Trapp et des hauts fonctionnaires de son département, ainsi que M. Roland Pinsonnault, l'hon. juge Allyre Sirois, M. l'abbé J. Papen et M. L. Tremblay, représentants de l'ACFC, de l'Association des Instituteurs de langue française, de l'Association des Commissaires d'écoles, secteur français, et enfin l'hon. R. Thatcher, premier ministre.

Voici le texte même du communiqué:

"At a meeting today representatives of the Association Culturelle Franco-Canadienne, the French School Trustees' Association, and the French Teachers' Association, met with Premier Thatcher, Education Minister Trapp, and Department of Education officials to discuss the problem with respect to the teaching of French in this province, as brought to light by the recent withdrawal of students in Saskatoon. While the organisations represented at the meeting and the government regret the procedure followed by the Saskatoon parents, there was agreement that the problem deserved careful study in the near future. Mr. Trapp gave assurance that a study involving the Association Culturelle Franco-Canadienne, the French Teachers' Association, and the Saskatchewan School Trustees' Association would be undertaken during the next few months, and that in the light of these findings, recommendations would be made to the government."

En voici une traduction:

"Lors d'une réunion aujourd'hui, les représentants de l'Association Culturelle Franco-Canadienne, de l'Association des Commissaires d'écoles de langue française et de l'Association des Instituteurs de langue française ont rencontré le premier ministre Thatcher, le ministre d'Education Trapp et des fonctionnaires du département d'Education pour discuter du problème de l'enseignement du français dans la province, en marge du retrait des étudiants à Saskatoon, récemment. Tandis que les organisations ainsi représentées à la réunion et le gouvernement déplorent la conduite suivie par les parents de Saskatoon, il était entendu que le problème mérite une étude soignée dans un avenir rapproché. M. Trapp a affirmé qu'une étude sera entreprise dans les prochains mois, impliquant l'Association Culturelle Franco-Canadienne, l'Association des Instituteurs de langue française, l'Association des Commissaires d'écoles de la Saskatchewan, et qu'à la lumière des faits découverts on fera des recommandations au gouvernement."

MM. Ernest Bourgault et Louis Soucy, les porte-parole des parents en cause, se sont rendus à Regina à cette occasion et ont aidé les représentants à préparer la réunion, sans toutefois y participer.

Les parents "grévistes" se sont réunis à l'église des Sts-Marytrs-Canadiens, le dimanche après-midi, après la messe. Ils ont décidé de faire confiance aux autorités et de participer à l'étude sur invitation. Il a été décidé de renvoyer les enfants en classe le lundi matin, fin des vacances de Pâques, pour ce qui est de l'école St-Paul Nord. Décision unanime. En même temps il fut décidé de rencontrer la commission scolaire catholique locale, mardi soir.

Dans une nouvelle publiée dans le Montreal Star, on a fait allusion à des pressions économiques sur certains membres du Comité des Parents. Un autre journal a laissé entendre que M. Thatcher aurait eu un appel téléphonique de l'hon. Lester Pearson, lui demandant d'agir rapidement. M. Trapp a dit avoir reçu beaucoup de lettres, aucune n'étant favorable à la cause des grévistes. M. Thatcher a dit au Star-Phoenix que les journaux de l'Est avaient grossi l'affaire hors de proportion.

Le Conseil de la Vie française en Amérique a pris connaissance de la vraie situation au cours de sa réunion du 21 avril, par la bouche de son membre exécutif pour la Saskatchewan, M. Raymond Marcotte. Le Conseil, en plus de verser une contribution au Fonds 203, a émis un communiqué dont voici un paragraphe lapidaire:

"Avec les parents grévistes de Saskatoon, avec l'Association culturelle canadienne-française de la Saskatchewan, le Conseil de la Vie française dénonce cette législation comme foncièrement injuste pour la race pionnière de la Saskatchewan et comme portant atteinte à l'une des deux langues officielles au Canada. Il note avec satisfaction l'institution d'une commission d'enquête et il en espère un prompt redressement de la situation. A son avis, les événements qui viennent de se dérouler en Saskatchewan montreront s'il y a un avenir pour la nation canadienne-française au sein de la Confédération."

(Le texte complet de ce communiqué parait en page 10.)

Le Comité des Parents ayant eu un mandat pour un an, la cessation de la grève ne veut pas dire que son activite cessera. La discussion avec la commission scolaire locale peut produire des fruits immédiats. On s'attend à recevoir des rapports intérimaires de la commission d'enquête, et on agira en conséquence. La possibilité d'un recours à la formule de l'école paroissiale libre, indépendante de l'école séparée, n'est pas excluse.

La souscription "Fonds 203" se poursuivra afin de faire face aux dépenses encourues et à encourir. En effet, les seuls frais de télégrammes, d'appels téléphoniques et de voyages ont atteint un montant impressionnant, en peu de temps. Ces parents, comme on le sait, ont versé des milliers de dollars depuis quatre ans pour défrayer le coût de classes de français, après les heures régulières, etc.

Emu par ce geste en faveur du droit des parents en matière scolaire, le Comité du Fonds St-Onge, après avoir consulté les anciens "grévistes" de la paroisse St-Emile de St-Vital, a décidé de faire parvenir une modeste contribution de ce "fonds" aux parents de Saskatoon. On se souvient que l'ACFC et plusieurs individus de la Saskatchewan avaient posé un geste de ce genre pour les grévistes manitobains l'an passé.



Dans cette photo l'on voit les "comédiens" qui ont dramatisé par le ridicule les défauts de la Caisse Populaire d'Un-Peu-Partout, afin de mieux faire ressortir les qualités des Caisses Populaires franco-manitobaines, toutes fidèles à l'esprit du fondateur Alphonse Desjardins, grâce particulièrement au travail d'inspection accompli depuis vingt-deux ans par M. Pierre Frossais. De gauche à droite: MM. Gaston Bohémier (Lorette), Adrien Leclerc (St-Adolphe), Guy de Margerie (Transcona), Georges Forest (St-Boniface), André Lachance (St-Boniface), Olivier Beaudette (St-Eustache), R.-A.-L. Mercier (Winnipeg) et Joseph Beaulieu (St-Boniface).

(Photo Napoléon)

300 coopérateurs fêtent dans l'enthousiasme "leur" inspecteur depuis 22 ans, M. P. Frossais

M. Pierre Frossais, de St-Boniface, chef inspecteur des Caisses Populaires du Manitoba depuis vingt-deux ans, a reçu un hommage chaleureux et solennel de quelque 300 compatriotes, dimanche soir dernier, à l'heure de sa retraite. En effet, membres du clergé, gérants et officiers de Caisses populaires, sociétaires et coopérateurs sont venus de tous les coins de la province pour souligner l'immense travail qu'il a accompli pendant tant d'années pour le bien économique de la communauté franco-manitobaine. La fête eut lieu au gymnase Notre-Dame à St-Boniface, le programme comportant un succulent banquet, des discours émouvants, et une pièce qui fit ressortir les bienfaits d'une inspection de Caisse en dénigrant au possible les défauts qu'elle peut rencontrer occasionnellement.

Au banquet

La fête commença peu après 6 h., au moment où M. et Mme Frossais entrèrent dans la salle. Les centaines de convives qui avaient déjà pris place autour des tables entonnèrent avec enthousiasme "Il a gagné ses épaulettes". A la table d'honneur, entourant les deux héros, on remarquait M. l'abbé Albéric St-Laurent, aumônier du mouvement coopératif franco-manitobain, MM. Arthur Barnabé, Letellier, président du Conseil de la Coopération au Manitoba, Guy de Margerie, président de la Centrale des Caisses Populaires, M. George Heyser, St-Boniface, gendre de M. et Mme Frossais, R. P. Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef de La Liberté et le Patriote, Joseph Chabalier, inspecteur des Caisses Populaires, Siméon Marion, St-Jean-Baptiste, président honoraire de la Centrale, René Toupin, secrétaire propagandiste du CCM et de la Centrale, et maître de cérémonies pour la circonstance, Olivier Beaudette, propagandiste-adjoint du CCM, Eloi Gagnon, gérant de la Caisse Populaire de La Broquerie, Adrien Leclerc, président de la Caisse Populaire de St-Adolphe, René Trudeau, gérant de la Caisse Populaire d'Ile-de-Chênes, ainsi que Mmes Heyser, (fille de M. et Mme Frossais) de Margerie, Chabalier, Marion, Toupin, Beaudette, Gagnon, Leclerc et Trudeau.

Une bonne comédie

Quelques minutes après le banquet, M. Chabalier expliqua très sérieusement comment se fait une inspection de Caisse, selon les principes et la méthode de M. Frossais, fondateur de ce service au Manitoba. Ces paroles servirent de prologue à la pièce qui mit en lumière une inspection fictive d'une Caisse quelconque, pièce remplie d'absurdité autour d'un peu de réalité, conclut M. Chabalier. Puis l'inspection fictive commença, avec les personnages suivants: Bonasse, gérant (Olivier Beaudette), Bonnehumeur, directeur (R.A.L. Mercier, gérant de la Caisse Populaire du Sacré-Coeur de Winnipeg), Inspecteur Nezfin (Guy de Margerie), Père Hoquet, surveillance (Gaston Bohémier, président de la Caisse Populaire de Lorette), J. Pasdecoeur, crédit (Adrien Leclerc), Président (Georges-J. Forest, président de la Caisse Populaire du Précieux-Sang) et Moi Itou, directeur (Dr André Lachance, sociétaire de la Caisse Populaire des Sts-Martyrs-Canadiens).

Remerciements

Pendant une demi-heure, les auditeurs purent rire à gorges déployées, tant les situations décrites étaient ridicules. Sans doute que tel ou tel reconnaissait un fait ou un défaut concret, mais l'ensemble fit plutôt ressortir par l'absurde ce qui doit exister pour rendre une Caisse prospère et digne des compliments de M. l'Inspecteur. En tout cas le doyen des comédiens, M. R.A.L. Mercier conclut par ces mots, sous forme de résolution: "Au nom de notre Caisse d'Un-Peu-Partout, ainsi qu'au nom des autres Caisses Populaires du Manitoba, je propose un vote de remerciement à M. Pierre Frossais, inspecteur en chef. De plus, nous lui souhaitons longue vie et bonheur! Son travail n'a pas produit des Caisses comme celle d'Un-Peu-Partout, mais de bonnes Caisses comme celles que nous avons au Manitoba, et plus particulièrement les Caisses de nos paroisses canadiennes-françaises. Merci, M. Frossais." Cette résolution fut dûment acceptée à l'unanimité, avant la fermeture du rideau et l'explosion des applaudissements de l'assemblée.

Hommage à M. Frossais

M. René Toupin, maître de cérémonies, souligna ensuite la présence de plusieurs curés à cette fête du coeur: MM. les abbés A. St-Laurent, curé de Fannystelle, Jean-Marie Gagné, St-Claude, Pierre Gagné, Notre-Dame-de-Lourdes, Roland Lavoie, Laurier, Maurice Deniset-Bernier, Basilique de St-Boniface, Réginald Prescott, St-Léon, R. P. Joseph Alarie, O.M.I., Ste-Rose-du-Lac. Ces curés sont venus, dit-il, rendre hommage avec les laïcs à M. Frossais qui travailla si efficacement avec le clergé pour implanter et faire fructifier les Caisses Populaires de nos paroisses.

Puis M. Arthur Barnabé, président du Conseil de la Coopération au Manitoba, vint rendre hommage au nom de tous à M. Pierre Frossais, né le 24 août 1899 au Chili, Amérique du Sud. Vers l'âge de 7 ans il arrivait au Canada et poursuivit de brillantes études à l'école Provencher et au Collège de St-Boniface, terminant le tout par le baccalauréat ès arts. Il obtint aussi plus tard un diplôme ès comptabilité de l'Université La Salle, de Chicago. L'Université d'Ottawa lui décerna aussi des diplômes à deux reprises pour souligner son succès aux cours, sur les principes fondamentaux de la coopération et sur les Caisses Populaires.

M. Frossais enseigna à de très nombreux élèves à St-Claude, Aubigny, Lac-du-Bonnet, Somerset, La Broquerie et au Collège de St-Boniface. En 1927 il épousait Mlle Lucie Bodin. De cette union naquirent deux filles, dont seule Mme Georges Heyser est vivante aujourd'hui.

(Suite à la huitième page)

L'Ontario utilisera le français dans l'enseignement de certaines matières

OTTAWA — La minorité franco-ontarienne a franchi un jalon décisif dans la lutte pour la reconnaissance de ses droits, lorsque le ministre de l'Education de l'Ontario, M. William G. Davis, a annoncé, le 22 avril, l'usage du français dans l'enseignement de trois matières autres que le français lui-même dans les écoles secondaires à prédominance francophone.

Désormais, le latin, l'histoire et la géographie pourront être enseignés en français dans toutes les écoles secondaires bilingues de la province.

Cette nouvelle a eu peur effet de susciter un enthousiasme exubérant chez les quelque 800 congressistes de l'Association des commissions des écoles bilingues de l'Ontario, dont les assises devaient se clôturer le 23 avril au Château Laurier, à Ottawa.

Le ministre Davis a notamment souligné en marge de la décision: "cette nouvelle ligne de conduite du gouvernement garantira aux étudiants de langue française de l'Ontario des avantages égaux dans les programmes d'étude, en plus de favoriser chez eux l'épanouissement d'un bilinguisme intégral."

La nouvelle formule, qui entrera en vigueur dès septembre prochain, s'applique en autant qu'on puisse réunir un groupe assez nombreux d'étudiants de langue française dans les écoles secondaires bilingues, où les conditions académiques et financières le permettent, et sous réserve enfin de l'assentiment de la commission scolaire. Toutefois, l'enseignement des mathématiques, des sciences, du commerce, de la technologie et des métiers, sera donné en anglais seulement.

M. Davis a par la suite révélé que les structures administratives du ministère de l'Education font présentement l'objet d'une refonte substantielle, qui découle de la formule de décentralisation issue du bill 54, que le gouvernement Robarts a ratifié en janvier dernier.

Le catalan dans la liturgie en Espagne

BARCELONE (CCC) — Les évêques de Catalogne (Tarragone, Barcelone, Gerone, Lérida, Solsona, Tortosa, Urgel et Vich) se sont réunis pour statuer sur l'usage du catalan dans la liturgie.

L'ordinaire de la messe en catalan, établi par les évêques et approuvé par Rome, est actuellement en usage. Pour le propre de la messe, sont utilisés pour le moment les traductions établies par "Foment de Pieta" de Barcelone et par le monastère de Montserrat (cette dernière a été publiée en janvier de cette année).

La traduction du rituel en catalan est en préparation, mais déjà, depuis le 1er janvier, les textes pour le baptême et pour l'onction des malades sont à la disposition des prêtres et des fidèles.

Après la publication du rituel, on préparera les textes du lectionnaire et du missel d'autel, d'après le nouveau missel dont le Conseil pour l'application de la Constitution conciliaire sur la liturgie a annoncé la publication.

"Fonds 203"

Dernière heure

Les représentants des parents de la paroisse Martyrs Canadiens se sont rendus à la réunion de la Commission scolaire des écoles séparées de Saskatoon mardi soir. Le rendez-vous avait été fixé à 9 h. 30. A l'heure convenue, les délégués s'y sont rendus. Avant leur arrivée une foule avait envahi l'endroit, ne laissant pas de chaises pour les nouveaux. Les membres de la commission ont demandé deux questions: qui êtes-vous et que voulez-vous? Le dialogue a été très mince. La commission n'a pas donné la moindre indication de compréhension ou de sympathie.

Quatorze noms ont été ajoutés à la liste des bienfaiteurs du Fonds 203, établi par l'ACFC pour parer aux dépenses de cette action:

Lionel Tremblay (Courval) $10; Dumont Lepage (Gravelbourg) $25; Roland Pinsonnault (Gravelbourg) $10; Mlle Eva Gauthier (St-Brieux) $10; Conseil de la Vie française (Québec) $100; René Sirois (Saskatoon) $10; Fonds St-Onge (St-Boniface) $25; Gérard Audette (Saskatoon) $10; Zénon Lepage (Vonda) $10; H.-P. Fortier (Debden) $2; Guy Grimard (Gravelbourg) $5; Paroisse St-Emile de St-Vital $20; M. l'abbé E. Bouvier (St-Vital) $5; G. Sabourin $10. Total $242.00.

(Adresse: Fonds 203, ACFC, 1902 Broadway, Saskatoon.)

Les Néerlandais sont favorables à la réforme liturgique

AMSTERDAM (CCC) — Le périodique "De Nieuwe Linie" a organisé, auprès des catholiques néerlandais, une enquête sur la réforme liturgique: 86.8 pour cent sont favorables à l'introduction du néerlandais, tandis que 12 pour cent seulement désirent le retour à l'ancien rite de la messe; 80.4 pour cent déclarent que la réforme liturgique constitue un progrès; 72 pour cent estiment qu'il faut de temps à autre célébrer une messe entièrement en latin; 63 pour cent enfin déclarent que le calme dans les églises n'a pas été troublé par l'introduction de la réforme liturgique.

ROME (CCC) — Recevant en audience les participants à la "Semaine médicale des hôpitaux italiens", le pape Paul VI a renouvelé l'expression de son estime et de sa bienveillance aux médecins, "qui sont au service d'une des missions les plus généreuses et les plus sublimes à laquelle puisse être appelée la personne humaine: le service des frères qui souffrent".

Le dialogue entre orthodoxes et catholiques

ATHÈNES (CCC) — Le professeur Hamilcar Alivisatos, éminent théologien laïc de l'Eglise orthodoxe de Grèce, a écrit dans le quotidien d'Athènes "To Vima" que, des quatre "groupes de divergences" que les Eglises orthodoxe et catholique romaine ont à examiner, trois sont relativement "faciles" à traiter, mais le quatrième, celui de la doctrine, demandera, de par sa nature même, une étude de "très longue" durée.

M. Alivisatos range parmi les problèmes "faciles": les divergences causées par l'ignorance résultant d'une longue séparation et d'un grand éloignement; les problèmes soulevés par des malentendus ayant la même origine; et ceux dus au "fanatisme, au manque de bonne volonté, aux idées préconçues et à la négligence".

Quant aux discussions sur la doctrine, elles seront difficiles, car la doctrine "ne permet ni tolérance, ni souplesse, puisque les questions de foi sont des vérités et que la vérité ne laisse pas de place à la controverse".

BOSTON (CCC) — Le cardinal Cushing, archevêque de Boston, a quitté l'hôpital Ste-Elisabeth, où il avait été soumis à une intervention chirurgicale le 20 février. Le cardinal, qui est né le 24 août 1895, devra observer une période de convalescence.

Quarantième anniversaire du Cercle Molière avec "Serajevo"

Le 23 avril 1925, le Cercle Molière jouait au théâtre Dominion "Le Monde où l'on s'ennuie" de Pailleron. Il y a donc eu 40 ans vendredi dernier que le Cercle Molière donnait sa première représentation. Il a tenu bon, si bien qu'il est, parait-il, le plus ancien des cercles dramatiques d'expression française du Canada. Son activité s'est ralentie quelquefois, mais il s'est toujours maintenu grâce au dévouement et à la ténacité de quelques-uns et à la collaboration des centaines de personnes qui, en quarante ans, ont participé au travail accompli.

Jamais, sans doute, autant d'enthousiasme et d'activité n'ont été déployés que depuis le début de ce mois. C'est qu'il s'agissait de mettre à profit le séjour d'Yvon Thiboutôt, envoyé au Cercle Molière par le ministère des Affaires culturelles du Québec. Il ne s'est pas contenté de préparer en trois semaines un spectacle de l'envergure de "Serajevo", mais il a consacré tout le temps dont il pouvait disposer à instruire dans divers aspects de l'art du théâtre tous les membres du cercle qui étaient disponibles. Ils furent nombreux et appliqués; un bon nombre d'entre eux, étudiants ou membres du corps enseignant, ont profité de leurs vacances de Pâques pour travailler matin, après-midi et soir avec un metteur en scène aussi sympathique que compétent. Il est à déplorer qu'un entraînement aussi fructueux ne puisse se prolonger, car les résultats se font déjà sentir chez plusieurs des interprètes de "Serajevo".

Ils sont, par ordre d'entrée en scène: André Tremblay, Robert Painchaud, Jeannette Arcand, Robert Trudel, Marthe Benoist, Denis Lacroix, Alphonse Tétrault, Claude Dorge, René Deleurme, Lucie Boily, Roland Mahé, Guy Martin, Arthur Aubin, Léopold Dumaine, Ronald Séguin, Albert Dubé, Robert Séguier, Danielle Collette, Irène Mahé, Charlotte Meunier, René Brodeur, Arthur O'Reilly, Julie Guilbault.

Comme on le sait déjà, on doit la mise en scène de "Serajevo", dont le texte est de Blaise Cendrars, à Yvon Thiboutôt qui en assume également la direction avec l'aide de Roland Mahé. On ne peut passer sous silence le travail intelligent et assidu de cet étudiant qui, tout en préparant des examens importants et n'ayant pas de vacances de Pâques, a réussi à accomplir sans bruit, mais avec quelle compétence, une tâche extrêmement ardue et compliquée pour le débutant qu'il est encore. Arthur O'Reilly est régisseur, Jean Guilbault est en charge des projections, et Roland Dufault de la trame sonore. Les costumes sont de Christiane Le Goff et les décors, dessinés par Mme Pauline Boutal, ont été exécutés par l'équipe technique du Cercle Molière dirigée par Gilles Guyot. Ici encore, il convient de signaler le travail d'une jeune artiste, Pauline Morier, qui, au cours de ses vacances, a donné généreusement de son temps et de ses talents à la peinture des décors.

Après tout cela, qui pourrait douter encore de la vitalité du Cercle Molière? Notons que la deuxième représentation de "Serajevo" aura lieu le vendredi 30 avril, au Collège de St-Boniface.

Congrès de la Fédération des A.P.M.

Le congrès annuel de la Fédération des Associations des Parents et Maîtres de Langue Française du Manitoba aura lieu le samedi 8 mai prochain au gymnase du Juniorat, 340, avenue Provencher, St-Boniface.

Chacune des 21 Associations locales affiliées a droit à quatre délégués officiels ayant droit de vote. Cependant, est bienvenue toute autre personne intéressée à l'éducation et à la formation de notre jeunesse.

La journée débutera à 1 h. p.m. par l'inscription des membres (50 sous), puis à 1 h. 30, le programme à l'agenda comprend: mot de bienvenue du président, M. Louis LeGal; approbation du procès verbal du congrès annuel de 1964 tenu à Ste-Agathe; rapport financier; activités des Associations locales; goûter; présentation du Conseil-exécutif sortant de charge; élection du nouvel exécutif et des conseillers; affaires nouvelles; remarques de l'aumônier.

A 6 h., banquet ($1.50), suivi d'un court programme récréatif présenté par les élèves du Juniorat. M. le Dr P. Doyle sera conférencier d'honneur. Son Exc. Mgr l'Archevêque, de St-Boniface, donnera le mot de clôture.

Notre mot d'ordre dans l'action: Collaborer pour mieux éduquer nos enfants et nos jeunes au Foyer et à l'Ecole!

(Communiqué)

L'Association à l'Oeuvre

Vous qui le pouvez . . .

On peut lire dans le deuxième synode de l'archidiocèse de St-Boniface, édition 1951, page 234, article 258, sous le titre: Association d'Education des Canadiens français du Manitoba: 2) "C'est un devoir pour les catholiques de soutenir cette association".

On conçoit très bien combien il peut être gênant pour une association de s'adresser continuellement à ses membres pour obtenir leur support financier.

Cependant, l'A.E.C.F.M. n'est pas une association quelconque; elle est l'Association d'Education des Canadiens français de notre province. Elle est née, en 1916, de la volonté de tous les Franco-manitobains, raidis devant les lois qui portaient atteinte à leurs droits, en vue de disposer d'un organisme puissant et représentatif qui puisse diriger leur lutte pour survivre et s'épanouir.

Il est donc tout à fait logique et normal que, née de la volonté des Franco-manitobains, ceux-ci aient à coeur de la supporter. C'est ce que souligne l'article 258 du synode pré-cité.

Sans doute, chacun est invité à faire sa part lors de la perception annuelle, et le montant minimum de trois dollars, qui est demandé à chacune de nos familles franco-manitobaines, est un strict minimum, bien insuffisant à couvrir les besoins croissants du secrétariat de l'Association d'Education.

C'est pourquoi, depuis plusieurs années, les responsables de l'A.E.C.F. ont sollicité d'une manière plus spéciale les plus fortunés des nôtres, nos hommes d'affaires, commerçants et professionnels, en les invitant à s'inscrire au Club des 200.

Beaucoup des nôtres ont admirablement répondu à cette invitation. Toutefois, il fut impossible jusqu'ici d'atteindre l'objectif fixé au Club des 200, c'est-à-dire de recueillir 200 adhésions. Le chiffre le plus élevé, soit 152 inscriptions, pourrait facilement s'arrondir à 200, si tous ceux qui le peuvent voulaient bien consentir au geste de verser cette contribution, qui n'est tout de même pas si énorme de $25.00 ou plus.

Il faut admettre que depuis quelques années, de nombreuses commissions scolaires ont compris qu'en souscrivant au Club des 200 elles servaient la cause de l'éducation chez-nous. Depuis, certaines Caisses Populaires ont suivi cet exemple, ce qu'il faut souligner.

Cependant, les inscriptions individuelles au Club des 200 sont beaucoup trop rares, et c'est de ce côté, sans aucun doute, qu'un sérieux effort devrait être fait.

Soutenir la cause de l'éducation, n'est-ce pas là un des plus beaux gestes de civisme auxquels on puisse consentir? Sans le travail que l'Association d'Education accomplit depuis 1916, en enregistrant de nouveaux progrès chaque année, où en serions-nous?

Mais n'oublions pas qu'un peuple ne peut survivre et se développer, que si chacun de ses membres apporte sa part sincère à soutenir ses oeuvres vitales. On n'a que ce qu'on mérite, et ceci est aussi vrai pour les peuples que pour les individus.

Comme le rappelait le thème du congrès régional de St-Claude, en juin dernier, nous sommes les "Artisans de notre destin". Que tous ceux des nôtres, qu'ils soient de la campagne ou de la ville, qui ont à coeur le travail de l'Association d'Education et qui peuvent, sans préjudice, verser $25.00 ou plus pour soutenir son travail indispensable, adressent leur chèque à l'A.E.C.F.M., C.P. 150, à St-Boniface.

Cette contribution est déductible de l'impôt sur le revenu.

A tous les véritables Franco-manitobains qui répondent à cet appel, un sincère merci!

Le Comité de publicité de l'A.E.C.F.M.

La Liberté et le Patriote

Membre de l'A.B.C. et de la CWNA



Journal hebdomadaire imprimé le mercredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Ltd.

Tirage ABC Certifié

Raymond Durocher, O.M.I., directeur,
Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef,
Brunelle Léveillé, administrateur,
Joseph-E. De Gagné, gérant de la publicité

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 775-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements, à la publicité et à la gérance doit être adressée à L'Administration, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 774-3415)

Abonnements: 1 an, $2.50; 18 mois, $5.00; 2 ans, $6.00. à l'étranger: un an, $4.50; deux ans, $8.00

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

Le français, langue d'instruction

La question du rôle de la langue française dans l'enseignement au niveau élémentaire et secondaire revêt une importance de plus en plus évidente dans l'étude du problème de l'unité canadienne. Evidemment le foyer et (en pratique) l'église jouent un rôle majeur parmi les minorités françaises dans la consécration de la langue ancestrale, mais pour ces groupes, l'organisation scolaire en dehors du Québec est souvent un obstacle majeur à la formation française des jeunes, ou bien un appui très fragile dans ce travail.

La grève de quinze familles à Saskatoon a fait ressortir les détails concrets de cette situation dans cette province. On a parlé de catéchisme en français, de cours de conversation française et d'autres sujets spécifiques, mais au fond il s'agissait de modifier une phrase simple et brutale de l'Acte scolaire, à savoir: l'anglais sera la seule langue d'instruction dans toutes les écoles. Dans cette même section (203) de la loi, on explique les conditions de l'usage du français dans ces écoles, soit une heure par jour. En somme on peut enseigner le français en français. Quelle merveilleuse idée!

Il est assez curieux de remarquer que la loi manitobaine sur ce point diffère de celle de la province voisine. Au Manitoba, en effet, l'Acte scolaire (no 240) impose l'anglais comme langue d'instruction. On peut utiliser "une autre langue": pour enseigner cette autre langue, pour enseigner le catéchisme et pendant les conversations avant et après les heures de classes (recess?). La raison d'être de cette divergence? 25 ans d'histoire provinciale, de 1890 à 1905, et l'effet de la lutte scolaire manitobaine sur les statuts qui ont marqué la formation des autres provinces des Prairies. Mais après avoir "enrichi" ainsi le patrimoine des Canadiens français de la Saskatchewan et de l'Alberta, le Manitoba a récidivé au point d'abolir en 1916 l'enseignement du français (et des autres langues minoritaires).

Tout cela, dira-t-on, c'est de l'histoire antique. Mais tout cela est aussi le point de départ d'un mouvement vital qui est arrivé maintenant à un point décisif. En effet, en Saskatchewan, ceux qui veulent garder ce patrimoine sont arrivés au moment où il faut non seulement retirer tous les bénéfices du régime exceptionnel, mais aussi obtenir une plus grande liberté. Jusqu'ici les "privilèges" accordés par la loi ne s'étendaient pas, en réalité, aux écoles urbaines. Le comité de Saskatoon a amplement signalé cette lacune par la menace de grève. Mais le problème général est plus profond et plus critique. Il faut tout simplement briser la barrière de "l'heure du français" afin de pouvoir arriver à une situation où il serait possible d'avoir des écoles à base française aussi bien qu'à base anglaise, là où le nombre d'élèves est assez élevé et des écoles plus "francisables", là où la population étudiante est moins homogène et moins nombreuse. En somme il faut faire disparaître le "camisole de force" anglaise, laissant le chemin ouvert à l'élaboration d'un système bilingue très souple.

Au Manitoba, le problème des parents de langue française, qui tiennent à garder l'esprit familial, est assez semblable à celui de la Saskatchewan. Dans les villes, surtout à Winnipeg, mais aussi à St-Boniface et ses banlieues, il faut exercer une pression continuelle pour obtenir tout ce que la loi permet. Faute d'écoles publiques confessionnelles où le français est la langue de base, on cherche toutes sortes de solutions plus ou moins satisfaisantes et parfois équivoques. Les exigences du catholicisme et de la culture française sont distinctes, c'est entendu, mais l'enfant est unique et doit par conséquent fréquenter des écoles qui, d'un point de vue ou de l'autre, laissent à désirer. Mais, comme en Saskatchewan, la situation légale, entendue au sens le plus large, ne suffit plus.

Il y a deux cours de français, de la première à la douzième année, dont l'un pour les élèves d'expression française, mais l'anglais garde toujours une priorité écrasante. Alors, pour faire épanouir la vie française et même pour la conserver, en face de pressions adverses plus fortes aujourd'hui, il faut faire sauter les cadres dont on a tiré en somme tous les fruits possibles. Solution souple, si l'on veut, mais qui demande au point de départ que soit brisé le monopole de l'anglais comme langue d'enseignement. C'est dans ce sens, suivant le courant central d'opinion des Associations de langue française, que l'Assemblée législative manitobaine est saisie d'un projet d'amendement à la section 240 de l'Acte scolaire, selon lequel le Français serait reconnu comme langue d'instruction.

Au même moment, le ministre de l'Instruction publique annonce au congrès des éducateurs bilingues de l'Ontario, qu'à partir du mois de septembre, on y enseignera l'histoire, la géographie et un autre sujet, en français, de la neuvième à la treizième année dans les écoles secondaires de cette province "anglaise".

Dans son mémoire au comité parlementaire de la constitution, le Conseil de la Vie française a cité avec approbation le programme de "devoirs" provinciaux que M. Murray Ballantyne a énoncé devant le club Rotary de Montréal. Figure à la place d'honneur dans la première phrase, ce principe: "1. Que les Français, dans chaque province, disposent des mêmes droits scolaires qu'ont les Anglais du Québec".

Egalité, sur la base de l'exemple de Québec, quel principe à la fois juste et attrayant, pour régler ce problème fondamental!

La déclaration sur les juifs et les non-chrétiens

ROME (CCC) — Plusieurs journaux italiens ont reproduit, d'après une Agence italienne, des extraits d'un texte de la déclaration conciliaire sur les juifs et les non-chrétiens en affirmant qu'il s'agit d'un document "approuvé secrètement".

On rappelle dans les milieux compétents qu'au cours de la dernière congrégation générale de la troisième session, le 20 novembre 1964, le Concile a approuvé à une majorité de près des neuf dixièmes, le texte qui lui avait été proposé, après avoir entendu les explications du cardinal Augustin Bea, Président du Secrétariat pour l'unité des chrétiens.

Ce texte a été soumis à un travail de mise au point définitive, en tenant compte des 200 et quelques demandes d'amendements. Il sera présenté de nouveau à l'assemblée conciliaire, l'automne prochain, pour son approbation finale, avant la ratification et la promulgation par le Pape. Le texte paru dans les journaux est, dit-on, celui qui fut rendu public en novembre dernier. Le texte définitif n'est pas connu.

SOIR DE MAI

Il m'apparaît sous les ombrelles
Des arbres sombres, aux alentours,
Deux hauts sapins font des tourelles
Aussi noires que du velours
Cela, appuyé sur la mante
De ce grand ciel, ce soir, si bleu
Les maisons sont faites des ombres
Pour attendre bientôt le feu
Qui fera briller la nuit sombre.
O belle blonde et jolie brune
Faites un ballet sur le gazon . . .
Que c'est donc beau, un clair de lune
Qui se lève sur la maison!

Manie TOBIE.

Loisirs des personnes âgées

"Mise à la retraite, la personne âgée perd non seulement une occupation, mais aussi un milieu humain, composé de confrères, de compagnons de travail, de camarades de jeu . . .", dit Mlle Marie-Ange Bouchard, travailleuse sociale, animatrice du Club des plus de 60 ans de St-Jean, Qué., dans un article qui paraît dans la livraison de janvier-février 1965 de "Bien-être Social Canadien", périodique publié par le Conseil canadien du Bien-être. "Le travailleur social qui rencontre cette situation a donc le devoir de suppléer a) à l'occupation disparue; b) au milieu humain perdu".

Un club pour personnes âgées est une formule qui "mise à l'épreuve depuis une vingtaine d'années, s'est révélée "constructive, adaptée et efficace". Elle consiste à "inviter les personnes âgées à se réunir dans un local approprié, et à former un Club qui leur offre non seulement un nouveau milieu, mais un sens d'appartenance à un groupe. Dans ce groupe, les personnes âgées mettent en valeur leurs talents, leur expérience, s'intéressent aux autres et en reçoivent de la considération.

Mlle Bouchard a constaté que "lorsque les personnes âgées commencent à participer à des réunions, un observateur notera combien spontanément elles tendent à se rapprocher et à causer. On peut en conclure que le premier but du club sera de procurer un milieu de rencontre où les personnes âgées trouveront des camarades et noueront des amitiés au gré des sympathies, des affinités, des goûts des unes et des autres". Elle insiste sur la nécessité de donner à la personne âgée "le sens d'appartenance" et à cette fin préconise que: "Appartenir à un comité, c'est accroître son sens d'appartenance au groupe, satisfaire son besoin de partager, et mettre en oeuvre sa compétence particulière". Mlle Bouchard est d'avis que les décisions, dans un club "soient prises par le groupe, et non imposées de l'extérieur". Il faut donc éviter toute forme de dictature "soit par les responsables ou les bénévoles, ou des membres plus agressifs du groupe".

Et pour réussir un programme intéressant, on doit "s'attacher à découvrir leurs talents, les développer, quitte à faire naître plus tard de nouveaux intérêts. L'animateur favorisera toutes les initiatives sensées qui seront proposées par les personnes âgées elles-mêmes".

Enfin, "Les expériences réussies à date dans plusieurs grandes villes des Etats-Unis et du Canada sont peut-être suffisamment nombreuses pour qu'on puisse dégager des principes directeurs d'une action dynamique visant à établir dans toutes les villes et cités des organismes de loisirs pour les personnes âgées. Ils sont même devenus une nécessité dans notre contexte social".

Vient de paraître

Nos collégiens ont-ils encore la foi?

par Jean-Jacques Larivière

Educateur de carrière, l'auteur a tenté ici une vue d'ensemble du climat religieux dans nos collèges. Trois mille collégiens et collégiennes ont été interrogés et l'auteur nous rend compte de l'enquête. C'est un ouvrage qui s'adresse aux éducateurs et aux parents ainsi qu'à la jeunesse elle-même.

Aux premiers, qui se sentent parfois "complètement démunis devant la difficulté du problème et qui son portés à abandonner les jeunes à eux-mêmes", l'auteur lance une pressante invitation à ne pas abdiquer, et à prendre conscience de leurs responsabilités.

Jean-Jacques Larivière souhaite également que son livre atteigne les jeunes car "c'est pour leur utilité à eux aussi qu'il a été conçu et réalisé."

"A ceux qui sont déjà plus ou moins gagnés à l'indifférence, nous voulons rappeler qu'ils sont encore capables de renouvellement spirituel, s'ils veulent y mettre un effort généreux.

"A ceux qui sont déjà retranchés dans le camp de l'hostilité à la religion, nous désirons faire comprendre que nous sympathisons à leurs souffrances. Nous savons que dans une grande mesure, ils sont plutôt les victimes que les auteurs de la situation dans laquelle ils se trouvent.

"A tous les jeunes qui cherchent, qui remettent leur christianisme en question, nous affirmons que c'est là le signe de leur croissance religieuse. Ils ne veulent plus se satisfaire des formes enfantines de leur religion d'autrefois.

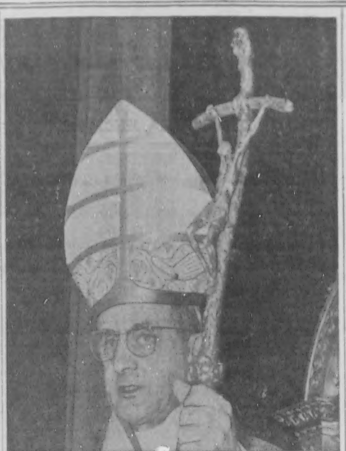
"A toute cette multitude de jeunes qui craignent de voir s'affadir leur foi, qui luttent parfois avec peu de succès ou qui, par faiblesse et découragement, renoncent au combat: que ces pages soient une invitation à reprendre la lutte courageusement."

En vente dans toutes les librairies et à Fides, 245 est, boulevard Dorchester, Montréal, Canada. 211 pages. $3.

Arts actuels et liturgie

LYON (CCC) — Une session, organisée par la revue "Formes sacrées", au cours de laquelle le problème des rapports entre les arts actuels et la liturgie sera étudié, aura lieu du 11 au 14 juillet, au couvent de l'Arbresle, près de Lyon.

Les congressistes entendront notamment des conférences du Père Louvel O.P., de l'abbé Gérard Devred et de M. Jacques Blanc. D'autre part, une importante partie du programme de cette session sera consacrée à une expérience de musique sacrée entièrement nouvelle par rapport aux compositions actuelles introduites dans la liturgie.



Le pape Paul VI, par des gestes discrets, apporte des simplifications aux cérémonies pontificales. Il vient d'abolir les flabella (éventails en plumes) et dais. A Pâques, il a porté une crosse de pasteur, ce que les papes n'ont pas fait depuis des siècles. La crosse, que l'on voit sur la photo, est couronnée d'un crucifix.

En feuilletant le journal

Je me souviens...

par J.-R. Doiron

Il y a 10 ans (1955)

C'est au printemps de 1955 que M. Ross Thatcher quittait le parti CCF pour siéger comme indépendant aux Communes d'Ottawa. Comme on le sait, plus tard il s'aligna avec les libéraux, devint chef du parti libéral de la Saskatchewan et il dirigea son parti à la victoire pour devenir lui-même premier ministre de sa province.

En 1954, le tirage combiné de tous les quotidiens du Canada atteignait 3,786,406 exemplaires, une augmentation de 4 pour cent sur l'année précédente.

Le budget de la ville de St-Boniface se chiffrait à $2,095,025, soit $209,642 de plus que celui de 1954. Ceci portait à 31.87 millièmes le taux de taxation. La raison de cette hausse, disait-on, était les besoins plus grands des commissions scolaires de St-Boniface et de Norwood.

Il y a 20 ans (1945)

"Bistouri", dans la chronique du Conseil Provencher des Chevaliers de Colomb, mentionnait que ce Conseil comptait des membres en Colombie-Britannique, en Saskatchewan, en Ontario, au Québec, aux Etats-Unis, et même à Tananarive, capitale de Madagascar.

La fameuse conférence de San Francisco débutait dans cette ville. Le nouveau président des Etats-Unis, Harry Truman, déclarait qu'il respecterait les idéals de feu le président Roosevelt. Au sujet de cette conférence, les journaux d'Angleterre, de France, de Belgique et d'Egypte se plaignaient amèrement du fait que la langue française avait été bannie de cette conférence.

Dans un plaidoyer en faveur de l'A.C.F.C., "J.V." (le R. P. Joseph Valois, O.M.I.) citait les paroles d'un évêque de l'Ontario qui s'adressait aux Franco-Ontariens: "On nous demande beaucoup, mais la plupart du temps pour les autres. S'il est beau de donner à nos frères qui ne nous sont liés que par un sentiment de fraternité chrétienne, c'est un devoir plus grand de venir en aide à nos frères par le sang qui défendent nos droits communs. Reconnaissons que le sentiment de solidarité qui unit toutes les races pour les grouper dans une action commune, lorsqu'il s'agit de défendre leur influence, n'existe pas suffisamment chez nous et ne sait pas s'affirmer avec assez de vigueur ni surtout avec assez de constance. C'est là, de l'aveu de tous, la cause de toutes nos défaites." (Et nous du Manitoba . . .)

Il y a 30 ans (1935)

Deux jeunes lévites de Gravelbourg étaient élevés à la prêtrise par Son Exc. Mgr Melançon, en la cathédrale de Gravelbourg. C'étaient MM. les abbés A. Moquin, de Gravelbourg, et A. Bisson, originaire des Etats-Unis. M. l'abbé Moquin était le premier prêtre diocésain à sortir du Collège Mathieu de Gravelbourg.

La paroisse des Sts-Martyrs-Canadiens de Saskatoon avait fait un pas important dans son développement en se portant acquéreur d'une église protestante en plein centre de la ville. Cet achat devint possible grâce au dévouement du curé, M. l'abbé Lucien Demers, qui se rendit dans la province de Québec pour y entreprendre une tournée de quêtes bien réussie. Mgr Gerald C. Murray, évêque de Saskatoon, était tout heureux de cette amélioration. Les premiers marguilliers élus étaient M. le juge J.-T. Léger, M. le Dr J.-O. Saucier et M. Henri Genest.

Le Cercle Dramatique du Sacré-Coeur de Winnipeg, composé de jeunes de l'A.C.-J.C., entreprenait une tournée dramatique dans la province. Tous les centres canadiens-français avaient eu le bonheur d'entendre ce groupe de jeunes patriotes. Le but que visaient ces acéjistes était de former une "Palestre nationale en miniature".

Il y a 40 ans (1925)

Qui annonçait dans La Liberté en 1925 et qu'avait-on à offrir?

Vêtements: A. Huot, marchand-tailleur, 182, avenue Provencher, St-Boniface, offrait des complets faits sur mesure au prix allant de $27 à $50; J.-A. LaRoque, 219, édifice Montgomery, marchand-tailleur, offrait des complets à partir de $30; Charles Lanthier, 191, avenue Portage est, Winnipeg, offrait des manteaux de fourrure et des tours de cou; la Compagnie Eaton vendait des complets pour garçons à $10 chacun; Stevenson et Price, 344, rue Main, Winnipeg, annonçait des manteaux de Pâques allant de $10.50 à $50, des costumes-tailleurs de $25 à $60, des chapeaux de Pâques de $4.50 à $12.50. (Le lecteur aura compris qu'il s'agit là de vêtements de femmes.) Chevrier (Le Magasin Bleu), 452, rue Main, vendait des complets pour garçons (deux pantalons) pour la somme de $15.

Nourriture: La Compagnie E. W. Gillett, fabricants de la poudre à pâte "Magic", offrait un cours de cuisson gratuit à toutes les dames et demoiselles intéressées. Ces démonstrations culinaires se donnaient dans nos villages de la campagne: au magasin Leclaire, de St-Norbert; au St. Pierre Trading, de St-Pierre; au magasin Arbez, de St-Claude; chez Joseph Joyal et Fils, de Ste-Agathe; au magasin E. Desautels, de Letellier. La Maison Blanche, 131, avenue Provencher, offrait du beurre de choix à 26 cents la livre; Richard-Béliveau, 330, rue Main, Winnipeg, annonçait l'huile d'olive importée de Nice au prix de $3.50 le gallon; le macaroni, le vermicelli, le spaghetti et les nouilles de marque "Excelsior" étaient très populaires.

Il y a 50 ans (1915)

M. G. Cardon, de la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg, offrait deux magnifiques lots de ville devant être mis en loterie au profit de l'école du Sacré-Coeur. Ce geste généreux avait été fort apprécié.

Les pertes de l'armée française depuis le début des hostilités en août 1914 se chiffraient comme suit: tués, 150,000 hommes; blessés, 245,000; prisonniers, 300,000; réformés temporairement, 25,000; réformés définitivement, 30,000.

Entrefilet en date du 27 avril 1915: "Le professeur Allison, du collège Wesley de Winnipeg, craint l'établissement d'une république canadienne-française". Nous croyons cet homme intelligent de commenter le rédacteur. (L'idée ne date donc pas de 1960.)

La Société St-Jean-Baptiste de St-Boniface proposait l'adhésion de toutes les Sociétés St-Jean-Baptiste locales au mouvement de l'Association provinciale. On se proposait de demander à chaque membre un dollar par année de cotisation et que 50 pour cent soit envoyé à l'exécutif provincial. C'est en 1915 que la Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg célébrait le 25e anniversaire de sa fondation . . . et à Fannystelle on parlait de fonder une Société St-Jean-Baptiste.

Commerçants et annonceurs

Autrefois, dans notre hebdomadaire, en dernière page, en haut à droite, paraissait régulièrement l'annonce d'un grand magasin à rayons de Winnipeg. Le coût fabuleux de la publicité à la télévision a obligé la compagnie de modifier sa politique publicitaire à l'égard des hebdos de la province, quoique l'annonce saisonnière (Noël, Pâques, etc.) demeure au budget. C'est un exemple parmi mille des ajustements que les grosses entreprises doivent apporter continuellement à leurs méthodes de ventes. Disons en toute honnêteté que, dans la mise en vigueur du changement mentionné, notre publication a joui d'un traitement de faveur pendant assez longtemps. Maintenant, un expert ayant annoncé à Toronto que l'imprimé reprend la priorité sur la télévision comme moyen de publicité, on espère que notre ancien client revisera ses plans encore une fois, à notre avantage.

A — Dans les petits centres

La question de la publicité intéresse nos hommes d'affaires, sur une échelle moins vaste. Dans bien des villages, où il n'y a pas de concurrence locale, on se contente habituellement d'une réputation établie depuis longtemps. Et vraiment la meilleure annonce, c'est une clientèle satisfaite. Mais la plus grande mobilité des gens, aujourd'hui, et l'attrait des centres d'achats situés à la périphérie des grandes villes peuvent facilement briser les habitudes d'autrefois et le marchand local doit en tenir compte. Il possède des atouts (ainsi que son collègue, le marchand "du coin" des grandes agglomérations), mais il ne peut plus se permettre de compter sur un patronage routinier.

A ce sujet on nous permettra d'attirer l'attention de nos lecteurs sur l'annonce conjointe des commerçants de La Broquerie, qui paraît dans notre journal à intervalles réguliers. Elle décrit modestement et dignement les services des hommes d'affaires de la place, honnêtes, compétents, éveillés, et dont l'activité est profitable au village. (La "page spéciale" de tel ou tel village remplit un peu le même rôle.) C'est justement dans le but de stimuler l'entreprise locale à utiliser ses moyens modernes que notre journal, qui atteint un double marché provincial et interprovincial, offre son espace aux entreprises locales, à un taux local, qui se compare favorablement avec celui des hebdomadaires anglais d'un village ou d'une région.

On aura remarqué récemment dans nos colonnes un autre genre d'annonce "locale". Il s'agit d'une compagnie d'importance nationale qui fait connaître ses produits en y ajoutant le nom d'un représentant local. Ce dernier peut obtenir cet appui précieux assez facilement, en faisant sa demande auprès de son fournisseur. Demande doublement efficace quand on lui fait parvenir en même temps un exemplaire du journal où il peut voir figurer la publicité de General Motors, des banques, des Coops, etc., ce qui le dispense de faire enquête lui-même.

B — Dans les grands centres

Dans les grands centres, tel que St-Boniface, un programme de publicité devient plus complexe. Non seulement faut-il faire la part des choses entre télévision (?), radio et presse, mais, dans le dernier cas, le choix de la publication mérite une étude attentive.

Il est sage, par exemple, pour certaines entreprises, de ne pas négliger le marché de l'extérieur. Le propriétaire d'une station-service à St-Boniface nous a souvent avoué que son annonce dans notre journal lui valait des clients de la Saskatchewan, des voyageurs qui lui disent: "Nous avons vu votre annonce dans Le Patriote". Un fonctionnaire diplomatique qui voyage beaucoup dans cette dernière province a eu une expérience semblable. Partout on le reconnaissait, à cause de sa photo dans Le Patriote!

Autrefois, les propriétaires de petites entreprises dans les centres du genre de St-Boniface pouvaient agir comme ceux des petits villages et se fier à leur réputation auprès d'une clientèle restreinte. La concurrence moderne apporte un élément nouveau dans l'appréciation de cette ligne de conduite. Sans rivaliser avec les supermarchés, il faut savoir faire un peu de bruit afin que les acheteurs de services et de produits aient bonne mémoire au moment de la décision. Heureux celui qui a réussi par une propagande constante et attrayante à identifier son nom avec un produit, par exemple "banquet" et "Pelland".

Le rôle de l'hebdo local dans la poursuite de ce but est essentiel, car l'annonce dans les grands quotidiens coûte trop chère et n'est pas assez concentrée, tandis que l'usage de feuilles volantes manque de dignité, de régularité et d'efficacité.

Le bilinguisme complique aussi cette question de publicité. A St-Boniface, par exemple, la vente aux Anglais donne aux entreprises à mentalité française un surcroît intéressant et souvent nécessaire de volume et de profit. Il est entendu alors qu'il faut se faire connaître **en anglais.** Il peut y avoir une raison spéciale pour la publicité de ce genre. Une fois, par exemple, un gros fournisseur d'huile de chauffage voulait atteindre un secteur bien délimité d'une ville, parce que des ventes à des propriétaires trop éloignés les uns des autres dérangeraient trop l'organisation des routes des camions-citerne. Ce secteur étant anglophone, il annonçait exclusivement en anglais. Mais le principe de s'adresser aux clients éventuels par des annonces en leur langue vaut aussi pour le marché francophone. Nos marchands qui cherchent à étendre leur rayonnement plus loin ne doivent pas négliger d'entretenir et de cultiver le marché français qui est le noyau de leur commerce.

C — Exemple des grandes entreprises

Ici l'exemple des entreprises nationales les plus éclairées est instructif. Souvent elles ont deux agences de publicité, l'une à Toronto, l'autre à Montréal. L'hebdo français publié en dehors du Québec doit donc commencer ses démarches auprès d'une agence qui semble destinée à ne s'occuper exclusivement que d'un marché anglais. Des pourparlers, des visites . . . et un jour Toronto se décide de s'entendre avec Montréal parce que (1) la succursale locale dans l'Ouest veut vendre aux Canadiens français et (2) l'annonce dans les quotidiens anglais ne suffit pas pour atteindre ce but. C'est pourquoi, plusieurs entreprises utilisent les pages de notre hebdo, en plus des annonces dans le Free Press et le Tribune. C'est une reconnaissance de la population francophone. Dans le cas de "Woolworth's", ajoutons que le carton fac-similé de l'annonce nous arrive de Toronto, complètement en français. Les autres entreprises agissent avec le même souci et contrôlent soigneusement les traductions locales par télégramme. Inutile d'ajouter que le seul fait qu'une population francophone possède et fait vivre un journal exclusivement en sa langue, est une preuve visible aux agences de Toronto de l'importance de ce marché en dehors du Québec, et une réfutation concluante de l'alibi préliminaire: mais pourquoi annoncer en français, tout ce monde est bilingue? Réponse, bilingue ou non, ils veulent être "courtisés" dans leur langue, de même qu'ils veulent "leur" journal.

Il faut admettre que, de notre côté, nous tenons compte des exigences de ces clients. L'annonceur national n'a aucunement l'idée de faire vivre une bonne oeuvre ou de payer pour la publication de nouvelles dans un journal. Il veut savoir si ce journal pénètre dans les foyers comme un ami, un familier, et même comme un produit pour lequel le destinataire est prêt à payer un montant raisonnable. Alors, pour lui, l'espace dans ce journal a une valeur tangible. Par ce moyen il peut se présenter en bonne compagnie aux clients.

C'est une des raisons pour laquelle notre journal porte dans son en-tête officiel le sigle "ABC". Ce sigle garantit à l'annonceur que ce journal n'est pas distribué au hasard, mais qu'il est envoyé ou vendu sur demande du destinataire. Les inspecteurs de l'ABC, une agence internationale, passent régulièrement dans la région et aux bureaux pour contrôler ce fait et certifier le nombre de copies vendues. Il n'est pas question de chiffres ronds, ni de distribution "à la bonne franquette". Ils en veulent pour leur argent, quant à la quantité, nombre de copies, et quant à la qualité, tirage payé, livré sur abonnement. Ils évitent ainsi les aventures publicitaires qui les font paraître chiches aux yeux du public.

Evidemment il y a des exceptions à ces pratiques, mais on peut affirmer, à cause de l'importance de l'annonce nationale, que le jour où une grande partie de la population française se contenterait de moins, elle ne pourrait plus compter sur cette source pour faire vivre ni son journal, ni son poste de radio. C'est seulement en tenant bien haut ses exigences qu'elle oblige les autres à les respecter.

La question d'affaires mise à part, il est plaisant de pouvoir affirmer que, dans bien des cas, les annonceurs anglophones qui utilisent nos colonnes le font non seulement pour fins lucratives, mais aussi comme témoignage de compréhension du fait français. Il faut souligner ce détail, parce qu'il y a encore des entreprises où l'on sent que la porte est fermée, non pas à l'hebdo, mais à l'hebdo français. Elles se contentent facilement de l'annonce anglophone ou bilingue dans la proportion de 99 à 1 pour cent.

Nos marchands sont, il va sans dire, aussi tenu à se préoccuper de l'usage efficace de leurs fonds de publicité, mais là aussi nous sentons qu'ils ajoutent à leur commande d'annonces le plaisir de contribuer au prestige de la population française et de partager fièrement un peu de ce prestige, qui découle de l'existence d'un journal français.

Une recherche commune d'objectifs communs

La Fraternité française propose une autre raison à tous les Québécois de participer à la prochaine campagne de souscription. Jusqu'ici, cette oeuvre des Sociétés St-Jean-Baptiste avait pour but de venir en aide aux institutions canadiennes-françaises et aux groupes français hors du Québec.

Cette année, ses dirigeants lui ont assigné une autre fin. Celle d'établir un service pour analyser, définir et coordonner les relations entre les groupes minoritaires français du Canada et le Québec francophone. Cette analyse devra tenir compte des relations en facteur de communauté ou de groupes.

Le Canada français est complexe. D'une part, il inclut plusieurs groupes d'expression française vivant dans des provinces unilingues anglaises qui, souvent, se refusent à admettre le fait français. La faillite du projet de loi Roblin sur les écoles séparées au Manitoba, aussi bien que le refus subit par nos frères de la Saskatchewan de la part du ministre de l'éducation, M. Trapp, et du surintendant des écoles séparées de Saskatoon, M. J. Hertz, ne constituent pas, malheureusement, des exemples isolés de l'attitude du Canada anglais qui refuse d'accepter et de reconnaître dans les faits la dualité culturelle et linguistique du pays.

D'autre part, le Canada français c'est aussi le Québec avec ses millions de parlants français qui forment l'immense majorité de la population québécoise et qui considèrent leur province comme leur véritable Etat national.

Entre le désir de survie des minorités françaises et la volonté d'émancipation nationale du Québec francophone vivant dans un Canada à majorité anglophone, il y a des points de similitude. L'expérience des groupes français hors du Québec peut aider efficacement aux Québécois dans leur lutte, tandis qu'un Québec fort, image et reflet d'une vie française intense, peut puissamment servir aux groupes français à assurer leur survivance et à consolider leurs positions culturelles.

Au moment où le Canada français se redéfinit, s'interroge sur sa structure et ses cadres, cherche un équilibre entre les besoins fondamentaux des minorités françaises pour assurer leur survie et les aspirations légitimes des Canadiens français du Québec, qui remettent en question tout l'ordre constitutionnel afin d'assurer leur épanouissement collectif, il importe de chercher des points de convergence où se retrouvent les intérêts des uns et des autres, des lieux de rencontres où peuvent s'élaborer des politiques communes et des techniques d'action.

C'est à cette fin particulièrement importante dans le contexte actuel du Canada français, en pleine évolution, que la Fraternité française contribuera par un fonds pour permettre aux Etats Généraux d'entreprendre et de mener à bien cette tâche de définir et de déterminer des politiques communes à tous les groupes français du Canada en relation avec le Québec.

Jusqu'ici, pour des questions financières, les Etats Généraux ont été paralysés dans leurs travaux. Mais il est urgent de lui fournir les moyens nécessaires pour qu'ils s'acquittent de cette partie de leur mission: définir et analyser la réalité de la Nation canadienne-française et l'engager dans une action commune. Voilà pourquoi la Fraternité française endosse le projet des Etats Généraux du Canada français et propose ce but spécifique à la campagne annuelle de souscription en faveur des oeuvres françaises du Canada.

Un Canadien élu supérieur général des Frères de St-Gabriel

ROME (CCC) — Le Chapitre général des Frères de St-Gabriel, qui se tient présentement à Rome, a élu le R. F. Louis-Bertrand au poste de supérieur général de l'Institut.

Le Frère Louis-Bertrand était, au moment de son élection, provincial de la province de Montréal. Il faisait partie du comité conjoint Episcopat-Supérieurs majeurs, du bureau de direction de la Conférence Religieuse Canadienne, du Comité catholique du Conseil supérieur de l'Education, du comité ministériel de l'Enseignement pré-universitaire et professionnel, et il était président de la Fédération des Frères éducateurs du Canada et du Scolasticat central de Montréal.

Dix délégués manitobains au Ralliement de la JOC

La JOC manitobaine sera représentée par dix délégués au grand Ralliement "Travaille" qui se tiendra à Montréal les 1er et 2 mai.

C'est au cours de la Semaine Nationale des jeunes Travailleurs en septembre 1964 que fut lancée l'enquête "Travaille". Elle fut poussée dans 75 pays. Comme on le voit, elle est vraiment internationale. Chaque JOC nationale a préparé une enquête propre à son pays, enquête réaliste afin d'envisager les vrais problèmes, non seulement au Manitoba, mais dans le monde entier.

C'est pourquoi de plus en plus on a besoin de bonnes volontés, afin qu'ayant découvert les conditions de travail de la jeunesse ouvrière, tous ensemble, d'un même esprit, l'on puisse y réfléchir et apporter des solutions concrètes à ces problèmes de base. Par exemple, si l'on rencontre un gars, une fille dégoûté de son travail, le groupe jociste se doit de l'aider personnellement. Si le jeune a un problème aujourd'hui, c'est aujourd'hui que le vrai jociste cherchera à l'aider.

Une situation de travail où l'adolescent se sent écrasé, d'où il sort amoindri comme personne humaine, même si son travail personnel est un bien pour la société, son écrasement moral reste un mal pour celle-ci. Impossible d'avancer dans une société qui dégrade la personne humaine. Il faut donc premièrement découvrir dans notre milieu les facteurs qui tendent à dépersonnaliser l'homme. L'enquête JOC est plus qu'une enquête de statistiques.

Il y a beaucoup de vérités qui se cachent sous des statistiques: ainsi on vit très normalement aujourd'hui, et il y a pourtant 500,000 chômeurs. Et après ça on dit: c'est l'état normal, on en avait 500,000 l'an passé, on en avait 500,000 l'année précédente; on s'habitue à considérer cette "maladie" chronique comme étant un état de santé normal.. Mais sous ces statistiques, il y a quoi? Il y a des personnes, il y a des familles, il y a des parents qui voient leurs enfants grandir et qui sont incapables de leur donner l'éducation parce qu'ils sont chômeurs; ils doivent vivre dans des conditions qui sont épouvantables dans un monde aussi civilisé que le nôtre. Et quand on scrute plus attentivement ces statistiques, l'on constate que la plus grande majorité des chômeurs ne sont pas des adultes, mais des jeunes.

Des statistiques, c'est la vérité, mais ce n'est pas toute la vérité. Et c'est pourquoi, nous les jeunes de la JOC sommes intéressés aux jeunes, à tous ces jeunes qui souffrent, car, ayant compris l'esprit de la JOC et découvert les problèmes des autres, nous voulons les aider de toutes nos forces.

Résultats de l'enquête

Oui, les jeunes du Manitoba envoient des délégués au Ralliement pour proclamer leurs droits et leurs obligations. Ces représentants sont: Marjolaine Beauchemin, Juliette Jeanson, Paulette Marcoux, Evelyne Dorge, Gérard Dorge, Lyne Carey, Raymond Mahé, Paul Laurin, Maurice Fiola et Michel Rocan.

C'est à ce Rallye que les jeunes vont soumettre les résultats de l'enquête faite durant l'année, afin de préparer une synthèse sur les conditions de travail des jeunes Canadiens et orienter l'action à prendre pour une meilleure intégration du jeune dans le monde ouvrier.

Remarquez bien, jeunes travailleurs, que ce ne seront pas seulement les délégués qui participeront à ce ralliement, mais vous tous, par cette enquête, où ensemble nous avons décelé vos conditions de vie, vos conditions de travail.

Donc au nom de l'aumônier de la JOC, M. l'abbé Louis Laurencelle, au nom de tous les jeunes travailleurs manitobains, nous souhaitons bon voyage et bonne chance aux délégués.

Fédération de la JOC Manitobaine.

Les faits saillants du budget fédéral

OTTAWA — Une réduction de 10 pour cent de l'impôt sur le revenu global de base entrera en vigueur dès le 1er juillet de cette année et profitera également aux habitants de toutes les provinces, jusqu'à concurrence de $600.

1965 sera une année d'expansion et de progrès continus et l'on prévoit une augmentation de plus de 7 pour cent du revenu national brut qui atteindrait les $50,000,000,000 pour la première fois.

* * *

Le but de ce "budget de croissance" est de favoriser une expansion vigoureuse et régulière qui assurera des niveaux d'emploi élevés et ascendants.

* * *

Il sera établi une Société de développement du Canada donnant à tous les Canadiens l'occasion de bénéficier de l'expansion nationale; cette société aura un capital-actions d'un milliard de dollars et les actions se vendront $5 chacune.

* * *

L'amortissement rapide aux fins de l'impôt des dépenses effectuées pour les machines de fabrication par les compagnies comportant une certaine mesure de propriété canadienne, inauguré dans le budget de 1963, sera prolongé jusqu'à la fin de 1966.

* * *

Le programme d'encouragement à la recherche scientifique sera revu et amélioré.

* * *

Les frais de publicité destinée à des magazines et des journaux étrangers ne seront plus admis à titre de dépenses déductibles pour l'impôt après le 31 décembre 1965.

* * *

Les éditions canadiennes des publications "Time" et "Reader's Digest" seront exemptes de cette législation concernant la publicité dans les publications étrangères.

* * *

Aucun changement dans la taxe d'accise et les droits d'accise ni dans l'impôt sur les biens transmis par décès.

* * *

La prévention de la pollution des eaux sera encouragée par un amortissement rapide, aux fins de l'impôt, des immobilisations à cette fin.

Les Orangistes: l'Union Jack est obligatoire

BELLEVILLE — La loge royale d'Orange a décidé que toute loge de l'est de l'Ontario qui sera prise à n'utiliser que le nouveau drapeau unifolié du Canada, sans l'accompagner de l'Union Jack, sera expulsée du mouvement.

Cette décision a clôturé un congrès de cinq jours qui a réuni quelque 300 délégués d'Oshawa jsuqu'aux frontières du Québec. Les congressistes ont aussi adopté une résolution favorisant le "God Save the Queen" comme hymne national du Canada.

Division scolaire de St-Boniface no 4

Le 29 avril 1965.

Note aux parents:

Les parents qui demeurent dans la Division scolaire de St-Boniface sont priés d'enregistrer les nouveaux élèves pour le mois de septembre à l'école publique de St-Boniface la plus rapprochée de leur demeure, durant les heures de classe dans la semaine du 3 au 7 mai.

Pour un commençant dans la première année, on demande un certificat de naissance ou un baptistaire. On accepte à la première année un commençant qui aura six ans avant le 31 décembre 1965.

Pour les nouveaux élèves qui s'inscriront à la deuxième année en montant, ils devront présenter une carte de promotion ou un bulletin.

On ne peut jamais trop insister sur l'importance et la nécessité d'inscrire dès maintenant vos enfants qui entreront en classe pour la première fois dans les écoles de la Division. Le nombre d'élèves nouveaux joue un très grand rôle lorsqu'il s'agit de déterminer les lignes de démarcation pour chaque école.

LE SURINTENDANT.



Lors de l'ouverture officielle de la Librairie Lumen à St-Boniface, dans la soirée du 19 avril, M. Damien Giordani, consul de France, inaugura en même temps au nom de son gouvernement une Exposition du Livre de la Jeunesse (édition 1964-65). C'est ainsi que jusqu'au 1er mai prochain, 160 volumes contenant toute une production française de romans, de livres de sciences, d'encyclopédies, de livres d'histoire, etc., ont attiré un grand nombre d'adolescents et de jeunes, ainsi que des parents, des éducateurs, même des professeurs de l'Université de Manitoba qui s'attardèrent à feuilleter ces livres bien reliés, richement illustrés, et où tous les secrets de l'imprimerie ont été à l'oeuvre pour attirer l'oeil et l'esprit. Ci-dessus l'on voit cinq petits (Murielle, Paul et Alain Laberge, Raymond et Lorraine Nault) qui semblent plus intéressés à feuilleter un livre humoristique qui met l'art culinaire à la portée des enfants. M. Georges Laberge, gérant de Lumen, est enchanté du résultats "tangible" de cette Exposition. (Photo Winnipeg Tribune)

La Veillée A l'Hôtel de Ville

par M. Henry LANE, courriériste municipal de La Liberté et le Patriote

Lundi soir à 7 h. 30 eut lieu la réunion régulière du Conseil de la ville de St-Boniface. Dès le début, M. le maire déclara qu'il n'avait pas voulu alarmer la population de St-Boniface quant au danger d'une inondation possible, à cause du bon état des digues et des ententes qui avaient été faites avec les autorités de Transcona pour leur emprunter l'équipement nécessaire.

Une plainte fut reçue à propos d'une maison vacante et en très mauvais état sur la rue Horace, où les enfants s'assemblent pour fumer. Le Conseil demande au Métro d'étudier ce problème et de voir s'il y a lieu de démolir cette maison.

Mme Clémentine Churchill a remercié le Conseil pour les condoléances exprimées lors du décès du grand homme d'Etat.

Un représentant d'une compagnie voulant établir un entrepôt de ferraille sur un terrain irrégulier, près des rues Nicolas et Dupuy, s'est présenté devant le Conseil pour plaider la cause de son client, disant que cet entrepôt ne serait pas un cimetière de carcasses de vieux "chars". Le Conseil remit la question au comité aviseur d'urbanisme, qui devra présenter son rapport lors d'une réunion spéciale du Conseil, lundi prochain.

M. Monk, du Club Kiwanis de St-Boniface, Norwood et St-Vital, s'est présenté devant le Conseil pour demander un octroi de $500 qui leur permettrait de recevoir à diner de 500 à 600 personnes, lors du congrès de district les 20, 21 et 22 mai. Le thème décoratif du congrès prendra l'aspect de la rive gauche de la Seine (celle de Paris évidemment!). En parlant de leurs activités, M. Monk révéla qu'ils organisent un bingo mensuel à l'hôpital Taché, qu'ils s'occupent d'une troupe de scouts handicapés, qu'ils ont fait don d'équipement à la salle St-Amant du sanatorium et de dons de livres aux bibliothèques publiques de St-Boniface. Ils espèrent que les villes de St-Vital et de St-Boniface patronneront ce diner. St-Vital a promis $400. La demande est référée à la réunion spéciale du Conseil.

M. Andrews, du restaurant de ce nom à Norwood, demanda au Conseil pourquoi son établissement est-il sujet à une taxe d'affaires de 12 pour cent, alors que les restaurants ne paient que 10 pour cent. M. le maire lui expliqua que les établissements commerciaux sont taxés selon diverses catégories, et que ces taxes sont à peu près les mêmes partout. Donc, pour changer le taux, il faudrait que la ville demande un amendement à la charte. L'échevin Softley suggéra que M. Andrews soumette un mémoire qui pourrait être étudié par le Conseil et que, si un changement de taxation était recommandé, le Conseil pourrait alors demander à la législature d'amender la charte.

Le comité de la circulation avait recommandé la semaine dernière, malgré une grande répugnance à la faire, d'autoriser le Club Champlain d'utiliser la rue pour y installer les jeux de carnaval, et ceci malgré l'opposition formelle des chefs de police et de pompiers. Il y eut une longue discussion où l'échevin Hart voulait que cette permission soit accordée au Club Champlain, mais que nulle autre permission ne soit accordée par la suite; où l'échevin Guyot dit que le Club Winakwa va faire une demande semblable; où l'échevin McGurran proposa que les demandes soient accordées pour cette année seulement, et que les clubs soient avertis qu'aucune permission semblable ne sera accordée l'an prochain. Finalement, l'échevin McGurran proposa que la demande du Club Champlain soit rejetée et que toute autre demande semblable soit refusée. Le Conseil vota en faveur 4 contre 3, les échevins Hart, Ursel et Guyot enregistrant leur vote "contre".

Le réglement 4528 fut passé à l'unanimité. Ce règlement oblige toute personne voulant se servir de "pétards" ou toute autre forme d'explosifs d'obtenir un permis du chef des pompiers. Le permis est gratuit, et toute infraction à ce règlement entrainera une amende de $50. La ville a aussi demandé à la législature d'amender sa charte afin de pouvoir empêcher la vente de ces produits. Cette mesure est prise à cause du nombre d'accidents déplorables dans le passé, et d'incendies causés par l'usage irréfléchi de ces petites bombes.

L'échevin Guyot représentera le maire au "Marchoton" d'un mille, le samedi 1er mai, organisé par le YMCA. Il suggéra qu'une bonne paire de chaussures du plus grand magasin de chaussures de l'avenue Provencher l'aiderait à représenter dignement Son Hon. le Maire.

L'échevin Lonergan proposa un vote de remerciement à la ville de Transcona pour son offre d'équipement pour nous aider en cas d'inondation. Il proposa aussi un vote de sympathie envers la famille de M. Paul Lavoie, citoyen bien connu de notre ville.

L'échevin McGurran demanda que l'Unité Sanitaire notifie formellement le Custom Abattoir d'enlever le tas de fumier qui est à proximité du grand chemin.

L'échevin Ursel fut choisi comme maire suppléant pour les mois de mai et juin.

Il était déjà 11 h. 30 p.m. lorsque le conseil se réunit en réunion privée pour mettre les dernières touches au budget et procéder à son adoption. Le maire convoquait la presse pour une réunion, mardi à 2 h. p.m., où il donnerait les résultats de ces délibérations.

A cette réunion, M. le Maire déclara que, si la ville peut réduire le tarif de taxation sans réduire les services publics, ceci est dû en grande partie au fait que les membres du conseil, les présidents des commissions, les chefs de département ont soumis des prévisions budgétaires réalistes en vue d'en arriver à un budget balancé, tout en prévoyant l'expansion économique de notre ville.

Malgré une augmentation totale de $268,117 dans les taxes payées au gouvernement métropolitain, et des augmentations dans les taxes scolaires, la ville a réussi, partiellement à cause de l'augmentaion de l'évaluation, à diminuer le taux de 67.61 l'an dernier à 53.69 pour le district scolaire de St-Boniface, et de 64.87 à 51.05 pour celui de Norwood. Le budget total de la ville se chiffre à $5,332,267.50.

M. le Maire était accompagné du trésorier de la ville, M. Châle, qui était heureux de voir que, dans la plupart des cas, les taxes seront moins élevées et que, de plus, les propriétaires pourront jouir de la ristourne de $50 ou de la moitié de la taxe scolaire jusqu'à $50, tel que promis par le gouvernement provincial.

Le trésorier suggéra un moyen facile pour arriver à évaluer votre taxe: multipliez votre évaluation par 53.69, si vous êtes dans le district scolaire de St-Boniface, ou par 51.05 si vous habitez le district scolaire de Norwood, et vous obtiendrez un chiffre qui sera très près du montant de votre taxe.

A lundi prochain.

LIMA — Un éminent sismologue chilien, réputé pour l'exactitude de ses prévisions, laisse prévoir une série de violents tremblements de terre à travers le monde et l'entrée en activité et en chaine d'une série de volcans.



CITÉ DE SAINT-BONIFACE
Avis d'améliorations locales

AVIS est par les présentes donné que le Conseil de la Cité de Saint-Boniface a décidé d'exécuter et exécutera les améliorations locales suivantes et prélèvera le coût de ces améliorations contre les propriétés bordant ou y aboutissant, comme une taxe de frontage, à moins que la majorité des propriétaires des terrains en question, représentant, trois-cinquièmes (3/5) de la valeur de ces propriétés, basée sur le dernier rôle d'évaluation de la Cité ne protestent au Conseil contre l'exécution de ces projets en dedans d'un mois de cet avis:

	COUT Environ
Pavage en béton armé — 6" d'épaisseur — 24' de largeur	
Avenue Braemar, de la rue Marion à la rue Goulet	$15,000.00
Bordure de rue et ruisseau	
Enfield Crescent, de l'avenue Traverse à la rue Horace	7,800.00
Avenue de la Cathédrale, de la rue Aulneau à la rue Des Meurons	7,800.00
Trottoirs (en béton)	
sur le côté de la **rue Goulet**, à l'est de Enfield Crescent jusqu'au trottoir actuel	1,250.00

Coût actuel des améliorations sur base de frontage

Pavage en béton armé y compris le nivellement et tourbe de boulevard (période de 10 ans)

Comptant	$12.50 du pied de frontage;
Versement annuel sur une base de 10 ans	$ 1.69835 du pied de frontage;

Coût environ d'améliorations sur base de frontage

Bordure de rue et ruisseau (période de 3 ans)

Comptant	$ 2.00 du pied de frontage;
Versement annuel sur une base de 10 ans	$ 0.75 du pied de frontage;

Installation de trottoirs

Comptant	$ 2.50 du pied de frontage;
Versement annuel sur une base de 10 ans	$ 0.94 du pied de frontage;

Pour plus amples détails s'adresser à M. Joseph BOCKSTAEL, Ingénieur, à l'Hôtel de Ville.

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME
Greffier

Hôtel de Ville, St-Boniface,
le 23 avril 1965.

N.B.—En vertu des dispositions de la Charte de la Cité, le coût d'une amélioration autre qu'un égout ou un acqueduc, sera distribué de la façon suivante, pour une amélioration de flanc:

Quinze (15%) pour cent sera prélevé contre les terrains de flanc;

Quatre-vingt-cinq (85%) pour cent sera absorbé par la Cité;

IMPORTANT — N.B. — L'Amélioration affectant votre propriété est indiquée ainsi "O".

Madame Giordani fait mieux connaître et aimer Picasso

Picasso, ce n'est plus seulement un nom à la mode ou un mot qui évoque les extravagances du cubisme ou du surréalisme, pour les très nombreux membres de l'Alliance Française réunis, mardi soir, au University Women's Club de Winnipeg. C'est un homme de notre temps, d'une nature tourmentée que les tragiques événements de notre siècle n'ont jamais laissé indifférent. C'est un artiste qui a su employer à l'extrême toutes les techniques de la peinture, de la sculpture et de la poterie pour exprimer les secrets intimes de son âme, ses réactions violentes face aux tragédies de guerres idéologiques, et aussi son désir de ne pas copier, mais d'interpréter en profondeur la beauté ou la laideur des humains et des choses.

Cette connaissance profonde du grand Picasso, dont jouissent désormais les membres de l'Alliance Française, est le fruit de la conférence donnée par Mme Damien Giordani, artiste elle-même et donc en mesure de comprendre un "confrère". Tout en donnant les grandes étapes de la vie agitée de Picasso, tout en interprétant les fluctuations de son art qui passa des périodes bleue et rose au cubisme et au surréalisme, Mme Giordani a surtout cherché à démontrer le profond humanisme de l'artiste et de son oeuvre. Elle y réussit grâce à un texte longuement médité et préparé avec soin jusque dans le moindre détail, et abondamment illustré de diapositives triées avec goût et amour.

Faute de temps, il faut remettre à la semaine prochaine le compte rendu de cette importante conférence, mais disons tout de suite que la conférencière a fait aimer Picasso par ses auditeurs grâce à ses connaissances quasi personnelles de l'artiste et de son oeuvre, grâce à un texte parfaitement équilibré, grâce à un français impeccable où le vocabulaire était digne de la phrase légère et puissante à la fois (Il paraît que M. Giordani, consul de France, a été ici un collaborateur de première valeur!), grâce enfin à une diction qu'un certain accent rendait plus qu'agréable et à une voix aux modulations variées qui rejetaient toute monotonie.

Les professeurs Joubert et Richard, de l'Université de Manitoba, qui eurent l'agréable tâche de présenter et de remercier la conférencière, n'ont nullement exagéré en multipliant les éloges et les compliments, et les auditeurs ajoutèrent d'ailleurs encore davantage à ce tribut d'hommage.

Ainsi se terminaient les activités 1964-65 de l'Alliance Française. Digne fin d'une année culturelle de grand prix.

Journée mondiale de prières pour les vocations le 2 mai

Dimanche prochain, le 2 mai, est déclaré "Journée de prières pour les vocations sacerdotales et religieuses" au Canada.

Cette proclamation fait suite au voeu de Sa Sainteté le Pape Paul VI qui a demandé à tous les catholiques du monde de s'unir en un jour de prières spéciales pour les vocations, et a établi le second dimanche après Pâques, — cette année, le 2 mai prochain — comme "Journée mondiale de prières pour les vocations".

Comme le titre l'indique, l'activité essentielle et primordiale de ce jour doit être consacrée à la prière. Cette croisade universelle a une intention bien particulière: l'accroissement de toutes les vocations, vocations au clergé diocésain, au sacerdoce religieux, et à la vie dans les communautés de Soeurs et de Frères et les instituts séculiers.

Tous les catholiques canadiens sont donc invités à s'unir, en ce jour de prière, à tous les autres catholiques du monde entier.

1) Dans le diocèse de St-Boniface, une semaine de Vocations a eu lieu du 21 au 27 mars. Le thème était: "Tous rachetés, tous sauveurs avec le Christ." Le directeur diocésain des Vocations invite les fidèles à faire du dimanche 2 mai une journée de prières, en réponse au voeu de Notre Saint-Père le Pape.

2) Dans le diocèse de Winnipeg, S. Exc. Mgr G. B. Flahiff incite le clergé à faire réciter des prières spéciales dans toutes les églises et chapelles, à cette intention. Il recommande fortement aux laïcs de prier individuellement pour les vocations, et de faire la communion en famille, ce jour-là. Quant aux maisons religieuses, il leur suggère d'avoir, là où c'est possible, une heure d'adoration ou autre dévotion spéciale, dans le même but.

Sts-Martyrs-Canadiens

Décès de M. F.-X. Paillé

A son domicile, 251, rue Dussault, le 6 avril, est décédé subitement à l'âge de 69 ans M. François-Xavier Paillé, agent général d'assurances.

Lui survivent son épouse, Blanche; un frère, le Dr Georges, de Vancouver; une soeur, Blanche, de St-Boniface; trois filles, la Rév. Sr Maurice-Albert, S.S.J.M. (Jeannine), Mme Gérard Boulet (Annette), et Georgette, de Montréal; deux fils, Jean-Emile, de St-Boniface, et Maurice, de Montréal; 14 petits-enfants. Un autre fils, le lieutenant Albert, est mort en Corée.

Le service fut chanté le samedi 10 avril par M. l'abbé B. Bélanger, curé, en l'église des Sts-Martyrs-Canadiens et l'inhumation se fit au cimetière de St-Boniface.

Les porteurs étaient M. Alcide Boivin et cinq neveux du défunt, MM. Philippe et Joachim Paillé, Claude LaFlèche, M. Dadalt et B. Welfley.

Remerciements

La famille de M. F.-X. Paillé désire remercier bien sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes et de fleurs, bouquets spirituels, visites et assistance aux prières et aux funérailles. Un merci spécial aux Filles d'Isabelle.

Baptêmes

Marc-Robert, fils de Paul Boulanger et de Doris Avanthay.

Patrick - Jean - Pierre, enfant choisi de Pierre Dumont et de Renée Vigouroux.

Guides et Jeannettes

Les samedi et dimanche 1er et 2 mai, il y aura vente d'insignes en faveur des Guides et Jeannettes. Les représentantes de ces deux groupes seront dans les grands magasins du Parc Windsor pour promouvoir cette vente.

Il y aura réunion des Jeannettes le samedi 1er mai, de 10 h. à midi, en la salle paroissiale et la réunion des aspirantes, de 11 h. à midi.

Club Béliveau

On prie tous les messieurs de la paroisse de bien noter que le premier "Smoker", organisé par le président des activités fraternelles, aura lieu le vendredi 30 avril, à 8 h. 30 p.m., en la salle paroissiale. Venez vous récréer, vous régaler et en même temps faire connaissance avec le nouvel exécutif.

Heures des messes

Dimanches: 8 h. 15, 9 h. 30, 11 h. a.m. et 9 h. p.m.; messes sur semaine: 7 h. a.m.; jeudi: 3 h. 45; samedi: 9 h. a.m.

Vassar

Décès

Le lundi 19 avril, à l'hôpital Taché de St-Boniface, est décédé M. Antoine Grouette, autrefois de Vassar. Il était âgé de 93 ans.

Les prières furent dites à 8 h. le jeudi soir à Vassar et les funérailles eurent lieu à l'église paroissiale de l'endroit à 10 h., vendredi matin. M. l'abbé Jean-Louis Caron officia.

Le défunt laisse dans le deuil deux fils, Georges, de Vassar, et Joseph; trois filles, Antoinette et Clémentine, de Winnipeg, et Mme J. Ckoh (Anna), de New York; trois petits-enfants et quatre arrière-petits-enfants. Son épouse est décédée en 1961.

PETITE NOTE

M. et Mme J.-A. Couture, de St-Boniface, ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis du mariage de leur fille, Claudette, à M. Gordon Hollands, d'Edmonton, Alberta. Le mariage sera célébré en l'église St-Michel Archange d'Edmonton, le samedi 22 mai. Pas de faire-part.

Nouveautés à la bibliothèque

(suite)

791.45 — Schramm, Wilbur. **Television in the Lives of our Children.**
793.43069 — Leprochon, Pierre. **Michelangelo Antonioni.**
796.83 — Savant, Jean. **La boxe.**

Littérature

800 — Bars, Henry. **La littérature et sa conscience.**
840.9 — Berchtold, Alfred. **La Suisse romande au Cap du XXe siècle, Portrait littéraire et moral.**
840.9 — Boisdeffre, Pierre de. **Une histoire vivante de la littérature d'aujourd'hui, 1939-1964.**
841 — Seghers, Pierre. **Le livre d'or de la poésie française des origines à 1940, réuni, présenté et commenté.**
842.9 — Thibon, Gustave. **Vous serez comme des dieux.**
843.9 — Bonnier, Henry. **Albert Camus ou la force d'être. Essai.**
843-9 — Debrie-Panel, Nicole. **Louis-Ferdinand Céline.**
847 — Queneau, Raymond. **Exercices de style.**
847 — Sempé. **Joachim a des ennuis.**
891.4 — Tagore, Rabindranath. **Amal et la lettre du roi, suivi de Chitra.**
891.78 — Kazakov, Iouri. **La belle vie.**

Histoire

914.2 — Gault, Henri. **Guide Julliard de l'Europe.**
914.95 — **Greece; Cyprus; Mount Athos.**
929.3 — Auger, Roland-J. **La grande recrue de 1653.**
943.086 — Delarue, Jacques. **Histoire de la Gestapo.**
944.081 — Bolloré, Gwenn-Aël. **Nous étions 177 . . .**
946.081 — Thomas, Hugh. **La guerre d'Espagne.**
959 — Fall, Bernard. **Indochine, 1946 - 1962. Chronique d'une guerre révolutionnaire.**
965 — Boualam, Bachaga. **L'Algérie sans la France.**
971.04 — **Prelude to Confederation, 1864-1867 — Ainsi naquit la Confédération.**
971.4281 — McLean, Eric. **Le passé vivant de Montréal.**

— II —

Biographie

92 — Camus, Albert. **Carnets. Janvier 1942 — Mars 1951.**
92 — Chaplin, Charles. **Histoire de ma vie.**
92 — Fishman, Jack. **La vie privée de Joseph Staline.**
92 — Ghislaine de Monaco. **"Sois princesse" . . . dit-il.**
92 — Giles, Frank. **Un correspondant très particulier: Blowitz du "Times".**
92 — Mooney, Booth. **Lyndon B. Johnson.**
92 — Swanberg, W. A. **Citizen Hearst.**
92 — Wallace, Irving. **La vingt-septième épouse du Mormon.**
92 — Wright, Constance. **Hortense, reine de l'Empire.**

Roman

R — Clavell, James. **Un Caid.**
R — Farale, Dominique. **La légion a la peau dure.**
R — Knickerbocker, Charles-H. **Tu seras médecin.**
R — Lewis, Sinclair. **Arrowsmith.**
R — Mauriac, François. **Le mystère Frontenac.**
R — Mohrt, Michel. **La prison maritime.**
R — Pergaud, Louis. **De Goupil à Margot.**
R — Prassinos, Gisèle. **Le visage effleuré de peine.**
R — Prouty, Olive H. **Fabia.**
R — Simenon, Georges. **Le passager clandestin.**
R — Waliullah, Syed. **L'arbre sans racines.**
R — Waters, Frank. **L'homme qui a tué le cerf.**
R — Weisenborn, Günther. **L'exécuteur.**
R.P. — Charteris, Leslie. **Le saint retrouve Greta.**
R.P. — Manceron, Geneviève. **La biche.**
R.P. — Nord, Pierre. **La folre aux savants.**
R.R. — Cesbron, Gilbert. **Une abeille contre la vitre.**
R.R. — Duras, Marguerite. **Le ravissement de Lol V. Stein.**
R.R. — Green, Julien. **Moira.**
R.R. — Green, Julien. **Mont-Cinère.**
R.R. — Maurois, André. **Le cercle de famille.**
R.R. — Tolstoï, Léon. **Anna Karenine.**
R.S. — Charles, Theresa. **Le mari inconnu.**
R.S. — Sirdel, Claude. **Linterrègne.**

Section "tous"

157.2 — Marcozzi, Victor. **Le sens de l'amour.**
248.4 — Quoist, Michel. **Prières.**
271.9 — Lexau, Joan M. **Convent Life.**
301.425 — Prudence, Claude. **J'ai 17 ans. Le jeune homme et l'amour.**
301.425 — Sahuc, Louis J. M. **A la découverte de l'autre. Problèmes de l'adolescence.**
785.42 — Montarlot, Gérrd. **Le jazz et ses musiciens.**
92 — Jellinek-Mercédès, Guy. **Mon père, Monsieur Mercédès.**
92 — Roche, Aimé, O.M.I. **Dieu m'a provoquée . . .**
92 — Valensin, Auguste. **François.**
F — Huré, Anne. **The Two Nuns.**
R — Bremond d'Ars, Yvonne de. **Le métier d'antiquair.e**
R — Conte, Arthur. **Où vivre? Un prince cherche un royaume.**
R — Lagerlof, Selma. **Le merveilleux voyage de Nils Holgersson à travers la Suède.**
R — Ramos, Graciliano. **Sécheresse.**
R.P. — Hall, G. Holiday. **L'homme de nulle part.**
R.P. London, Jack. **Le bureau des assassinats.**
R.P. — Macdonald, John Ross. **Un mortel air de famille.**
R.P. — Rey, Jean-Andre. **Tempête sur le Yorkshire.**
R.P. — Rice, Craig. **Maman déteste la police.**
R.P. — Usher, Frank. **Le récital de Kaltenburg.**

Nouveau journal

Le Monde (édition hebdomadaire).

Disques

c784.4 — Lemay, Jacqueline. **Apôtre à vingt ans.** Canada, Radio-Marie, NDC 455903.
c784.4 — Lemay, Jacqueline, O.M.M.I. **Route claire.** Canada, Radio-Marie NDC 456108.
c784.4 — Les Jérolas. **Au pays des Incas; Je t'aime; Bossa Nova.** Canada, RCA Victor 57-5560.
784.61 — Aznavour, Charles. **Je m'voyais déjà.** Barclay, CBLP-2001.
784.61 — Les Chats Sauvages. **Derniers baisers (Sealed with a Kiss); Sherry.** France, Pathé PAM 77.437.
784.61 — Les Compagnons de la Chanson. **L'enfant de bohème; un Mexicain.** France, Pathé PAM 77.410.
784.61 — Les Compagnons de la Chanson. **Le marchand de bonheur; Carioca, mon ami (Madeira de Lei).** France, Pathé PAM 77.293.
784.61 — Fontaine, Christine. **Je t'aime; Tous les chemins.** France, Pathé PAM 77.468.

(à suivre)

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Notre assemblée annuelle dite "Beef night" a été des plus intéressantes: les membres convaincus y apportèrent un esprit de charité et de bonhomie tout à la fois.

Le frère Duguay fut l'heureux gagnant du billet qui lui permit de nous exposer les points saillants de sa vie. Nous passions ensuite à la lecture des communications qui entraîna une vive discussion, spécialement du congrès d'Etat. Le grand chevalier recommande de faire un effort pour assister à ce congrès qui ne peut qu'être instructif et intéressant pour tous.

Le frère Lavack lance un appel pressant aux donneurs de sang, leur demandant de se rendre à la clinique de la Croix-Rouge, rue Osborne, le mardi 25 mai, ente 7 h. et 8 h. p.m. De là ils viendront à notre local, où ils pourront refaire leurs forces. Nous devons ajouter que cette fois-ci les Chevaliers sont invités avec leur épouse à la Croix-Rouge aussi bien qu'à notre local ensuite. Ce projet tiendra lieu d'assemblée récréative du mois de mai.

Les frères Aubry et Collette nous prouvent une fois de plus leur patriotisme. Si nous voulons du français, c'est à nous d'en mettre.

Le frère Aubry a su, une fois de plus, faire valoir ses talents de cérémoniaire en tenant ferme contre une irrégularité qui se glissait dans nos rangs.

Le frère Rousseau montre l'intérêt qu'il porte aux activités catholiques en nous expliquant un plan très élaboré en vue des retraites fermées. Ce projet est d'envergure et pourrait même devenir projet d'Etat.

M. l'Aumônier fit ressortir la merveille qu'est la Résurrection du Christ et que Dieu a besoin de nous pour répandre le bien. Pour le faire, soyons joyeux.

Il est regrettable qu'une erreur se soit glissée dans la dernière chronique. (Nous souhaitons aux trois frères Laurencelle, non pas Courcelles).

Le comité de publicité nous offre des suggestions résultant de discussions éclairées. Le frère C . . (Romain) soutient qu'une étude approfondie de l'ABC serait d'importance capitale pour notre Conseil, et qu'un programme à longue échéance qui engagerait non seulement le porte-monnaie mais aussi l'esprit d'initiative et le dévouement, créerait un intérêt plus stable.

Le frère Gendron nous prouve que donner du sang ne fait pas mourir, pas plus qu'un bouton de chaleur n'a fait mourir le frère Lavack. A l'avenir le bouton sera remplacé par l'écusson officiel des ex GC. Ce n'est pas trop tôt.

Après-tout.

Décès

LEVIS-J. L'HEUREUX

M. Lévis-Joseph L'Heureux, âgé de 17 ans, est mort accidentellement le dimanche 25 avril. Il est né à St-Pierre. Il fit ses études à l'école Provencher et demeurait avec ses parents, M. et Mme Edouard L'Heureux, à 139, rue Notre-Dame, St-Boniface.

Les prières furent récitées mardi soir à la chapelle funéraire Desjardins. Le service fut chanté en la basilique de St-Boniface le mercredi 28 avril. Les restes mortels reposent dans le cimetière de St-Boniface.

En plus de ses parents, le jeune défunt laisse dans le deuil deux frères, Gérald et Edouard; six soeurs, Anita (Mme Georges Forest), Léonne (Mme Guy Carrière), Noëlla, Paulette, Doris et Carmen, tous de St-Boniface.

PAUL HENRI LAVOIE

Le lundi 19 avril, 1965, à l'hôpital général St-Boniface, est décédé à l'âge de 73 ans, M. Paul Henri Lavoie, époux de Mme Orize Lavoie, de 259, rue Kitson, Norwood. Il fut au service de la compagnie de la Baie d'Hudson pendant 27 ans. Lui survivent, outre son épouse, quatre fils: Gilles, René, André et Claude; trois filles, Mmes G. Champagne (Jeannine), C. Turenne (Alyette) et D. Shore (Gisèle); cinq soeurs, Mmes A. Thibault, A. Labelle, H. Lacerte, H. Benoist et L.A. Tétreault; 11 petits-enfants. Les prières furent récités à 8 h. p.m., le 20 avril au salon funéraire Desjardins. Les funérailles eurent lieu à 10 h., le lendemain, mercredi, à l'église du Précieux Sang et l'inhumation au cimetière de la basilique de St-Boniface.

Petites Notes

Thé annuel

La Ligue des Femmes Catholiques de la paroisse St-François tiendra son thé annuel, le dimanche 16 mai, à la salle paroissiale, 1037, chemin Dugald, de 2 h. à 5 h. p.m. Tous sont bienvenus.

Fiançailles

M. et Mme Joseph L'Heureux sont heureux de faire part à leurs parents et amis des fiançailles de leur fils, Raymond, à Mlle Hélène Mathieu, fille de M. et Mme René Mathieu.

Déjeuner-communion

A l'occasion du déjeuner-communion des Anciens du Collège de St-Boniface, le dimanche 2 mai, M. René Préfontaine parlera du rapport de la Commission Michener.

Chronique des Clercs-Servants de la basilique-cathédrale

Une discussion eut lieu à la réunion du Bureau de Direction. Discussion qui peut sembler "hors programme" chez les Clercs-servants, mais discussion qui montre bien que nos jeunes ont soif de comprendre et de voir "clair dans leurs affaires".

En notre terre dite de chrétienté, nous savons que subsistent des habitudes d'enseignement, de prédication et d'apostolat, tout comme des formes de gouvernement d'autoritarisme où le freinage seul compte. On demande l'obéissance et on n'accepte pas d'avis. Comme toujours, un décalage existe entre la réalité et nos mentalités. On nous dira, par exemple, que nous créons des problèmes qui n'existent pas, ou encore que notre jeunesse ne vaut rien . . . et puis après?

Notre jeunesse est-elle si indépendante, si révoltée qu'elle le montre parfois? Toute cette instabilité, ces duretés de langage, ce besoin d'action ne cachent-ils pas souvent une âme tendre, inquiète, et à sa manière disponible?

Tout ce qui a cours actuellement au sujet de "la jeunesse" se révèle assez boiteux dès que l'on devient plus soucieux des êtres que des mots.

La pente la plus dangereuse de la jeunesse d'aujourd'hui est l'appel du vide, la fascination du néant. Devant la lâcheté du monde qui l'entoure, il est naturel que le jeune se révolte et se refuse d'être le complice du mensonge, de la médiocrité et des mesquineries de ceux qui veulent avoir autorité sur lui. N'oublions pas que le mal de l'âge adulte est de s'ensevelir dans le "tout fait" (qui ne demande pas d'effort) de l'environnement sociologique et d'aboutir au suicide de la personnalité. Et le mal de la jeunesse est de refuser ou de fuir la réalité pour se réfugier dans le rêve, la révolte, et l'utopie.

Comment peut-on les aider? Trop souvent hélas! nous voyons nos efforts et nos élans réduits à néant par ceux qui craignent la nouveauté. Nous aimerions que ceux-là puissent entendre et comprendre la chanson d'Edith Piaff "Opinion publique". Ils comprendraient sans doute que devant les obstacles nous ne pouvons fermer les yeux, feindre d'ignorer, accepter le fait. Même au risque de troubler les "bonnes consciences", il nous faut heurter, sonner l'alarme et psychanaliser. A ceux qui s'installent dans une contradiction et refusent d'aller jusqu'au bout d'une idée importante, à ceux qui refusent sans comprendre et qui acceptent d'être des dilettantes (même s'ils donnent une assez belle prestance, en fait leur position est faible), à tous ceux-là qui se piquent de pouvoir dire un mot sur n'importe quelles sciences et qui sont incapables de dire dix mots sur chacune d'elles, nous livrons cette pensée de Pascal: "une forêt qui empêche de voir l'arbre, et un arbre qui empêche de voir toute la forêt". La forêt c'est notre jeunesse. L'arbre qui empêche de voir toute la forêt est peut-être l'un de vous amis lecteurs . . . alors . . . qu'attendez-vous? Nous voulons voir toute la forêt.

Point et Virgule.

Exposition de dessins

Nous avons le plaisir de vous convier à une exposition de dessins d'enfants qui se tiendra les 1er et 2 mai à la librairie de St-Boniface.

Les dessins spontanés de ces jeunes artistes ont été réalisés durant les cours d'initiation à l'art, qui ont lieu tous les samedis à l'école Marion.

Ces cours sont donnés par Roland Mahé.

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SP 4-2541, poste 249, ou écrivez au Service (Français) d'Information, Société Radio-Canada, C.P. 160, Winnipeg. Adressez-vous en français.

L'été à la télévision

"Que faisiez-vous au temps chaud?", vous demandera-t-on à l'automne. "Je regardais la télévision", répondrez-vous. "Je regardais le réseau français de télévision de Radio - Canada". C'est la résolution que vous prendrez spontanément après avoir consulté le programme d'été.

L'horaire d'été offrira aux téléspectateurs du réseau français de Radio-Canada plusieurs séries nouvelles et gardera à l'affiche certaines de ses séries les plus populaires.

Emissions pour enfants

Les jeunes téléspectateurs retrouveront avec plaisir les séries comme "Bobino", avec Guy Sanche, "Ulysse et Oscar", avec André Cailloux, les dessins animés de "Grangallo", les camps de vacances d'"Au Clair Soleil", le théâtre comique des "Croquignoles", les tours pendables de "Denis, la petite peste", les joies et les peines de "Mes trois fils", les exploits de "la Gendarmerie royale" et les claires explications du "Roman de la science".

Emissions musicales

Qu'il s'agisse de musique classique ou de musique populaire, de la symphonie à la chansonnette, l'horaire d'été prévoit un choix de séries anciennes ou nouvelles susceptibles de plaire à tous les mélomanes. Au nombre des séries musicales nouvelles, on notera "Wilfrid Pelletier présente". Le célèbre chef d'orchestre canadien, assisté de l'annonceur Henri Bergeron, accueillera, à cette émission, des artistes de chez nous, chanteurs ou instrumentistes de talent, que le public entend rarement en solo. L'excellente série "Sérénade estivale" reprendra l'affiche, à la grande joie des amateurs de bonne musique, classique ou semi-classique. Dans le domaine de la chanson populaire, à noter trois nouvelles séries intitulées respectivement "Chansons à gogo", "Mon pays, mes chansons" et "En vacances avec".

"Chansons à gogo" mettra en vedette la belle diseuse Lucille Dumont. Lucille recevra au studio des artistes canadiens, interprètes de la chanson populaire. "Mon pays, mes chansons" aura comme hôtesse Pauline Julien, qui accueillera à chacune de ses émissions un chansonnier ou un interprète canadien. "En vacancances avec" permettra aux téléspectateurs d'applaudir des artistes étrangers ou des vedettes canadiennes comme les Ménestrels, Muriel Millard, Mathé Altéry, Monique Gaube, la famille Brassard et plusieurs autres personnalités du music-hall canadien et européen. A noter également une série mettant en vedette le célèbre chef d'orchestre français Frank Pourcel. Outre ses musiciens, Pourcel nous présentera des numéros de music-hall, de la danse, du rythme et de la fantaisie, avec les meilleurs artistes de France et d'Europe.

Cinéma et variétés

Nous verrons des séries de longs métrages, comme "Cinéma international", "Ciné-Club", "Billet de faveur", "Cinéma du dimanche" et autres. Nous aurons également des séries importées de France.

Parmi les séries qui demeurent à l'affiche, il faut mentionner: "Jeunesse oblige", une fois par semaine seulement; "les Travaux et les jours", "Actualité politique", "Sport du monde" et "Connaissance du monde".

Cet horaire, sujet à changement d'ici l'été, offre un choix très varié à tous les téléspectateurs du réseau français.

Nouvelle série "Panique"

"Panique", une série dont le fond est le suspense. Chaque épisode de "Panique" vous plonge tout vif dans des situations intenables dont vous vous demandez, chaque fois, comment les héros arriveront à se tirer.

"Panique", une série qui exalte le courage de certains hommes désintéressés, souvent prêts à risquer leur vie pour sauver celle d'un autre. "Panique", une série qui nous dévoile aussi les bassesses, les turpitudes, la folie de cette partie de l'humanité qui ne songe qu'à exploiter l'autre.

Quelques exemples de scénarios puisés au hasard dans la série donneront un aperçu aux téléspectateurs des beaux moments que leur fera vivre "Panique". Un prêtre apprend d'un moribond qu'il confesse que celui-ci a placé une bombe à retardement quelque part dans la ville. L'homme meurt avant d'avoir révélé le lieu où il a déposé l'engin meurtrier. Le prêtre s'engage alors dans une course folle contre le temps.

Un prisonnier à vie jure à son gardien qu'il va s'évader afin de sortir sa femme mourante du pénitencier voisin. En butte à des difficultés inouïes, il prépare méticuleusement son plan d'évasion et celui de sa femme.

Une hôtesse de l'air apprend en cours de vol qu'un dangereux espion se trouve à bord et qu'il peut attenter à la vie des passagers. Elle doit faire preuve d'un doigté extraordinaire pour découvrir lequel d'entre eux est l'espion.

"Panique", le jeudi soir à 8 h. 30.

"Les Travaux et les jours"

"Les Travaux et les jours" s'en vont en Europe. Deux mois à la campagne. On ne fait pas les choses à moitié, au Service des émissions rurales de Radio-Canada. Vacances? Voyage d'études? C'est ce que précise Gustave Larocque, l'animateur des émissions que réalise Louis Létuvé.

"Le 3 mai, Louis Létuvé, sa script-assistante, Lucille Fortin, le cameraman Claude Normand, le technicien du son Bernard Suthé et moi-même nous embarquerons à bord d'un avion qui nous conduira successivement en France, en Belgique, en Suisse et en Suède. Déjà en contact avec de nombreux organismes agricoles européens, nous allons sur place étudier les solutions que les ruraux de ces quatre pays ont apportées à leurs problèmes, des problèmes qui ressemblent beaucoup aux nôtres. Nous rencontrerons, entre autres, les dirigeants de l'Union professionnelle des agriculteurs belges, de la Fédération nationale des agriculteurs de France, du Centre national des jeunes agriculteurs de France, etc.

"En France, nous serons reçus par nul autre que M. Edgar Pisanni, ministre de l'Agriculture, que nous interviewerons pour 'Les Travaux et les jours'. Nous ferons également, en France, une émission spéciale avec de grands comédiens qui sont devenus fermiers-gentilhommes. Nous pensons à Gabin ou à Marchal, entre autres. Mais le projet n'est pas officiel encore. Nous verrons sur place. En Suède, nous serons aussi reçus officiellement par le ministère des Affaires étrangères. Nous avons hâte de voir de plus près comment les paysans suédois en sont arrivés à la parité de salaire, de loisirs, de sécurité sociale, que nos cultivateurs voudraient obtenir eux aussi.

"Vous savez, la classe agricole québécoise bouge. Elle fait preuve d'un dynamisme puissant. Nos fermiers, nos ruraux en général ne manquent pas d'initiative. Ils se rendent compte que leurs semblables font des revendications et finissent par se faire écouter à l'étranger. Voilà pourquoi le voyage que nous entreprenons servira la classe agricole de chez nous. Nous verrons comment les paysans européens de quatre pays sont parvenus à un niveau de vie enviable et nous étudierons les moyens à prendre pour parvenir aux mêmes fins ici, dans les conditions de vie qui sont les nôtres."

Le voyage en Europe fera partie des émissions de la série, durant 7 à 8 mois, soit jusqu'à la fin de février 1966.

Nos longs métrages

Samedi 1er mai, à 8 h. 30: "Fuite en France". Et à 10 h. 45: "David et Goliath".

Dimanche 2 mai, à 10 h. 30: "Les Deux timides".

Lundi 3 mai, à 10 h. 30: "La Gande Maguet".

Mardi 4 mai, à 10 h. 30: "Tous les chemins mènent à Rome".

Mercredi 5 mai, à 10 h. 30: "Rafles sur la ville".

Jeudi 6 mai, à 10 h. 30: "Anna Karenine".

Vendredi 7 mai, à 8 h. 30: "Faites vos jeux". Et à 11 h.: "Trafic Rio".

Au poste CBWFT

SAMEDI 1er MAI

5.00—Langue vivante
5.15—F-Ma
6.15—Téléjournal
6.30—Les uns, les autres
7.00—Jeunesse oblige
8.00—Thierry la Fronde
8.30—Long métrage: "Fuite en France"
10.00—Court métrage
10.15—Votre choix
10.45—Cinéma: "David et Goliath"

DIMANCHE 2 MAI

5.00—A l'heure du Concile
5.30—L'heure des quilles
6.30—Le professeur Guillemin
7.00—Robin des bois
7.30—Les intrépides
8.30—Les Insolences d'une caméra
9.00—Concert à l'Italienne
10.00—Des Phoques et des hommes
10.30—Long métrage: "Les Deux timides"

LUNDI 3 MAI

4.00—Miroir d'Eve
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Atome et galaxies
6.00—Des goûts et des couleurs
6.15—Téléjournal
6.30—Les enquêtes Jobidon
7.00—Les travaux et les jours
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Histoires des pays d'en haut
8.30—De 9 à 5
9.00—Bras dessus bras dessous
9.30—Chasse à l'homme
10.00—La faim des autres
10.30—Cinéma: "La Grande Maguet"

MARDI 4 MAI

4.00—Votre cuisine, Madame
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Si santé m'était comptée
6.00—Court métrage
6.15—Téléjournal
6.30—Le Roi de la jungle
7.00—Caméra '65
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Rue de l'Anse
8.30—A communiquer
10.00—Monsieur Lecoq
10.30—Festival Gérard Philipe: "Tous les chemins mènent à Rome"

MERCREDI 5 MAI

4.00—Le temps de vivre
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Reflets
6.00—Marie-Eve vous suggère
6.15—Téléjournal
6.30—Mon amie Flicka
7.00—Coeur aux poings
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Le pain du jour
8.30—La cité sans voiles
9.30—Dans le vent
10.00—Sextant
10.30—Cinéma: "Rafles sur la ville"

JEUDI 6 MAI

4.00—La bonne fourchette
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Le Quotidien magique
6.00—Court métrage
6.15—Téléjournal
6.30—Les croquignoles
7.00—Les cadets de la forêt
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Septième-Nord
8.30—Panique
9.00—Canada '98
10.00—Cartes sur table
10.30—Cinéma: "Anna Karenine"

VENDREDI 7 MAI

4.00—L'Eternel Féminin
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Tire l'aiguille
6.00—Illusions amusantes
6.15—Téléjournal
6.30—Ti-Jean-Caribou
7.00—L'Enfant du cirque
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Elles
8.30—Cinéma international: "Faites vos jeux"
10.15—Les Affaires de l'Etat
10.30—Les couche-tard
11.00—Cinéma: "Trafic à Rio"

FILMS au poste CBWFT

SERVICE DE PRESSE
Office catholique national des Techniques de diffusion

Samedi 1er mai

10 h. 45 — **David et Goliath:** It. 1960. Film biblique de R. Pottier et F. Baldi avec Orson Welles et Ivo Payer. — Adaptation du récit biblique. — Conventionnel mais soigné. Bonne utilisation des décors. Orson Welles domine l'interprétation. — **Adultes et adolescents.**

Dimanche 2 mai

10 h. 30 — **Les deux timides:** Fr. 1942. Comédie d'Y. Allégret avec Claude Dauphin et Pierre Brasseur. — Un grand timide n'arrive pas à se décider à demander la main de celle qu'il aime. — Plein de verve et de fantaisie. Interprétation empreinte de bonne humeur. — **Adultes et adolescents.**

Lundi 3 mai

10 h. 30 — **La grande Maguet:** Fr. 1947. Drame de R. Richebé avec Madeleine Robinson et Jean Davy. — Une jeune femme est en butte aux tracasseries d'une servante. — Thème original. Composition remarquable de Madeleine Robinson. — Ambiance lourde et déprimante. **Adultes, de nettes réserves.**

Mardi 4 mai

10 h. 30 — **Tous les chemins mènent à Rome:** Fr. 1948. Comédie de J. Boyer avec Micheline Presle et Gérard Philipe. — Un timide géomètre s'éprend d'une vedette de cinéma soupçonnée d'espionnage. — Sujet sympathique. Traitement conventionnel. — **Adultes et adolescents.**

Mercredi 5 mai

10 h. 30 — **Rafles sur la ville:** Fr. 1957. Film policier de P. Chenal avec Charles Vanel et Mouloudjii. — Un inspecteur recherche un gangster qui a tué un policier en s'échappant de prison. — Du déjà vu. Séquences documentaires intéressantes. Bonne interprétation. — Peinture insistante de milieu dépravé. **Adultes, des réserves.**

Jeudi 6 mai

10 h. 30 — **Anna Karenine:** E.-U. 1935. Drame de C. Brown avec Greta Garbo et Fredric March. — Une femme mariée fait la connaissance d'un jeune officier dont elle s'éprend. — Traitement opulent du sujet. Garbo excellente. — Liaison adultère. Pessimisme. Suicide. **Adultes, des réserves.**

Vendredi 7 mai

8 h. 30 — **Faites vos jeux:** E.-U. 1949. Comédie dramatique de M. Le Roy avec Clark Gable et Alexis Smith. — Le tenancier d'une maison de jeux tente de gagner l'amitié de son fils. — Banal mais attachant. Interprétation inégale. — Idéalisation d'un milieu de joueurs. **Adultes, des réserves.**

11 h. 30 — **Trafic à Rio:** Mex. 1958. Drame de T. Davison avec Ninon Sevilla et Carlos Baena. — Une danseuse tente de faire évader son père de prison. — Mise en scène et interprétation médiocres. — Comportements répréhensibles. Danses suggestives. **En version intégrale: inacceptable.**

Long métrage canadien tourné à Winnipeg

OTTAWA — Un long métrage serait tourné l'été prochain dans la région de Winnipeg d'après un scénario de Gabrielle Roy. Ce film qui s'intitulerait "Le vieillard et l'enfant", serait tourné avec la concours de la Société Radio-Canada, de Marcel Dubé et de Louis Georges-Carrier.

Après avoir été lancé à la télévision d'Etat, ce film serait distribué dans les salles obscures au Canada et en France notamment.

Les promoteurs du film obtiendraient des fonds du gouvernement canadien pour la diffusion de cette pellicule à l'étranger en vertu d'accords établis pour l'encouragement à la production de longs métrages au Canada. De source fiable on apprend que la vedette masculine du film serait un acteur français et, à cette fin, l'on aurait fait des approches pour établir si Pierre Fresnaye serait libre. L'on a aussi suggéré Michel Simon et Jean Gabin.

Le cinéma, MA responsabilité

HUSH . . . HUSH, SWEET CHARLOTTE — A III
Adultes, des réserves

Américain. 1964. 134 min. Drame d'horreur réalisé par Robert Aldrich avec Bette Davis, Olivia de Havilland et Joseph Cotten.

Mêlée dès sa jeunesse à une horrible affaire de meurtre, Charlotte Hollis vit depuis ce temps dans un état de prostration qui confine à la folie. Elle habite la maison paternelle seule avec Velma, une vieille servante. Une cousine, Niriam, s'entend avec un médecin de l'endroit, le docteur Drew, pour accroître le déséquilibre de Charlotte et abréger ses jours afin de toucher son héritage. Velma, qui a découvert le stratagème, est tuée par Miriam. Charlotte demeure alors seule pour faire face au sinistre complot.

Un peu comme dans l'apprenti sorcier, on dirait que la mécanique du film a échappé au contrôle de l'auteur. Des détails inutiles et des répétitions fastidieuses alourdissent l'ensemble déjà bien long par ailleurs. Une mise en scène fonctionnelle et soignée, des éclairages très étudiés et une interprétation de qualité sont toutefois à mettre à l'actif du film.

Appréciation morale: L'atmosphère morbide du film et des scènes de brutalité assez poussées motivent des réserves.

• • •

BABY THE RAIN MUST FALL — A II
Adultes et adolescents

Américain. 1964. 100 min. Drame psychologique réalisé par Robert Mulligan avec Steve McQueen, Lee Remick et Don Murray, d'après la pièce "The Traveling Lady" de Horton Foote.

Georgette Thomas se rend avec sa fillette, Margaret Rose, dans une petite ville du Texas pour y rejoindre son mari, Henry, récemment libéré de prison sur parole. Henry croit avoir un talent de compositeur et de chanteur capable de le conduire à la gloire et néglige, pour caresser ses rêves, les exigences plus pratiques de la vieille femme qui le fait renvoyer en prison et Georgette doit se trouver un nouvel emploi pour élever Margaret Rose.

Bien qu'affaibli par certains défauts, notamment une construction dramatique un peu lâche, ce film sympathique retient l'attention pour la discrétion affectueuse avec laquelle il aborde situations et personnages. On retrouve réunie ici l'équipe qui donna le jour à "To Kill a Mocking-bird" et les deux films sont parents par l'atmosphère et par l'attention aux détails. L'interprétation est de qualité.

Appréciation morale: Ce film positif souligne avec tact les risques d'un mariage hâtif et d'une éducation d'où l'affection est absente.

Le respect des religions en Indonésie

DJAKARTA (CCC) — Le président Soekarno a fait publier un décret au terme duquel toute calomnie ou attaque à l'endroit des religions reconnues par l'Etat est désormais considérée comme un crime.

La République indonésienne reconnait officiellement les religions suivantes: l'islam, le catholicisme, le protestantisme, le bouddhisme, l'indouisme et le confucianisme. La majorité des Indonésiens, y compris le président Soekarno, sont musulmans. Au 30 juin 1963, on comptait dans le pays 1,463,619 catholiques et 88,265 catéchumènes.

L'Alliance Française du Manitoba

Exercice 1964-1965

Nombre de membres: 132.
Programme de l'année:

Le thé de cotisations a eu lieu le 4 octobre chez M. le Dr et Mme T. J. McCaughey, comme toujours ce fut un succès.

Le mardi 27 octobre prit place la première réunion de la saison, à "University Women's Club" de Winnipeg, à l'occasion de la conférence du professeur Screech, invité au Canada par le Conseil des Arts, et qui a traité de la "Comédie chez Rabelais".

Le mardi 10 novembre, à l'Institut Collégial St-Joseph de St-Boniface, nous avons écouté notre premier conférencier officiel de l'année, M. C. Ford, secrétaire général de la Société des Ecrivains de cinéma et de télévision, qui a donné une conférence illustrée de films sur "Soixante ans de réalisme dans le cinéma français".

Le mercredi 9 décembre, le public de l'Alliance Française a pu assister à un programme de films d'art, organisé par le R. P. J.-C. Gagnon, S.J., et notre président, M. André Joubert, au Collège de St-Boniface.

Le 9 janvier, M. A. Rickenbach, consul de Suisse à Winnipeg, nous a fait l'honneur fort apprécié d'une conférence sur "Les quatre littératures de la Suisse".

Le 9 février, à l'Académie Ste-Marie de Winnipeg, nous avons écouté M. André Muller nous parler de "L'Art du comédien".

Le mercredi 24 février, les membres de l'Alliance Française, avec un très large public, ont pu applaudir la troupe du "Tréteau de Paris" venue présenter "L'Annonce faite à Marie" de Paul Claudel. La venue et le succès de cette troupe sont l'oeuvre de notre président d'honneur, M. Damien Giordani, avec la participation aux négociations de notre président, M. André Joubert, et la participation très active de l'Alliance Française à la vente des billets.

Le lundi 22 mars, à "University Women's Club" de Winnipeg, M. Walter Ince, professeur invité au Canada par le Conseil des Arts, a donné une conférence sur "La poésie de Paul Valery".

Le mardi 27 avril, à "University Women's Club" de Winnipeg, nous avons écouté Mme D. Giordani, épouse de notre président d'honneur et du consul de France, M. D. Giordani, qui nous a donné une causerie sur "Picasso".

Le comité de l'Alliance Française s'est réuni deux fois, la première, le 16 septembre, au Charter House Motel et la deuxième, le 21 avril, au même endroit.

Aussi, le comité de l'Alliance Française a organisé trois dîners privés en l'honneur de MM. C. Ford, A. Muller et W. Ince.

Etat nominatif des membres du comité pour l'exercice 1964-1965: président d'honneur, M. D. Giordani; président, M. A. Joubert; 1er vice-président, le professeur M. Richard; 2e vice-président, M. M. Roy; secrétaire, correspondante et archiviste, Mme T. J. McCaughey; secrétaire, envoi des cartes, Mme W. M. Hamilton; secrétaire adjointe, Mme G. St-Onge; hospitalité, Mme R. Trudeau; trésorier, M. R. Trudeau; presse française, le R. P. R. Bédard, O.M.I.; films, le R. P. J.-C. Gagnon, S.J.; conseil, Mme M. Hughes, Mme E. Arnandale, Mlle M.-T. de Moissac, Mlle Jessie Macdougall et le professeur H. Mayes.

Chronique sportive

La meilleure façon de jouir des beautés de la nature: une panne!

par Jacques LEMOYNE

J'ai découvert malgré moi, et disons-le à mes dépens, les charmes du Nord québécois le long de la frontière ontarienne! J'ai même pu étudier plusieurs espèces de petits animaux pendant les trois heures que j'ai passé sur la route à attendre un bon samaritain qui s'est enfin présenté. Mais quand vous êtes à 100 milles de nulle part, cela dérange considérablement vos plans. Cela les dérange tellement que je n'ai pu vous faire parvenir votre chronique chers lecteurs et que j'en ai été quitte pour une randonnée de 250 milles le jour de Pâques. Mais ce sont des choses qui arrivent, peut-être pas à tout le monde, mais à votre humble serviteur en tous les cas. Brièvement, disons que j'étais en voyage et que je me hâtais de rentrer à mon domicile. Une panne d'automobile m'a obligé à m'arrêter pendant deux jours avant de pouvoir reprendre la route, et il m'en aura fallu un de plus pour revenir chez moi.

Dans le nord, les lacs sont encore gelés, mais il y a quand même plusieurs petits animaux sauvages qui circulent librement en forêt. J'ai pu voir quelques renards, dont un qui semblait pourchasser par ce qui m'a paru être une espèce de rat. J'ai aussi vu quelques oiseaux et des lièvres, et vers la fin de la journée, à ma grande surprise, un hibou. Il y a déjà des chevreuils qui se promènent et qui ne paraissent pas trop craintifs. Il y a surtout ce grand silence absolument incroyable qui étonne et qui charme. Le bruit de quelques avions est seul venu troubler mon repos de trois heures, et quand le gros camion qui devait me ramener à quelque 50 milles en arrière s'est présenté, j'avoue que mes sentiments étaient partagés entre le plaisir de me remettre en route et le regret de quitter ce calme, un calme dont j'avais besoin surtout si près de Pâques.

La série

Les gens du Québec ne se doutent pas de la grande place qu'ils occupent dans l'esprit des Canadiens français des autres provinces. J'en ai obtenu une autre preuve en causant avec mon aimable camionneur. Chaud partisan des Canadiens, il m'avouait bien candidement qu'une victoire du Tricolore sur les Leafs de Toronto ajoutait quelque chose à sa fierté d'être canadien-français, "surtout dans cette place hostile qu'est l'Ontario", me dit-il! Je ne sais pas ce qu'il pense de la série Chicago-Canadiens, mais on a l'impression que pour ces gens-là il y a une association d'idée entre ce qui vient du Québec et ce qui leur est cher: cette appartenance à la race canadienne-française. Je ne juge pas cet homme, je constate seulement, car j'ai toujours pensé que le racisme n'avait pas sa place dans les sports, mais il y a des fois où la fierté n'est pas du racisme, loin de là.

Mais trêve de toutes ces constatations et revenons à nos moutons, qui n'en sont pas tous, les Eperviers et les Canadiens. Au moment où j'écris ces lignes, le Tricolore a pris l'avance sur les joueurs de Billy Reay et on se demande maintenant s'ils ne parviendront pas à se mériter la coupe Stanley? Il est bien certain que Chicago manque Pierre Pilotte et on voit combien ce joueur peut être utile aux siens. Mais n'oublions pas que Jacques Laperrière est lui aussi au rancart, ce qui n'aide pas la cause des joueurs de Blake, surtout dans les jeux de puissance. Laperrière n'a pas connu une fin de saison trop brillante, mais il a joué magistralement dans les séries éliminatoires et il est certain que son absence cause un grand préjudice aux Canadiens. Reste à savoir maintenant si Bobby Hull ne parviendra pas à mener les siens à une victoire comme il l'a fait contre les infortunés Red Wings.

Lourde perte

Les Red Wings ont perdu deux joutes sur leur patinoire en 17 rencontres: une de ces joutes leur a coûté le trophée Vézina, l'autre leur a fait perdre la chance de participer aux finales pour la coupe Stanley. C'est malheureux, car Detroit a très bien joué dans la deuxième moitié de la saison, se méritant hautement ce championnat arraché aux Canadiens. Mais le sort a voulu que les joueurs des Wings manquent de souffle. Ce fut spécialement évident au cours de la sixième partie de la série contre Chicago. Detroit pouvait à peine suivre les Hawks sur la glace, et ces derniers semblaient animer d'un désir de vaincre, inconnu au sein de cette équipe jusqu'ici. La dernière joute est venue confirmer cette hypothèse: les Wings étaient fatigués et ils ont perdu parce qu'ils avaient trop de blessés et pas assez de réservistes.

Les Canadiens jouent du bon hockey contre Chicago, mais ce n'est pas ce jeu brillant qu'on est habitué de voir à Montréal. Il y aura probablement un réveil: il y en a probablement eu un au moment où vous lisez ces lignes, mais le club de Blake manque certainement de fini dans cette série. Les Habitants dominent, ils conservent la rondelle, mais ils ne terminent pas leurs jeux par des buts aussi nombreux qu'ils devraient et ceci est de nature à poser des problèmes au pilote du club de Montréal. La série n'est pas terminée, pour le moment en tous les cas, et il y aura certainement une explosion d'un côté ou de l'autre de la patinoire. Une victoire pour les hommes de Blake serait un triomphe mérité, appuyé sur une défensive solide et une attaque bien soutenue. Un triomphe des Eperviers serait celui du courage et de la détermination. Quoiqu'il arrive, honneur aux champions: les Red Wings d'abord et les gagnants de la coupe Stanley ensuite.

Célébration des jours saints et de la fête de Pâques à Dunrea, Man.

DUNREA — Comme M. l'abbé C. Vachon, curé, n'était pas encore assez bien pour officier seul à toutes les cérémonies des jours saints, le R. P. Edmond Paradis, O.M.I., de Lebret, est venu lui prêter son précieux concours, arrivant le Mercredi saint 14 avril pour s'en retourner le dimanche de Pâques après-midi.

Comme Dieu ne désire pas des prières enregistrées, mais des prières vivantes, les jeunes collégiens, Gérald Lavoie et François Paradis, puis Marcel et Donald Boulet, Berney Fitzpatrick et M. Athanase Lavoie se prêtèrent de bonne grâce pour lire à tour de rôle en langues vernaculaires les commentaires, épîtres ou explications propres à chaque office de ces jours; ce qui aidait les fidèles à participer avec plus d'intérêt et de piété à ces cérémonies.

Pendant la cérémonie du Vendredi saint, les lectures et répons furent alternés entre M. le curé et le Père Paradis, puis à la lecture de la Passion, le représentant de Jésus fut le Père Paradis, narrateur, M. Napoléon Boulet, choeur, M. Alphée Labossière; ces deux derniers revêtus de soutanes blanches.

Toutes les cérémonies de la veillée pascale furent exécutées par le Père Paradis, assisté de M. le curé; le tout se termina par la messe de la Résurrection à minuit précis.

Le matin de Pâques, par un beau soleil radieux, la messe fut célébrée à 10 h. par M. le curé pendant que le Père Paradis se rendait à la mission de Baldur.

Après ces jours de pénitence et de pieuses méditations, tous ont le devoir de considérer comme mort leur passé et de commencer courageusement, avec la grâce de Dieu, une vie nouvelle.

Un bienfaiteur anonyme avait fourni de belles fleurs naturelles pour orner les abords de l'autel liturgique, ce qui donnait un air de fête dans le sanctuaire. Tous le remercient sincèrement, ainsi que le Père Paradis pour sa généreuse coopération et l'aide précieuse apportée à M. le curé au cours de la Semaine sainte.

Va-et-vient

Pendant le congé de Pâques, plusieurs visiteurs sont venus dans cette localité pour se réjouir avec parents et amis.

On remarquait entre autres: MM. les abbés D.-J. Desjardins et R. Lavoie, de McCreary et Laurier, M. et Mme Jean Boulet et leurs bébés, Mlles Antoinette et Aurélie Boulet, de St-Boniface, chez MM. et Mmes Albert Boulet et Guy Paradis; chez M. et Mme Arthur Boulet: Mme André Boulet et son fils, Gilbert, MM. et Mmes Marcelin, Paul et Ernest Boulet, accompagnés de leurs enfants, de St-Boniface, Mlles Marie-Ange et Hélène Vachon et leur frère, Eugène, d'Oak Lake; chez MM. Edmond, Alphonse et Henri Beaupré: M. et Mme Joseph Prescott et leurs enfants, de St-Lazare, Mlles Ida et Murielle Beaupré, de Winnipeg.

M. et Mme Daniel Carney, de St-Boniface, sont venus visiter M. et Mme Auguste Garand, et Mme Garand est retournée avec eux pour passer la semaine en ville.

Mlle Diane Carney, de Winnipeg, est venue chez ses parents, M. et Mme Norbert Carney.

MM. et Mmes Gilbert Gélinas et Gordon Day, accompagnés de leurs enfants et de M. Arthur Gélinas, de Winnipeg, sont venus chez M. et Mme Adrien Boulet, et M. A. Gélinas est demeuré ici après le départ des autres pour passer quelques semaines dans cette localité.

M. et Mme Gérard Côté, de St-Boniface, sont venus visiter M. et Mme Henri Côté et les autres parents et amis.

M. et Mme Arthur Paradis et leurs enfants, François et Angela, sont allés reconduire leur fils et frère, le R. P. Edmond Paradis, au scolasticat de Lebret, passant par St-Lazare pour y saluer la famille de M. Pierre Huberdeau dans l'après-midi de Pâques.

Assemblée de la L.F.C.

Le mercredi 7 avril, à l'assemblée annuelle de la Ligue des Femmes Catholiques de cette localité, M. l'abbé C. Vachon, directeur de la Ligue, eut des mots de remerciements sincères à l'adresse de Mme Gérard Boulet, qui fut première présidente et organisatrice de la Ligue dans cette localité et qui se retire après plusieurs années de dévouement dans maints domaines. L'un de ses derniers devoirs officiels fut de recevoir l'historique de la paroisse présenté par le comité responsable: Mmes Madeleine Côté, Félix Fitzpatrick et Maurice Spurrill. Cette histoire entrera dans celle de la municipalité, préparée pour les fêtes du centenaire du Canada.

Mme Richard Rondeau, organisatrice du comité pour l'élection des officières du Conseil, présenta le rapport du comité, et le résultat des élections des officières fut comme suit: présidente, Mme J. Paskewitz; vice-présidentes, Mmes A. Lavoie, Maurice Spurrill et Alphée Labossière; secrétaire, Mme Georges Boulet; trésorière, Mlle Bertha Langlois.

Il fut décidé ensuite qu'une messe serait célébrée le lundi 26 avril avant l'assemblée mensuelle.

Ste-Agathe

Anniversaire de mariage

Le dimanche 25 avril, on fêtait le 40e anniversaire de mariage de M. et Mme Clovis Baudry. Ce fut une très belle fête qui débuta par une messe d'action de grâces à 3 h. p.m., suivie d'une réception à la salle paroissiale. En grand nombre, de parents et amis s'unirent aux jubilaires et vinrent leur offrir leurs souhaits et félicitations.

St-Georges

Malade

Prompt rétablissement à Mme Albert Desautels, qui a subi récemment une intervention chirurgicale à l'hôpital général St-Boniface.

Va-et-vient

MM. et Mmes Raoul Boisjoli, Raymond et Henri Desautels, Mme Joseph Vincent, MM. Eméric Bouvier et André Dupont et M. et Mme Carolus Vincent, de la Caisse Populaire de St-Georges, se rendirent à St-Boniface, le dimanche 25 avril, assister à un banquet en l'honneur de M. et Mme Pierre Frossais. M. Frossais prend sa retraite.

N.-D.-de-Lourdes

Bingo

Le dimanche 18 avril, il y eut une belle assistance à la soirée de bingo. Voici les noms des gagnants: Mlles Christiane Chabbert, Simone Pantel, Yvette Dacquay et I. Bullied (Holland), Mmes Pierre Droux (Manitou), Joseph Chanel (Somerset), Henri Labossière (Somerset), Lawrence Vanaeck (Treherne), Laurette Hilhorst (Holland), Gerry Van Deuyze (Somerset) et R. Watkins (Rathwell), MM. Roger Pantel, Albert Delaquis, Louis Brouzes, Fernand Bazin, Mark Luten, Fernand Dupasquier, Léonard Dion (St-Claude), Archie Jackson et Boby Earle (Treherne), Arthur Zeggars (Holland), Robert Grift (Swan Lake), Jean-Guy Gallant (Cardinal), Rémi Weicker (Somerset), Valaire Destoop (Mariapolis), M. Schraeder (Manitou), Pierre Prodaniuk (St-Claude) et Jim Gibbs (Miami).

Les prix d'entrée furent attribués ainsi: M. André Dacquay et Mlle Georgette Vuignier.

La prochaine soirée de bingo aura lieu le dimanche 2 mai, à 8 h. 30 p.m. Le gros lot de $500.00 sera en 60 numéros.

Soirée sociale

Le vendredi 30 avril, il y aura soirée sociale à la salle paroissiale, à 9 h. p.m., au profit du Club de curling. Un goûter sera servi à 12 h. 30 a.m. Bienvenue à tous.

St-Lazare

Va-et-vient

Mme John Winowich (Rita Perreault) et ses deux filles, Christine et Valérie, sont en visite chez Mme Lorette Perreault pour quelques semaines.

Les collégiens, Gérald et Clément Perreault, Antonio Simard, Emile Huberdeau, Paul Guénette et Mathieu Deschambault, sont repartis encore une fois après avoir passé une semaine dans leur famille respective.

Mlles Maria Chartier, du couvent de St-Norbert, Odette Chartier, du couvent St-Joseph, et Gisèle Huberdeau, de St-Joseph, sont aussi venues pour les vacances de Pâques.

M. Lionel Chartier, instituteur à Regina, visitait sa famille.

M. et Mme Philippe Fafard, de Regina, étaient en promenade chez M. et Mme Réginald Chartier, parents de Mme Fafard.

M. et Mme Lucien Péloquin, de Brandon, visitaient leurs frères et soeurs, le dimanche 18 avril.

Mlles Diane et Joanne Dale passèrent leurs vacances dans leur famille.

M. et Mme Robert Fillion, de Virden, visitèrent Mme Henri Chartier.

Mlles Marie Deschambault et Yvette Guénette se sont rendues à Edmonton pour assister à une réunion de Guides.

M. et Mme Michel Chudy et leur fille, Michelle, de Winnipeg, ont rendu visite à M. et Mme Eugène Simard.

Mlles Geneviève et Rachelle Guy, de l'Académie St-Michel à Brandon, étaient en promenade chez elles.

Mlles Marie et Jacqueline Lemoine ont rendu visite à leur soeur, Mme Lester Smith (Noëlla), de Thompson.

Mlle Lillian Dupont, accompagnée de son fiancé, M. Edward Longstreet, de Thompson, passa quelque temps chez ses parents, M. et Mme Léon Dupont.

M. Arthur Paradis, de Dunrea, et deux de ses fils, M. l'abbé Edmond Paradis et François, étudiant au Collège de St-Boniface, visitaient leur fille et soeur, Mme Pierre Huberdeau.

Mlle Alice Fenez, de Winnipeg, et son fiancé, M. Denis Simons, de Bruxelles, rendaient visite à leurs parents et futurs beaux-parents, M. et Mme Arthur Fenez.

Mlle Marie-Anne Fenez, de Winnipeg, passa quelques jours chez ses parents.

Mme Henry Bey visita sa soeur, Mme Antonio Deschambault.

Hockey

L'équipe de hockey, les 12 ans, s'est rendue à Weyburn, Sask., pour une joute de hockey. On sait que ces jeunes furent les heureux gagnants du trophée. Encore une fois, félicitations.

Baptêmes

Le 18 avril: Sheldon William, fils de M. et Mme Peter Fleury, né le 2 mars. Parrain et marraine, M. Wallace Fleury et Mme Don Odgers, oncle et tante de l'enfant.

Le 18 avril: Loretta-Anna, fille de M. et Mme Maurice Belhumeur, née le 22 mars. Parrain et marraine, René Houle et Mme Joseph Hayden.



Marcel Lacroix, président du Club 4-H de St-Eustache, a assisté à une conférence pour les jeunes chefs des Clubs 4-H, à l'Université de Manitoba.

Ste-Amélie

Malade

Prompt rétablissement à Mme Andy Morisseau, patiente à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac depuis le 9 avril.

Va-et-vient

Etaient en visite chez leurs parents à l'occasion de la fête de Pâques: Camille Pinette et Ernest Gagnon, du Juniorat de la Ste-Famille, chez MM. et Mmes F. Pinette et R. Gagnon; Raymond Verhaeghe, du Collège St-Joseph d'Otterburne, chez M. et Mme G. Verhaeghe; M. et Mme Maurice Delaurier et leurs enfants, de Dauphin, M. et Mme C. Winter et leur famille, de Winnipeg, chez M. et Mme André Pinette; M. et Mme Gordon Beaulieu et leurs enfants, ainsi que Léonard Casavant; M. Aimé Corbel, de Winnipeg; M. et Mme Adélard Verhaeghe et leur fillette, de St-Boniface, chez M. et Mme J. Vandenbosch; M. Gilbert Vandenbosch et une amie; M. et Mme Geo. Burelle et leurs enfants, de St-Boniface, chez leur mère et belle-mère et autres parents à Meadow Portage et chez M. et Mme G. Verhaeghe; M. et Mme H. Lagarde et leur famille, de St-Boniface, chez M. et Mme J. Peeters; M. et Mme Elsime Soucy, leur fils, Richard, et leur cousin, Marcel Lemieux, de St-Adolphe, ainsi que M. et Mme Louis Soucy, de Portia, chez M. et Mme E. Soucy; M. et Mme J. Durauf, de la Saskatchewan, chez leur fils, Bernard; M. Ted Wolchuk, de Port Radium, T.N.-O.; M. et Mme Bob Crobbe et leurs enfants, de Neepawa, chez M. et Mme E. Denis; M. Hervé Grandbois, de Winnipeg, chez M. et Mme L. Grandbois; M. et Mme David Roddick et leur famille, de Souris, chez Mme V. Landry et leurs frères et soeurs. Ils ont aussi visité leur mère et grand-mère, Mme Morisseau, à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac.

Mme Jules Leperre est allée passer une semaine à Winnipeg où elle visita sa parenté.

Vente d'articles

Une vente d'articles usagés aura lieu dans la salle de l'église le vendredi soir 30 avril.

M. H. Dorge, Ste-Agathe, installe un nouvel équipement de sécurité

Un nouveau devis de sécurité automoteur a été installé à la station-service Dorge. C'est le Ammco Safe Turn Brake Drum Lathe spécialement destiné pour remettre à neuf les tambours de frein, du scooter au camion de transport.

Le tour est complété d'un appareil qui ajuste les mâchoires du frein pour en assurer le meilleur contact possible, et ainsi des freins excellents. L'équipement fut installé par Bob Devine, de Safety King Ltd., Winnipeg; les frais considérables furent encourus par M. Henri Dorge.

M. Devine, qui donna les instructions au personnel quant à l'usage de cette installation, fit remarquer que l'équipement était vraiment un devis de sécurité; étant donné les conséquences désastreuses qu'entraînent des freins défectueux, on se doit de complimenter M. Dorge pour cette démarche en vue de la sécurité de tous et qui contribuera sans doute à sauver des vies humaines.

St-Norbert

Correction

C'est M. Alphonse Péloquin (père de M. Alfred Péloquin), qui a été opéré le mardi 20 avril. Son état de santé est satisfaisant.

Bingo

Le St. Norbert Community Club offre une soirée de bingo tous les dimanches, à 8 h. p.m., au soubassement de l'église paroissiale. Toutes les recettes serviront à organiser les loisirs des jeunes.

Thé de la L.F.C.

Il y aura un thé le dimanche 2 mai, de 2 h. à 4 h. p.m., au soubassement de l'église, au profit de la Ligue des Femmes Catholiques, section anglaise. Invitation à tous!

Réunion de la L.F.C.

N'oubliez pas la réunion mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques, section française, mercredi soir à 8 h., au sous-sol de l'église. Veuillez payer la cotisation de $1.00 ce soir-là. Merci. Invitation aux dames et demoiselles non-membres de se joindre au mouvement. "L'union fait la force".

Rathwell

Anniversaire de mariage

Le jour de Pâques, une réunion familiale eut lieu chez M. et Mme Yves-M. Ollivier à l'occasion de leur 55e anniversaire de mariage. La journée débuta par une messe d'action de grâces célébrée par le R. P. Toupin.

A midi, un diner à la dinde fut servi à 62 invités dans la salle Mémoriale de Rathwell. Les heureux jubilaires étaient entourés de leurs sept enfants: Georges, Jean-Pierre et Jean-Marie, de Rathwell, René, de Minnedosa, Mme Baich (Anastasie), de Morinville, Alta, Mme R. Beauchamp (Victoria), de Flin Flon, et Mme A. Langevin (Thérèse), de St-Boniface.

La plupart de leurs 21 petits-enfants, ainsi que deux arrière-petits-enfants, un frère de Mme Ollivier, M. Alain Le Sann, son épouse et leur fils, François, d'Elie, plusieurs neveux et nièces, M. et Mme F. Maguet et leur fils, Paul, M. et Mme A. Maguet et M. J.-B. Maguet, de Ste-Rose-du-Lac, des cousins, Mme G. Fairbacher et M. et Mme P. Fairbacher, de Springside, Sask., M. et Mme G. Landry, de Somerset, et d'autres parents et amis étaient aussi présents à la fête.

Après le diner, le grand-père Ollivier remercia ses enfants pour avoir organisé une telle journée en l'honneur de leurs vieux parents à l'occasion de leur 55e anniversaire de mariage. Il remercia aussi tous les parents et amis qui, par leur présence, avaient contribué à rehausser une telle réunion familiale.

Le reste de la journée se passa en causette, chansons et jeux, suivis d'un souper froid. Ensuite tous se séparèrent contents d'avoir passé de si bons moments ensemble.

Lorette

Assemblée de la L.F.C.

L'assemblée mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques, section française, réunit un bon nombre de dames, et on lance une invitation spéciale à celles qui aimeraient se joindre aux membres pour la prochaine réunion du 5 mai.

On a l'intention d'établir dans la paroisse une ronde de Jeannettes pour les filles de 8 à 11 ans.

Mme Lionel Laurin, présidente du comité du film, a été choisie pour organiser un ciné-club pour adultes.

Transcona

Assemblée de la L.F.C.

La réunion annuelle de la Ligue des Femmes Catholiques de l'Assomption eut lieu le mardi soir 13 avril. Il y eut élection de l'exécutif.

Ont été élues: présidente, Mlle Hélène Blais, remplaçant Mme Jacques Senez, sortant de charge; vice-présidentes, Mmes Claire St-Amant, Henri Jubinville et Marcel Augert; secrétaire, Mme Marcel Fenez; trésorière, Mme P.-E. Carrière.

Les activités furent très nombreuses en 1964-65: le congrès diocésain tenu à Transcona en mai 1964; le bazar; le shower de l'église; le souper; la vente de tartes; les paniers-voyageurs; les parties de cartes; les soirées sociales; la soirée d'adieux pour Mlle Diane Normandin lors de son départ au noviciat des Soeurs Oblates.

Il y eut dix assemblées mensuelles auxquelles sept conférenciers furent invités, et de plus des cercles d'études furent organisés. Des visites furent faites aux malades. Des médailles furent distribuées aux bébés nouveaux. Une grande quantité de linge usagé fut envoyée aux missions indiennes et des dons en argent aux missions du Brésil. On décerna des bourses scolaires.

Plusieurs dames donnèrent de leur temps à la Croix-Rouge, à la Plume Rouge et à la Marche des dix sous. Il y eut une vente de produits Watkins pour urne à café. On a cinq foyers nourriciers pour enfants et deux foyers d'adoption. La Ligue patronne aussi une ronde de Jeannettes.

Mme Omer Lamoureux fut élue à la commission scolaire.

Les dames en charge des comités permanents pour l'année nouvelle sont comme suit: spirituel, Mme M. Augert; éducation, Mme H. Jubinville; action sociale, Mme C. St-Amant; législation-civisme, Mme J. Senez; presse et publicité, Mme A. Préjet, radio, télévision et film, Mme J. Masniuk; résolutions, Mme O. Lamoureux; recrutement, Mme C. Bourgeois; cuisine, Mme E. Grégoire; téléphone, Mme A. Fréchette; finance, Mme P.-E. Carrière.

Bon succès au nouvel exécutif.

Des représentants de la Kiewel ravitailleront les "Marcheurs"

A l'occasion du Marchoton de CKSB qui aura lieu le samedi 1er mai prochain, des représentants de la Brasserie Kiewel, 191, rue Dumoulin, St-Boniface, suivront les marcheurs tout le long de l'épreuve de 50 milles de St-Malo jusqu'au poste CKSB de St-Boniface pour les ravitailler en leur procurant de l'eau, des oranges et des tablettes de chocolat.

Ce service spécial sera offert à partir du point de départ à St-Malo, à minuit le 30 avril, jusqu'à ce que le dernier concurrent ait complété la marche. Les autos de la Kiewel porteront un signalement bien visible et on encourage les marcheurs à profiter de ce service.

De plus, la brasserie a bien voulu se charger de distribuer du café et des sandwiches aux participants de la marche lors de leur arrivée au poste.

Les représentants de la brasserie assignés au Marchoton sont: MM. Albert Beaudry, Ben Lowery, Rolly Marion, George Mitchell, Bill Koch, William Hill, Elliott Chorley et Jim Mulvaney.

La Semaine des Bibliothèques soulignée à St-Pierre-Jolys

ST-PIERRE — Lundi soir dernier 26 avril eut lieu une importante réunion dans la bibliothèque où s'assemblèrent des membres du conseil municipal, du bureau de la bibliothèque, des citoyens éminents de la municipalité, des visiteurs distingués pour entendre M. Damien Giordani, consul de France. Cet événement était comme un prolongement de la Semaine des Bibliothèques qu'on n'avait pu souligner auparavant à cause des cérémonies de la Semaine Sainte.

On remarquait donc dans le groupe, outre M. Giordani, le R. P. Emile Lalonde, S.J., bibliothécaire du Collège de St-Boniface, Mlles Clémentine Combaz et Claire-M. Audet, au service de la bibliothèque provinciale aux édifices du parlement et de la bibliothèque publique de St-Boniface, successivement, M. Fernand Lavergne, maire du village, Mme Philippe Tessier, convocatrice, les bibliothécaires de St-Pierre et St-Malo, un groupe de religieuses, MM. Edmond et René Préfontaine, etc.

Conférencier invité, M. Giordani donna un riche panorama du rayonnement mondial de la langue française, et démontra comment le Canada "bilingue et biculturel" peut jouer un rôle international extraordinaire, non seulement dans les vieux pays de langue anglaise et de langue française, mais aussi dans les nouveaux pays d'Afrique, d'Asie, etc., qui se rattachent à l'une ou l'autre de ces deux cultures et langues.

Puis il ajouta des précisions sur l'importance interne ou nationale de ce fait français, particulièrement ici au Manitoba, pour conclure que c'est le devoir "naturel" des parents franco-manitobains de pousser leurs enfants à connaître à fond les richesses de leur langue maternelle, héritage permanent qui ne se perd pas comme l'argent ou une ferme.

Il conclut en félicitant les gens de St-Pierre et de la région qui possèdent aujourd'hui plus d'armes culturelles que leurs ancêtres et savent s'en servir à bon escient: télévision, radio, journal, et aussi une magnifique bibliothèque à laquelle même les gouvernements provincial et municipal ont contribué, reconnaissant du coup le fait français ici au Manitoba. "Continuez d'utiliser ces moyens spirituels et pacifiques, surtout cette bibliothèque où les plus beaux livres sont à votre disposition. Le succès couronnera vos efforts."

Après ce discours et la visite des divers rayons de la bibliothèque, et un vin d'honneur, une bonne partie du groupe fut invitée à terminer la soirée chez M. Edmond Préfontaine.

-1965- MARCHOTON DE CKSB -1965-

Marcheurs et Commanditaires protecteurs

avec hommage reconnaissant des Concurrents à leurs Commanditaires

1. **Joël Morassutti, St-Boniface**
   Epicerie Dufault, 280, avenue Cathédrale, St-Boniface
2. **Gérald-F. Bohémier, St-Boniface**
   Magasin de chaussures Guay, 196, avenue Provencher, St-Boniface
3. **Roland Bohémier, St-Boniface**
   A. Huot Co. (Ltée) Ltd., 200, avenue Provencher, St-Boniface
4. **Emile Fournier, La Broquerie**
   Pâtisserie Pelland, 161, avenue Provencher, St-Boniface
5. **Noël Taillefer, La Broquerie**
   Epicerie Collette, 588, rue Des Meurons, St-Boniface
6. **Léo Taillefer, La Broquerie**
   Centre d'Achats Mulaire, 570, rue Des Meurons, St-Boniface
7. **Robert Debusschère, Haywood**
   Maurice Massinon, Haywood, Manitoba
8. **Gilbert Mignot, St-Vital**
   Couture Motors Ltd., 169, avenue Provencher, St-Boniface
9. **Lucien Grenier, St-Boniface**
   N. L. Brousseau Realty Co. Ltd., 340, rue Stafford, Winnipeg
10. **Roger Morin, St-Boniface**
    Therrien's Superette, 712, rue Langevin, St-Boniface
11. **Raymond Carrière, St-Boniface**
    DeGagné Motors Ltd., 366, rue Marion, St-Boniface
12. **Paul Collette, St-Boniface**
    Reliable Septic Tank Cleaners, 474, rue De la Morénie, St-Boniface
13. **M. l'abbé Gérard Toupin, St-Claude**
    Crémerie St-Claude
14. **Norbert Dupasquier, St-Claude**
    King Koin Laundrette, 216, chemin Henderson
15. **Georges LeGal, Collège St-Boniface**
    Therrien Lunch Bar (McCullough Drug Store), Marion et Taché, St-Boniface
16. **Jean-Marie Taillefer, Ste-Agathe**
    Pharmacie Provencher, 182, avenue Provencher, St-Boniface
17. **Gilbert Laurencelle, St-Boniface**
    H. D'Eschambault Ltée, 136, avenue Provencher, St-Boniface
18. **Alphonse Hince, St-Claude**
    J. L. Carel Store Ltd., St-Claude
19. **Roger St-Hilaire, St-Boniface**
    Vermette Painting Co., 320, rue La Vérendrye, St-Boniface
20. **Daniel Martin, St-Claude**
    Mobile Feed Unit (Prosper Landreville), St-Claude
21. **Laurette Taillefer, La Broquerie**
    Yvonne's Coffee Bar, 398, avenue Taché, St-Boniface
22. **Jean-Paul Taillefer, La Broquerie**
    Baril's Tire Service, 164, avenue Provencher, St-Boniface
23. **André Rocan, La Broquerie**
    Baril's Tire Service, 164, avenue Provencher, St-Boniface
24. **Rosemarie Proteau, St-Boniface**
    Fourrures — SARAS — Furs, 533, rue Des Meurons, St-Boniface
25. **Gilbert Hince, St-Claude**
    Lyceum Photo Studio, 30-290, avenue Portage, Winnipeg
26. **Robert Martin, St-Claude**
    Mobile Feed Milling, Boite 70, St-Claude
27. **Philippe Arpin, St-Boniface**
    Epicerie André, 189, rue La Vérendrye, St-Boniface
28. **Gilbert Bibault, Notre-D.-de-Lourdes**
    Hôtel, Notre-Dame-de-Lourdes
29. **Donald Landreville, St-Claude**
    McCullough 1963 (A.-J. Delaquis), St-Claude
30. **Gérald Clément, St-Boniface**
    Medo-Land Dairy Products, 376, rue Marion, St-Boniface
31. **Gérard Dionne, ptre, St-Jean-Baptiste**
    La Coopérative de St-Jean-Baptiste
32. **Denis Ayotte, St-Boniface**
    Elie Motors (agent J. I. Case), Elie
33. **Suzanne Banville, St-Pierre**
    Pas de publicité
34. **Monique Lemire, St-Pierre**
    Chez Mulaire Red & White, St-Pierre
35. **Gérard Fournier, La Broquerie**
    Southern Fertilizer & Supply, Letellier
36. **Larry Gagné, St-Pierre**
    Gagné Transfer, St-Pierre
37. **Gérald Valois, St-Pierre**
    Gagné Sand & Gravel, St-Pierre
38. **Raymond Fisette, St-Boniface**
    Bud's Auto Upholstering, 637, rue LaFlèche, St-Boniface
39. **Rhéal Bohémier, Lorette**
    Bert's Service, 443, chemin Ste-Anne, St-Vital
40. **Georges Proulx, St-Boniface**
    Anchor Marine, 45, rue Archibald, St-Boniface
41. **Arlette Laurent, St-Claude**
    G. & O. Laundromat, 3078, avenue Portage, Winnipeg
42. **Odile Rocan, St-Claude**
    Rocan Electric, St-Claude
43. **Claudette Rocan, St-Claude**
    St. Claude Trading, St-Claude
44. **J.-R.-J. Dubois, St-Boniface**
    Niakwa Motor Hotel, 20, rue Alpine, St-Vital
45. **Raymond Lavergne, St-Pierre**
    Lavergne Electric Ltd., St-Pierre
46. **Gilbert Turenne, St-Pierre**
    Théâtre St-Pierre, St-Pierre
47. **Marcel Dionne, St-Boniface**
    Epicerie Bazil's Grocery, 486, avenue Provencher, St-Boniface
48. **Léo Préfontaine, St-Pierre**
    Pharmacie St-Pierre, St-Pierre
49. **Rosaire Courcelles, St-Boniface**
    Archiblad Roco Service, 291, rue Archibald, St-Boniface
50. **Paul Roy, St-Pierre**
    Roy Implements, St-Pierre
51. **Cyrille Hébert, St-Malo**
    St. Malo Motor Hotel, St-Malo
52. **André Courcelles, Ste-Agathe**
    Courcelles Frères, agence de machines et camions International, Ste-Agathe
53. **Claude Balcaen, La Broquerie**
    La Coopérative de Consommation de La Broquerie, La Broquerie
54. **Denis Raynaud, Lorette**
    La Caisse Populaire de Lorette, Lorette
55. **Eugène Gysel, St-Boniface**
    Marcoux Solo Store, 237, rue Bertrand, St-Boniface
56. **Suzanne Tessier, St-Pierre**
    Ray Couture Feed Supplies Ltd., 857, rue Marion, St-Boniface
57. **Ronald LeFloch, St-Claude**
    Crémerie Notre-Dame, Notre-Dame-de-Lourdes
58. **Ernest-N. Bonin, St-Boniface**
    Veteran's Painting & Decorating, 93, rue Eugénie, St-Boniface
59. **Claude Bohémier, Lorette**
    La Coopérative de Lorette, Lorette
60. **Lucien Poiron, Florzé**
    Daoust & Grimard Ltd., 202, avenue Provencher, St-Boniface
51. **Alain Bonin, St-Boniface**
    Peck Furs, 198, avenue Notre-Dame, St-Boniface
62. **Paul-A. Fontaine, Ste-Anne**
    Au Blé d'Or, Ste-Anne
63. **Georges Choquette, St-Pierre**
    Shell Bulk, St-Pierre
64. **Richard Choquette, St-Pierre**
    Bérard Shell Service, St-Pierre
65. **Evelyne Choquette, St-Pierre**
    NU Fashion Sportswear Ltd., St-Pierre
66. **Roger Goulet, Collège d'Otterburne**
    La Coopérative de St-Léon, St-Léon
67. **Maurice Rioux, St-Pierre**
    Steinbach Bakery Limited, 246, rue Main, Steinbach
68. **Clément Proulx, Otterburne**
    C. T. Loewen & Sons, Steinbach
69. **Paul Bourgouin, St-Boniface**
    Capital Accounting, Royal Bank Building, Portage et Arlington, Winnipeg
70. **Denis Lavoie, St-Boniface**
    Agence Ed. Lachance Agencies, 5-147, avenue Provencher, St-Boniface
71. **Robert Goulet, Collège d'Otterburne**
    Collège St-Joseph, Otterburne
72. **Clément Bédard, La Broquerie**
    Loewen Chevrolet Oldsmobile Ltd., Steinbach
73. **Maurice Martel, Giroux**
    Schultz Dairy Farm, Steinbach
74. **Nicolas Cyr, Giroux**
    Magasin de chaussures Guay, 196, avenue Provencher, St-Boniface
75. **Marcel Normandeau, La Broquerie**
    La Caisse Populaire de La Broquerie
76. **Ralph Carlson, Lorette**
    Epicerie Manaigre, Lorette
77. **Georges Bohémier, Lorette**
    Frères Fillion, 154, chemin St-Michel, St-Vital
78. **Gilbert Tétrault, La Broquerie**
    Forest, Guénette et Cie, 607, rue Langevin, St-Boniface
79. **Adèle Bibault, Notre-D.-de-Lourdes**
    Marcel Delaquis, Garage & Machine Works, Notre-Dame-de-Lourdes
80. **Paul-Emile Sibilleau, St-Claude**
    Boulangerie Tétreault's Bakery, St-Claude
81. **Paul Perreault, St-Pierre**
    Oak Inn Fur Farm, St-Pierre (L. Couture)
82. **Ken Halbert, Winnipeg**
    Macdonald Shoe Store Ltd., 492, rue Main, Winnipeg
83. **Rosaire Normandeau, La Broquerie**
    La Broquerie Lumber (cour à bois), La Broquerie
84. **Paul Cayer, Winnipeg**
    Le Cercle Molière, St-Boniface
85. **Joseph Dorge, Ste-Agathe**
    Le Cercle Molière, St-Boniface
86. **Léo Nolette, Ste-Agathe**
    La Caisse Populaire de Ste-Agathe
87. **Norman Tougas, Collège d'Otterburne**
    Tougas Transfer, St-Claude
88. **Marcel Lafond, St-Jean-Baptiste**
    Les vendeurs d'automobiles de St-Jean-Baptiste, St-Jean-Baptiste
89. **Lynne Dion, St-Boniface**
    F. W. Woolworth Co. Ltd., 259, rue Marion, St-Boniface
90. **Germain Rocan, La Broquerie**
    La Broquerie Transfer, La Broquerie
91. **Claude Tétrault, La Broquerie**
    Seine River Bulk Services Ltd., La Broquerie
91. **Chris Byrne, Winnipeg**
    Centre Récréatif Notre-Dame, St-Boniface
93. **Denis Verrier, La Broquerie**
    La Broquerie Lumber (cour à bois), La Broquerie
94. **Dennis Dunlop, Elmwood**
    Chicken Delight, 288, rue Marion, St-Boniface
95. **Paul Gauthier, St-Claude**
    St-Claude Garage, St-Claude
96. **Aimé Tétrault, La Broquerie**
    Riviera Realty, 150, avenue Provencher, St-Boniface
97. **Maurice Hamonic, St-Malo**
    Hébert Electric, St-Malo
98. **Marc Chabalier, St-Boniface**
    Pollock Beauty Salon, 244, rue Smith, Wpg
99. **Gérard Balcaen, La Broquerie**
    Chicken Delight, 288, rue Marion, St-Boniface
100. **Wayne Lambert, St-Vital**
     Lance Publishing, Dakota et Ste-Marie, St-Vital
101. **Louis Hince, St-Vital**
     La Société d'Habitations, 356, rue Main, Winnipeg
102. **Stanley Fontaine, Otterburne**
     Oakland Hatcheries Ltd., 1717, avenue Dublin, Winnipeg
103. **Gilbert Poirier, Otterburne**
     Duval Magasin Général, Otterburne
104. **Arthur Adam, St-Labre**
     Vrignon's General Store, Magasin Vrignon, Woodridge, Manitoba
105. **Lionel Gagnon, St-Boniface**
     Packers Auto Body, 699, rue Marion, St-Boniface
106. **Armand Gagnon, Giroux**
     Norwood Cleaners, 288, rue Taché
107. **Roland Gauthier, St-Vital**
     Rendez-vous Café, 150, avenue Provencher.
108. **Laurent Gagnon, St-Boniface**
     Epicerie Carrière, 248, avenue Cathédrale, St-Boniface
109. **Louis Dubé, La Broquerie**
     La Broquerie Lumber (cour à bois), La Broquerie
110. **Claude Martel, St-Léon**
     La Coopérative de St-Léon, St-Léon
111. **Rév. W. J. Hutton, Winnipeg**
     Supercrete Ltd., 222, avenue Provencher
112. **Jean Turenne, St-Boniface**
     Hollinsworth & Co. Ltd., 390, avenue Portage, Winnipeg
113. **Gérard François, Giroux**
     Hôtel Ste-Anne, Ste-Anne
114. **Roger Martel, Giroux**
     Derksen Printers Ltd., Steinbach
115. **Maurice Tétrault, St-Boniface**
     Etienne-J. Gaboury, architecte, 674, rue Langevin, St-Boniface
116. **Paul Petit, Grande-Pointe**
     Isle-de-Chênes Motor Hotel, Isle-de-Chênes
117. **Léon Parisien, Otterburne**
     Isle-de-Chênes Motor Hotel, Isle-de-Chênes
118. **Lucien d'Auteuil, Isle-de-Chênes**
     Isle-de-Chênes Motor Hotel, Isle-de-Chênes
119. **Ronald Bourrier, La Broquerie**
     Agent Shell Canada Ltd., La Broquerie
120. **Daniel Viallet, Haywood**
     Le club de bingo de Haywood, Haywood
121. **Edouard Véroneau, Lac-du-Bonnet**
     La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg
122. **Gilles Martel, St-Léon**
     Nadeau Electric, Somerset
123. **Denis Marion, St-Jean-Baptiste**
     Co-operative Insurance Services, 1700, avenue Portage, Winnipeg
124. **Norbert Adam, St-Boniface**
     Ernst Liddle & Wolfe, 100 édifice Paris, Winnipeg
125. **Victor Carlson, Lorette**
     Salon de Barbier, Marcien Désorcy, Lorette
126. **Theodore Viskup, Lorette**
     Assurances Générales Louis Marcoux, Lorette
127. **Gilbert-R.-J. Chartrand, Winnipeg**
     Warrens Corner, angle des routes nos 1 et 59, St-Boniface
128. **Paul Dubé, La Broquerie**
     Pharmacie Paquin, 157, avenue Provencher, St-Boniface
129. **Denis Collette, St-Boniface**
     Kiewel Brewing Co., St-Joseph et Dumoulin, St-Boniface
130. **Micheline Gamache, La Broquerie**
     Broadway Esso Service, Broadway et Balmoral, Winnipeg
131. **Billy J. Flett, Winnipeg**
     Villa Maria, St-Norbert
132. **Albert Granger, La Broquerie**
     Louis-A. Granger, entrepreneur de construction, La Broquerie
133. **Bernard Mireault, La Broquerie**
     The Merit Store, Steinbach
134. **Janice Daigneault, Winnipeg**
     The Prudential Insurance Co-Op America, 85, rue Eugénie, St-Boniface
135. **Bernard Chartrand, Winnipeg**
     Bryces Sales, 258, rue Burnell, Winnipeg
136. **Fred Champagne, Giroux**
     C. Champagne and Sons Ltd. Giroux, Man.
137. **Ernest Champagne, Giroux**
     Sherwood Foodland, 683, chemin Ste-Marie, St-Vital
138. **Jean-Marie Rioux, St-Boniface**
     Donut House
139. **Paul Viallet, Haywood**
     Simpson Sears, Polo Park, Winnipeg
140. **Albert Chaput, Richer**
     Stylerite Stores
141. **Gérald Chartrand, Winnipeg**
     Mitchell Copp, Winnipeg
142. **Albert St-Vincent, Ste-Anne**
     Panter's Specialty Shop Ltd., 125, rue Marion, St-Boniface
143. **Ovide Labossière, Haywood**
     E.-J. Montsion, General Store, Haywood
144. **Emile Perreault, Ste-Anne**
     Ray's Service, Ste-Anne
145. **Paul Mireault, La Broquerie**
     Twin Cities Heating, Plumbing & Gas Fitting Ltd., 916, chemin Dugas, St-Boniface
146. **René Clément, Aubigny**
     La Caisse Populaire d'Aubigny, Aubigny
147. **Raymond Clément, Collège St-Joseph d'Otterburne**
     Mac's Esso Service, Aubigny
148. **André Matwyczuk, Winnipeg**
     Coca-Cola
149. **Jean Laroche, St-Pierre**
     Perth's Dye Works
150. **Gilles Gagnon, St-Boniface**
     La Caisse Populaire de St-Boniface, 191 avenue Provencher, St-Boniface
151. **Raymond Daigneault, St-Boniface**
     Frères Chaput, 300, rue Hamel, St-Boniface
152. **Wilfrid Daigneault, St-Boniface**
     Red River Co-op
153. **Gilbert Bourrier, St-Boniface**
     Ambassador Sales Manitoba Limited, 535, rue Marion, St-Boniface
154. **Raymond Touzin, St-Jean-Baptiste**
     Constant Macaroni Products, rue Archibald, St-Boniface
155. **Gilbert Rioux, St-Boniface**
     Banque Canadienne Nationale, St-Boniface, M. E. Fourneaux, gérant
156. **Fernand Grégoire, St-Boniface**
     Banque Canadienne Nationale, St-Boniface, M. E. Fourneaux, gérant
157. **Robert Cain, St-Boniface**
     Triple L Construction, St-Boniface
158. **Jean-Louis St-Vincent, Ste-Anne**
     Plombage et chauffage (Emile Champagne), Ste-Anne
159. **Marcel Touzin, St-Boniface**
     7-Up, Blackwoods Beverages
160. **Roger Manaigre, Lorette**
     A & M Hurtig, Winnipeg
161. **Gilbert d'Auteuil, Isle-de-Chênes**
     B.E.M. — T.V., 569, rue Ellice, Winnipeg
162. **Richard Ayotte, St-Boniface**
     Toupin Lumber, St-Boniface
163. **Lucienne L'Heureux, St-Boniface**
     J.O.C., St-Boniface
164. **Henry-M. Véroneau, Lac-du-Bonnet**
     Grafton, Dowhan, Perreault et Muldoon, Electric Chambers, Winnipeg
165. **André Conan, St-Boniface**
     Union Nationale Française, B.P. 67, St-Boniface
166. **Robert D'Heilly, Haywood**
     Haywood Garage, Guy Rey (prop.), Haywood
167. **Denis Marcoux, St-Boniface**
     Centre Récréatif Notre-Dame, St-Boniface
168. **Charles Campeau, St-Norbert**
     Greater Winnipeg Gas
169. **Mlle Eva Rey, St-Claude**
     Binne Motors, St-Claude
170. **Guy Fagman, Petit Séminaire**
     St. Boniface Hardware, St-Boniface
171. **Léo Gosselin, St-Malo**
     La Coopérative Industrielle de St-Malo
172. **Dave Keillor, St-Boniface**
     Thompson Lumber, St-Boniface
173. **Ronald Ferland, St-Boniface**
     Red Top Car Wash & Drive Inn, 213, chemin Ste-Marie
174. **Richard Dumesnil, Ste-Agathe**
     Esso Service (Edmond Joyal), Ste-Agathe
175. **Maurice Comeault, St-Jean-Baptiste**
     Dresswell Cleaners, Morris
176. **Stanley Bednar, Dufresne**
     Club du Dévouement, Ste-Geneviève
177. **Claude Michon, St-Bonifac**
     McLeods Ltd.
178. **Emile Dupuis, St-Jean-Baptiste**
     Claude Ayotte Electric, St-Jean-Baptiste
179. **Armand Pineau, Otterburne**
     L. A. Barkman & Co. Ltd., Steinbach
180. **Robert Douchant, St-Boniface**
     NU Fashion Beauty Salon, avenue Portage
181. **Lucille Préjet, St-Boniface**
     Cénérini Grocery, 179, rue Bertrand, St-Boniface
182. **Marcel Hince, St-Vital**
     Hudson's Bay Co., Winnipeg
183. **Paul Hince, St-Vital**
     Canada Safeway, Winnipeg
184. **Yves Brunelle, St-Boniface**
     ReStyle Upholsterers, Winnipeg
185. **Gilbert Beaudette, St-Jean-Baptiste**
     Medo-land Dairies, St-Boniface
186. **Michel Préfontaine, St-Pierre**
     Royal Upholsterers, Winnipeg
187. **Roger Bouvier, St-Georges**
     Pepsi-Cola, Winnipeg
188. **Léo Courcelles, Ste-Agathe**
     Old Dutch Foods, Winnipeg
189. **Ted McLay, St-Boniface**
     The Burger Bar, 1067, Autumnwood Drive, St-Boniface
190. **Arthur Goulet, La Broquerie**
     Dorwin Industries, 1524, rue Erin, Wpg
191. **Louis Bellec, St-Claude**
     M. l'abbé J.-M. Gagné, curé, St-Claude
192. **Rév. Peter A. Niblock, Transcona**
     Hillier Paper Ltd., Winnipeg
193. **Rita Trudeau, Ste-Anne**
     Orchestre "Party Breakers", Isle-de-Chênes
194. **Lloyd Timlick, Winnipeg**
     Paul Revere Life Insurance Co.
195. **Arthur Shifley, Winnipeg**
     Man. Indian Handicraft & Indian & Metis Friendship Council
196. **Fred McNabb, Lorlie, Sask.**
     File Hills Recreational Club, Lorlie, Sask.
197. **Jean Lafournaise, St-Malo**
     Morin Transfer, St-Malo
198. **Maurice Fortier, Collège d'Otterburne**
     Couture Motors, avenue Provencher

Manifeste de l'Association Québec-Manitoba

L'Association Québec-Manitoba, consciente de l'importance de l'apport québécois dans la vie franco-manitobaine, s'engage à favoriser tous les échanges possibles pour présenter à notre milieu, l'éventail le plus complet des activités du Québec, soulignant ainsi les liens étroits qui existent déjà entre le Manitoba et le Québec.

Elle s'efforcera en outre de raffermir les liens déjà existants, et de créer de nouveaux secteurs d'échanges comme sa première manifestation publique en a été un exemple, en recevant le chansonnier Pierre Calvé.

L'Association Québec-Manitoba est une association sans but lucratif, dont les visées et les activités sont d'ordre culturel.

La collectivité franco-manitobaine partagera la culture québécoise et nous croyons que pour cette raison, un rapprochement Québec-Manitoba est essentiel.

La diversité de nos manifestations soulignera assez, croyons-nous, l'importance que nous attachons à rejoindre tous les publics existants.

Nous invitons toutes les associations, tous les groupes, toutes les organisations franco-manitobaines déjà actives à endosser notre manifeste et à nous appuyer, chacun dans sa sphère, avec la plus grande énergie et la plus grande vigueur.

L'Association Québec-Manitoba se porte garante et responsable de toutes les manifestations artistiques et culturelles qu'elle patronnera, et, il est entendu que chacune des activités offertes par ladite association aura préalablement reçu l'assentiment et la caution de la majorité de son exécutif qui se compose comme suit: André Martin, président; Raymond Hébert, vice-président; Marie Laurencelle, secrétaire; Paul Savoie, responsable des chansonniers; Noélie Palud, publicitaire; Cécile Frédette, trésorière; Christian Leroy, propagandiste; Claire Audet, responsable des conférences; André Tremblay, organisateur.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher no 2450

Vain espoir

Nous attendions des visiteurs d'un autre Conseil lors de notre assemblée du 22 avril dernier. Nous en avons été quitte pour la déception, car ces messieurs brillaient par leur absence. La partie de hockey avait sans doute plus d'attrait. C'est malheureux et sans cela nous aurions rendu visite ce même soir à nos frères de Ste-Agathe. Mais ce n'est que partie remise. Par suite de nos délibérations, décision fut prise de faire cette visite le jeudi 6 mai prochain.

Semaine active

La première semaine de mai débordera d'activités. Tout d'abord, le frère Laurent Ritchot, conférencier du Conseil, guidera nos pas, le 4 mai au soir, à un examen minutieux d'une certaine "Frontière". Surtout, il sera présent afin de guider vos pas à la sortie et c'est important!

Les drapeaux

Je dois annoncer que Provencher est fier du nouveau drapeau canadien. Déjà nous arborons un de ces beaux drapeaux en nos salles auquel se joindra sous peu le drapeau papal. En plus, nous estimons que l'école du Sacré-Coeur ne devait pas demeurer avec un mât dénudé. Donc, le jeudi après-midi 6 mai, le Grand Chevalier Lebrun présentera aux autorités de l'école un drapeau de larges dimensions. Un poste de télévision aura ses représentants sur la scène historique.

Visite à Ste-Agathe

Le soir même, en guise de première assemblée du mois, départ pour Ste-Agathe.

Mais lisez vous-mêmes tous les détails en votre bulletin mensuel qui ne tardera pas.

BISTOURI.



M. et Mme Pierre Frossais, de St-Boniface, ont été les héros d'une grande fête, dimanche soir dernier, au gymnase Notre-Dame où quelque 300 sociétaires de Caisses Populaires s'étaient assemblés, venant de tous les coins du Manitoba, pour souligner les vingt-deux années de dévouement éclairé, de compétence remarquable et de patriotisme non équivoque de l'inspecteur en chef des Caisses Populaires du Manitoba. (Photo Napoléon)

300 coopérateurs fêtent . . .

(Suite de la première page)

E. 1937, il devint secrétaire-trésorier de la municipalité rurale Taché. Demeurant désormais à Lorette, il constata bientôt le besoin de faire quelque chose pour le relèvement économique de cette paroisse. Avec d'autres paroissiens, et soutenu par M. l'abbé Adélard Couture, il aida donc à animer les cercles d'études qui, éventuellement, devaient conduire à la fondation de la Caisse Populaire de Lorette dont il fut le premier gérant, jusqu'en 1943, alors qu'il fut nommé inspecteur des Caisses Populaires et des Credits Unions du Manitoba. Déjà avant 1943, lui-même, l'abbé Couture et d'autres personnes clairvoyantes avaient prévu les multiples avantages, la nécessité même d'un service d'inspection qui serait, autant que possible, sous les auspices du gouvernement provincial. Quand enfin le gouvernement fut convaincu du bien-fondé de la chose, le choix ne pouvait favoriser un meilleur homme que M. Frossais, qui fut chef inspecteur pendant 22 années complètes.

A ces précisions biographiques, M. Barnabé ajouta ses considérations sur trois aspects de la vie du héros du jour: sa compétence sans équivoque, son dévouement sans bornes, son patriotisme éclairé.

Demeurer inspecteur en chef pendant 22 ans, voilà une preuve tangible de vraie compétence. D'autant plus qu'au moment de le mettre obligatoirement à sa retraite (à 65 ans) pour satisfaire aux exigences du service civil, les autorités du Département lui ont demandé de retarder cette retraite à deux reprises.

D'une grande humilité, M. Frossais n'a jamais trop laissé savoir jusqu'où son influence s'est exercée auprès de son Département et, de là, au ministère de l'Agriculture pour faire accepter certains amendements et en bloquer d'autres qui auraient pu entrer en conflit avec l'esprit de la Caisse Populaire. Il reste qu'il eut souvent à redresser et à combattre diverses influences du dedans et du dehors. Il eut même à combattre pour défendre des Caisses contre elles-mêmes, parce que ce qu'elles demandaient n'était pas pour leur plus grand bien. Car la preuve est faite que certaines Caisses ou "Credit Unions" se sont éloignées des principes fondamentaux de la coopération, et que d'autres étaient sur le point de s'éloigner de la voie droite et exigeaient des concessions qui étaient à leur détriment. M. Frossais les protégea contre elles-mêmes. Car, outre son travail d'inspection, il s'efforça sans cesse d'aplanir les difficultés et de redresser les sentiers tortueux.

Dévouement illimité

M. Frossais s'est aussi montré d'un dévouement sans bornes, soit envers ses amis ou de moins bons amis. Son travail ne réclamait pas qu'il assiste à de si nombreuses assemblées annuelles, mais il se faisait un devoir d'aller partout où on réclamait sa présence. Outre ces assemblées annuelles, combien de bureaux de direction et de gérants ont bénéficié de son aide, de son zèle et de ses visites bénévoles! "Si vous m'invitez à venir vous aider, disait-il, je me ferai un plaisir d'y aller." C'était là sa façon de répondre à toute invitation. Ces quelques mots expriment bien les limites qu'il mettait à ses services. Que dire maintenant de ses conseils et de sa constante vigilance auprès de la Centrale et du CCM? On ne saurait trop louer ses dévouements de tous les jours, sans autre rémunération que de très acerbes critiques parfois. "Cependant, la reconnaissance sincère de quelques amis fidèles est souvent un baume d'agréable odeur qui fait oublier les périodes plus critiques de la vie," énonçait philosophiquement M. Barnabé.

La compétence et le don de soi, continue l'orateur, ont fait de M. Frossais un patriote très éclairé. En lui les sociétaires des Caisses ont eú un chef qui a su, dès les premiers temps, faire reconnaître la langue française comme langue officielle auprès de son Département. C'est ainsi que nos chèques, notre comptabilité, nos billets et notre correspondance française sont reconnus comme officiels par le Département. Pour cela seul, le Manitoba français lui doit une fière chandelle.

Dans la pratique des choses, cependant, son patriotisme est allé beaucoup plus loin. A qui sommes-nous redevables d'avoir une Caisse Centrale française bien à nous? de posséder des Caisses qui ont gardé leur caractère français, bien qu'elles eussent préféré ouvrir leurs cadres à l'élément anglais? d'avoir nos inspecteurs français, nos rapports d'inspection rédigés en français, nos statistiques en français sur les Caisses Populaires? C'est M. Frossais qui nous a obtenu tous ces droits de M. Doug. Campbell, alors ministre d'Agriculture. Il n'y a pas de doute que M. Frossais pourrait nous énumérer bien d'autres concessions qu'il nous a obtenues, mais il a été bien trop humble pour s'en vanter dans le passé.

Pour l'avenir, conclut M. Barnabé, nous vous souhaitons de tout coeur de continuer votre travail au milieu de nous, afin que le mouvement de nos Caisses puisse jouir encore longtemps de vos précieux conseils et de votre appui tant moral que physique. Cette vaste assemblée est faite de vos amis venus de loin et de près, du nord et du sud, de l'est et de l'ouest du Manitoba, tous sociétaires heureux de manifester par leur présence l'estime et l'attachement qu'ils ont eu, qu'ils ont et qu'ils garderont longtemps pour celui qui fut un des piliers sur lequel ils ont pu compter à tous moments pour la fondation et l'épanouissement de nos Caisses Populaires.

(Après ce discours, M. Barnabé présenta au nom de tous une bourse bien garnie au héros du jour. Une indiscrétion délicate laisse croire que cette bourse contenait plusieurs centaines de dollars. Rien de plus tangible, n'est-ce pas, quand on ajoute un tel geste au témoignage oral!)

Ce discours fut suivi de la lecture de lettres et télégrammes de l'Assurance-Vie Desjardins, de M. Jean-Paul Langlois, de Lévis, Qué., de M. Albert Vielfaure, de La Broquerie, du sénateur Cyrille Vaillancourt. La présence de M. Maurice Gauthier dans la salle était une preuve que La Sauvegarde s'associait à "Assurance-Vie Desjardins et aux Caisses Populaires du Québec pour offrir les meilleurs hommages du Canada français coopératif à M. Frossais. M. P. Penner, dévoué et compétent secrétaire de Co-op Union of Manitoba et de multiples autres organisations coopératives, représentait dignement le Manitoba anglais coopératif.

Représentant de LL.EE. NN.-SS. Maurice Baudoux et Antoine Hacault, M. l'abbé St-Laurent lut une lettre de Leurs Excellences qui ont tenu à prendre part ainsi à la fête qui honorait "l'âme des Caisses Populaires de nos paroisses franco-manitobaines depuis près d'un quart de siècle". Il ajouta ensuite ses propres souhaits comme aumônier et ancien propagandiste qui eut maintes fois l'occasion d'apprécier l'esprit chrétien de M. Frossais, laïc convaincu qui sut insérer le contenu des encycliques papales dans le monde des affaires et toujours donner à l'entraide mutuelle la priorité sur le signe de piastre, et l'esprit de collaboration de Mme Frossais qui sans cesse soutint, encouragea et épaula son mari, même si cela comportait ses nombreuses absences du foyer.

Mot de M. Frossais

C'est avec une grande et visible émotion que M. Frossais prit enfin la parole. Il rappela d'abord, bien simplement, le souvenir de ses parents pauvres qui ne négligèrent rien pour assurer une forte instruction à leurs enfants, de l'abbé Adélard Couture qui joua de son influence pour le faire nommer secrétaire de la municipalité Taché, lui faire accepter la gérance de la nouvelle Caisse Populaire de Lorette, lui faire lancer l'organisation provinciale de l'inspection des Caisses au Manitoba. Dès lors, dit-il, je me renseignai à fond aux Etats-Unis, au Québec, en Saskatchewan, sur les divers systèmes d'inspection; je m'abonnai à des revues appropriées, je suivis des cours de comptabilité; puis M. Campbell m'envoya voir ailleurs, en Ontario, au Québec, au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Ecosse; enfin, après maintes demandes réitérées de l'abbé Couture, je dus composer un manuel de comptabilité.

Principes de la Caisse Populaire

Ici M. Frossais résuma en peu de mots les principes qui le guidèrent alors, et qui sont toujours en vogue aujourd'hui, bien que quelque peu amendés, au service provincial d'inspection des Caisses Populaires. Premier principe: la Caisse Populaire groupe sur le plan économique des gens qui ont des liens communs d'association (par exemple de langue ou de paroisse), d'occupation et de communauté, donc elle s'adresse à un groupe limité. Deuxième principe: elle donne la priorité à la personne humaine, non à la richesse, ni à l'intelligence, ni à l'instruction; donc elle traduit le contrôle démocratique qui lui est cher par "Un homme, Un vote"; elle professe la non-confessionnalité religieuse et la neutralité politique et raciale, et elle n'exige pas seulement des garanties matérielles quand il s'agit d'intérêts sur prêts et épargne. Enfin, elle ajoute au fond de réserve d'autres fonds, tel le fond de sécurité, et elle appuie sur l'entraide, comme coopérative d'épargne et de crédit, entre les membres d'une même Caisse, entre les Caisses au sein d'une Fédération provinciale, entre les Fédérations au plan national.

Regret, reconnaissance

M. Frossais termina ses remarques en exprimant son regret qu'on le force à prendre sa retraite si tôt, à 65 ans, mais il se dit heureux que ce fait lui ait permis de constater tant d'amitié autour de lui. En effet, plusieurs manifestations d'amitié et d'estime ont eu lieu déjà: Credit Union Federation, confrères du Département, Co-op Credit Society of Manitoba, Credit Union League et . . . celle de ce soir. "Je ne mérite pas tant, s'écria-t-il, car j'ai fait tout simplement mon travail bien rémunéré, mais je suis extrêmement reconnaissant de ces gestes qui touchent le coeur et récompensent de façon si tangible. Oui merci aux prêtres qui m'ont appuyé dans mon travail, à tous ceux qui ont facilité ma tâche, à M. Campbell qui reconnut officiellement notre langue, à ceux qui sont ici présents ce soir et aux nombreux absents qu'ils représentent, à ceux qui ont garni cette magnifique bourse qu'on vient de me donner. Merci . . . et continuez à maintenir les vrais principes des Caisses Populaires, à conserver notre langue française. Je reste à votre disposition, toujours."

La fête est finie. Tous chantent O Canada avec force. Puis, une à une, les centaines de personnes présentes viennent serrer la main de M. Frossais, et celle de son épouse, redisant individuellement leurs souhaits de longue vie et de reconnaissance.

La Bible vous parle

Cherchez à imiter Dieu, comme des enfants bien-aimés, et suivez la voie de l'amour. (Eph 5, 1-2)

LA DIVISION SCOLAIRE DE LA RIVIERE-SEINE No 14

SOUMISSIONS

Tracteur à gazon et jardin

Des soumissions seront reçues par le soussigné, le ou avant le 15 mai 1965 avant cinq heures de l'après-midi (5 h. p.m.), pour l'achat d'un tracteur à gazon et jardin selon les spécifications indiquées ci-après.

"De 7½ à 10 h.p." (mentionnez si le moteur est refroidi à l'air ou au fluide) avec démarreur, batterie et des pneus avant d'au moins 4.50 à 4.80 x 8.00, 2 plis, et pneus arrière d'au moins 7.50 à 8.50 x 12, 2 plis; transmission à 3 vitesses; embrayage et frein opérés par le pied et contrepoids aux roues arrière. Les accessoires suivants doivent être évalués séparément et à l'exclusion du prix du tracteur.

Dans votre soumission, mentionnez toutes les caractéristiques de votre machine. Accessoires requis: tondeuse à gazon rotative 42", remorque à bascule, lame à niveler, souffleuse à neige 36".

S. Bisson, sec.-trés., Ste-Anne, Man.

Ministère des Travaux publics du Canada

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux publics du Canada, pièce B 326, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa 8, et portant la mention "SOUMISSION POUR CONTRAT No 2/65/NWMS — B.C. — ENTRETIEN DE LA ROUTE D'ALASKA DU MILLE 83.6 AU MILLE 263.4 — COLOMBIE-BRITANNIQUE" seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le JEUDI 10 JUIN 1965.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $50.00 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise de: Bureau du génie (aménagement), pièce 700, édifice Begg, Vancouver; M. R. H. Smillie, ingénieur régional intérimaire (aménagement), 10255, 100e avenue, Edmonton; Ministère des Travaux publics, 414, édifice Public, Calgary; M. J. E. Kellett, ingénieur régional (aménagement), case postale 2560, Whitehorse, T.-Y.; M. J. A. Flatt, ingénieur régional (aménagement), 201, édifice Fédéral, 269, rue Main, Winnipeg, Man.; M. H. F. Peters, ingénieur régional (aménagement), 241, rue Jarvis, Toronto, Ont.; et on peut les consulter aux bureaux de la Direction du génie (aménagement), pièce D 514, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa; et "The Heavy Construction Association of British Columbia", 1122, rue Burrard, Vancouver (C.-B.).

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour du décachetage des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER, Secrétaire.

DPW-DEV-65-8

ON DEMANDE

Instituteur (trice) bilingue qualifié pour l'école Bell River no 2157 pour septembre 1965. Années 1 à 8. 25 élèves. Ecole moderne dans village. Logis fourni. Salaire selon l'échelle provinciale. **S'adresser à: Mme M. Beaudry, Bellsite, Man.**

5-529-6P.

ON DEMANDE

Pour école consolidée d'Elie no 2383, deux instituteurs (trices) qualifiés bilingues pour les années 2 et 3 et 5 et 6, pour le mois de septembre. Salaire selon l'échelle établie. **S'adresser à: Charles Dufresne, sec.-trés., Elie, Man.**

5-531-6C.

ON DEMANDE

Pour l'école élémentaire de St-Joseph no 945, deux instituteurs ou institutrices qualifiés, pour année scolaire 1965-66. Salaire suivant échelle du département d'éducation. Bon service d'autobus. **S'adresser à: Lorraine Delorme, sec.-trés., St-Joseph, Man. Téléphone: Letellier 2285.**

50-411-T.F.

ON DEMANDE

Pour l'école consolidée de St-Lazare no 2366, cinq institutrices bilingues pour les années 2, 4 et 5, et un principal qui enseignera la 8e année. Salaire selon échelle du Département d'Education et, en plus, un boni de $100 à $200, selon qualifications. **S'adresser à: Geo. Fouillard, sec.-trés., St-Lazare, Man.**

4-520-7C.

ON DEMANDE

Pour septembre 1965: deux instituteurs (trices) bilingues qualifiés, pour école élémentaire située dans village d'Isle-de-Chênes, sur chemin 59 à 12 milles de la ville. Un instituteur pour 8e année et un pour 7e année. 22 élèves dans chaque classe. Un pouvant agir comme principal. Salaires suivant qualifications, plus $300 et octroi comme principal pour 6 classes. Pour renseignements, s'adresser à: **Achille Trudeau, sec.-trés., District Consolidé d'Isle-de-Chênes no 2435, Isle-de-Chênes, Manitoba.**

3-499-6C.

LA DIVISION SCOLAIRE DE LA RIVIERE-ROUGE No 17

demande instituteurs ou institutrices qualifiés pour enseigner aux écoles secondaires de St-Pierre, St-Malo et St-Jean-Baptiste, commençant en septembre 1965.

Echelle de salaire 1965:

Classe 1	3,100-4,200	7 x 150
Classe 2	3,300-4,850	10 x 150
Classe 3A	4,000-5,600	8 x 200
Classe 3B	4,300-6,500	9 x 225
Classe 4	4,800-7,800	12 x 250
Classe 5	5,200-8.350	12 x 250
Classe 6	5,500-8,750	13 x 250
Classe 7	6,000-9,300	13 x 250

Expérience: 7 années: $250 par année. Allocation, personne mariée: $300 par année. Frais d'inscription pour cours académiques et professionnels. Allocation pour fonctions administratives: 2 classes à $140, les autres à $125.

Pour tous renseignements, **s'adresser à: T.-F. Tétreault, sec.-trés., C.P. 219, St-Pierre, Man. Tél.: 111.**

4-517-5C.

DIVISION SCOLAIRE DE LA MONTAGNE No 28

Demande, pour septembre, des instituteurs (trices) qualifiés pour classes des écoles secondaires à Mariapolis, Notre-Dame-de-Lourdes, St-Claude et Somerset.

Nouvelle échelle de salaire pour septembre:

Salaires de base:

Classe 3	$4,000 — $5,600	10 x $150 — 1 x $100
Classe 4	4,700 — 7,700	12 x 250
Classe 5	5,100 — 8,100	12 x 250
Classe 6	5,600 — 8,600	12 x 250
Classe 7	5,900 — 8,900	12 x 250

Allocation à l'échelle pour toute expérience acquise.

Pour plus de renseignements, **s'adresser à: Guy Delaquis, secrétaire, Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba. Téléphone: 72.**

3-491-T.F.

LA DIVISION SCOLAIRE DU CHEVAL BLANC, No 20

invite des demandes de la part d'instituteurs ou d'institutrices qualifiés, bilingues de préférence, pour les sujets suivants: Economie domestique, Histoire, Anglais et Dactylographie. Pour l'année scolaire commençant en septembre 1965 dans de nouveaux Instituts Collégiaux qui doivent être agrandis à Elie (27 milles à l'ouest de Winnipeg), sur la route Trans-Canada, et à St-Laurent (55 milles de Winnipeg), sur la route no 6.

Cédule des salaires:

	Base	Max.	Augmentations
Classe 3	4000	5550	7 x 200 bal 150
Classe 4	4600	7600	3 x 200 bal 250
Classe 5	5000	8100	12 x 250 bal 100
Classe 6	5300	8500	12 x 250 bal 200
Classe 7	5800	9200	13 x 250 bal 150

On peut se procurer les formules de demande et des renseignements supplémentaires en appelant le soussigné à Elie, no 2, ou en lui écrivant. **Signé: Oris-J. Aquin, sec.-trés., C.P. 88, Elie, Man.**

1-455-T.F.

ON DEMANDE

Instituteurs (trices) pour l'école élémentaire de Ste-Anne pour l'année scolaire commençant en septembre 1965. Echelle des salaires courante. Pour plus de renseignements, **écrire à: La secrétaire, District Scolaire Consolidé de Ste-Anne no 2379, Ste-Anne, Manitoba.**

4-521-T.F.

ON DEMANDE

Instituteur (trice) bilingue, qualifié, pour école élémentaire de sept classes, commençant en septembre prochain. Salaire selon échelle établie. Pour plus de renseignements, **s'adresser à: Georges-E. Bergeron, secrétaire, District Consolidé de St-Eustache no 2409.**

3-502-5C.

ON DEMANDE

Deux instituteurs ou institutrices bilingues qualifiés, pour enseigner deux grades chacun, entre grades 1 à 6, pour l'année scolaire 1965-66. Salaire suivant l'échelle du département d'Education. **S'adresser à: Mme R.-G. Rondeau, secrétaire-trésorière, Dunrea, Man.**

1-449-5C.

ON DEMANDE

Pour l'école élémentaire de St-Claude, deux instituteurs (trices) qualifiés, pour l'année scolaire 1965-66. Salaire selon échelle déjà établie. **S'adresser à: Paul Martin, secrétaire, District Scolaire Consolidé de St-Claude, no 788.**

2-468-5C.

ON DEMANDE

Instituteurs bilingues, qualifiés, pour l'école Léonard de Powerview pour l'année 1965-66. Salaire selon qualifications. Powerview est situé à 80 milles de Winnipeg; chemin pavé, service d'autobus quotidien. Pour plus d'informations, **s'adresser à: Mme Lorraine Mysak, sec.-trés., Powerview, Man. Téléphone: 367-2365.**

2-470-5C.

ON DEMANDE

Pour septembre prochain, deux instituteurs (trices) bilingues, qualifiés, pour école élémentaire à deux classes, située à Courval, Sask. Environ 20 élèves par classe. Enseignement des années 1 à 4, dans une classe; 5 à 8, dans l'autre avec position de principal donnant octroi supplémentaire de $200. Enseignement du français et du catéchisme. Résidence moderne complètement meublée fournie à prix très modéré. Salaire selon qualifications d'après l'échelle de salaire de l'unité scolaire de Moose Jaw no 22. Pour tous renseignements, **s'adresser à: Lionel Tremblay, sec., Ecole séparée St-Charles no 8, Courval, Sask.**

5-527-10P.

On DEMANDE

Pour l'école élémentaire de St-Georges, instituteur ou institutrice qualifié, pour année scolaire 1965-66. Salaire selon l'échelle déjà établie. Service d'autobus quotidien. Pour plus de renseignements, **s'adresser à: District Consolidé de St-Georges no 2403, St-Georges, Man., ou appeler 367-2927.**

3-506-6C.

ON DEMANDE

Institutrice bilingue, qualifiée pour enseigner les années 1 à 4 à l'école Lorette Est, commençant en septembre. Salaire selon qualifications. Pour plus de renseignements, **s'adresser à: Ida Landry, sec.-trés., Lorette, Man. Tél.: Lorette 279.**

4-519-7C.

LA DIVISION SCOLAIRE DE LA RIVIERE-SEINE No 4

Reçoit maintenant des demandes d'institutrices ou d'instituteurs qualifiés, préférablement bilingues, pour des écoles de la Division, pour le mois de septembre. Les salaires payés d'après l'échelle suivante:

Classe 3: $4,100 à $5,600 —
Augmentation: $200 par année

Classe 4: $4,600 à $7,500 —
Augmentations: Classe 4 à 7 inclusivement, 2 x $200 et $300 après jusqu'au maximum.

Classe 5: $5,000 à $8,000
Classe 6: $5,400 à $8,800
Classe 7: $5,800 à $9,700

Expérience totale reconnue. Allocations pour cours académiques et professionnels. Si plus amples renseignements requis, **voir, appeler ou écrire au soussigné:**

Stan. Bisson, sec.-trés., Ste-Anne, Man.

Téléphone: GArden 2-5369

48-387-T.F.

LA DIVISION SCOLAIRE DE LA RIVIERE-SEINE No 14

Désir des demandes pour la position de principal (e) pour l'Institut Collégial de La Broquerie, Man., pour le commencement des classes en août prochain. 5 classes modernes, avec bibliothèque, laboratoire, gymnase et salle d'économie domestique. 45 milles de Winnipeg sur grande route provinciale no 52. Salaire d'après l'échelle donnée dans notre annonce pour instituteurs et institutrices et $100.00 la classe par année pour allocation administrative. Qualifications: "Principal Collegiate Certificate" et classification P144 au moins.

S. Bisson, sec.-trés., Division Scolaire de la Rivière-Seine no 14, Ste-Anne-des-Chênes, Manitoba.

5-528-T.F.

Letellier

Malades

Prompt rétablissement à M. A. Gallant, patient à l'hôpital de Morris, à Mme Maxime Leclaire, hospitalisée à la suite d'une intervention chirurgicale au coeur, et à Mme Denise Barnabé, patiente à l'hôpital général St-Boniface.

Aubigny

Çà et là

Bon voyage à M. l'abbé R. Nadeau, curé, qui jouit actuellement de vacances bien méritées.

Mmes Noël Chartier et Emilien Chartier se sont rendus à Sudbury pour le mariage de leur neveu et cousin, M. Antoine Hébert.

M. et Mme Donald Ouimet, accompagnés de Claudette et Doris Saurette, se sont rendus à Edmonton visiter des parents et amis.

Prompt rétablissement à M. Fred Ouimet, actuellement hospitalisé à Morris, ainsi qu'à Mmes Georges Saurette et D. Carrière, qui sont revenues chez elles après un séjour à l'hôpital.

Récital

Les élèves d'accordéon, ainsi que leur institutrice, Mme Jean-Marie Ritchot, sont heureux d'inviter leurs parents et amis à un récital d'accordéon à l'école Est de Morris, le jeudi 29 avril, à 8 h. Bienvenue à tous!

Assemblée de la L.F.C.

La Ligue des Femmes Catholiques invite ses membres à l'assemblée annuelle qui aura lieu le mardi 4 mai à l'école du village. Ça sera pour tous l'occasion de rencontrer le nouvel exécutif. Soyez-là!

St-Laurent

Baptême

Le 11 avril: Kimberley-Colinda-Marie, fille de M. et Mme Don Buors. Parrain et marraine, M. et Mme Germain Coutu, grands-parents de l'enfant.

Va-et-vient

M. et Mme Adrien Mongin recevaient la visite de M. et Mme Howard Winter et leurs enfants, de Charleswood, ainsi que celle de M. et Mme A. William et leur fils, de St. James.

M. et Mme Jos. Chartrand ont eu la visite de Mme M. Allard et M. et Mme A. Allard et leurs enfants, de Winnipeg.

Il y a quelques semaines, les élèves des trois écoles, accompagnés des instituteurs, se sont rendus à Winnipeg en autobus pour y visiter "The Manitoba Institute of Tchnology", la Compagnie Burns et les édifices du Parlement et du Free Press.

Mme Eva Chartrand, accompagnée de ses enfants, Ronald, Edith et Mabel, et de sa nièce, Hazel, est allée à Québec pour la prise d'habit de sa fille, la Rév. Sr Diane - de - la - Trinité (Diane), Franciscaine Missionnaire de Marie.

Dernièrement, M. Pat Connelly a rendu visite à son frère en Colombie-Britannique. Il est revenu enchanté de son voyage.

Décès

M. Joseph-L. Allard, époux de Mme Alice Allard, de St-Laurent, est décédé le samedi 24 avril au sanatorium de St-Boniface, à l'âge de 79 ans.

Les prières furent récitées lundi soir dernier, à 8 h., à la chapelle funéraire Green Acres et les funérailles eurent lieu le mercredi 28 avril à l'église de St-Laurent. Le R. P. L. Brossard, O.M.I., chanta le service.

Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil cinq fils, Lionel, Benoit, Gilles, Fernand et Alfred, tous de St-Laurent; quatre filles, Mmes A. Blais (Doris) et W. Pilon (Irène), de St-Vital, L. Flamand (Thelma) et E. Carrière (Ramona), de St-Laurent; un frère, Dan, de St-Laurent; deux soeurs, Mme C. DeLaronde (Marie), de Campbell River, C.-B., et Mme L. Chartrand (Maggie), de St-Laurent; 75 petits-enfants et 41 arrière-petits-enfants. Un fils, Noël, le précéda dans la tombe.

St-Claude

Partie de cartes

Le 4 avril avaient lieu, à la salle Radaz, une partie de cartes et un tirage, organisés par les Dames de Ste-Anne. Les profits étaient pour l'achat de la lampe du sanctuaire de la nouvelle église. Cent huit personnes étaient présentes et les recettes se chiffrèrent à $288.75.

Les prix des cartes furent décernés aux suivants: hommes, MM. Raynald Chappellaz et Armand Jobin; dames, Mmes Maria Sicard et Thérèse Delaquis. Les gagnants du bocal de bonbons et du billet de $2.00 furent MM. J. Ricard et P. Landreville. Les prix d'entrée allèrent à MM. Georges Jobin et Etienne Balez et Mme G. Chappellaz.

Après les quelques parties traditionnelles de bingo, vint le moment attendu de tous, celui du tirage. La chance favorisa M. Claude Philippot (coutellerie) et M. l'abbé G. Toupin (couverture électrique).

Pour terminer cette agréable soirée, les dames servirent un délicieux goûter.

Les dames désirent remercier toutes les personnes qui les ont encouragées à réaliser un tel succès.

Le Pas

Çà et là

La Semaine sainte a été très bien observée; il y avait une bonne assistance à tous les offices. La messe de minuit de Pâques fut chantée par le R. P. J. Chaput, O.M.I. Son Exc. Mgr Paul Dumouchel, O.M.I., chanta la messe de 9 h. et fit aussi le sermon.

On est fier d'annoncer que la paroisse de Le Pas aura son carillon "Basilican Bells", don de la famille Rivalin. Rendons grâces à Dieu, c'est une joie pour tous les paroissiens.

M. et Mme E. Ashby, Mmes B. Beaudry et E. Godin sont revenus très enchantés de leur promenade à Prince-Albert. M. et Mme Ashby visitèrent leurs fille et gendre, M. et Mme Slonsky, et leur famille, et leur soeur et belle-soeur, Mme Neidon; Mme Beaudry, ses frère et belle-soeur, M. et Mme Albert Desjardins; Mme Godin, ses frère et belle-soeur, M. et Mme Auguste Lafleur. Après un agréable séjour passé parmi leur parenté de Prince-Albert, Mmes Beaudry et Godin se sont rendues à Marcelin pour y visiter leurs nombreux parents et vieilles connaissances.

M. et Mme Claude Hutton, de North Battleford, Sask., prirent le souper de Pâques chez M. et Mme Henri Desjardins, en compagnie de leur grand-mère, Mme B. Beaudry, et le lundi suivant M. Gilbert Grenier alla les reconduire à Prince-Albert.

Mlle Josy Botchlar et son frère, Arnold, sont venus passer les vacances de Pâques chez leurs parents, M. et Mme Jos. Botchlar.

Mlle Jeanne Moore, de Flin Flon, est venue visiter ses parents et sa grand-mère, Mme Pauline Botchlar.

Somerset

Décès

M. Gaston Vielfaure, âgé de 75 ans, époux de Mme Rose Vielfaure, de Somerset, est décédé subitement le samedi 17 avril à l'hôpital général St-Boniface. Lui survivent son épouse; trois fils, Louis, de Vancouver, Alex., de Somerset, et Arthur, de St-Boniface; cinq filles, Mme L. Borris (Valérie), de Québec, Mme P. Landreville (Irène), de St-Claude, Dora, de St-Boniface, Mme J. Penner (Lorraine), de Winnipeg, et Mme B. Budd (Cléophe), de Calgary; 30 petits-enfants. Une fille, Zita, est décédée en juillet 1964.

Les prières furent récitées à 8 h., le 20 avril, à l'église de Somerset. Les funérailles eurent lieu au même endroit à 10 h., le lendemain matin.

— No 411 —

HORIZONTALEMENT

1—S'occuper d'intrigues mesquines.
2—Genre de poissons. — Lettre grecque.
3—Enlèves. — Que nous apportons en naissant. — D'un verbe gai.
4—Sorte de panier d'osier. — Qui a rapport aux oasis.
5—Petit oiseau. — Fruit des conifères.
6—Etat d'une étoffe grenée. — Celui qui a été consacré.
7—Demeurèrent. — Conj.
8—Intérêt d'un capital prêté au-dessus du taux fixé par la loi.
9—Partie la plus saillante de la joue au-dessous de l'oeil.
10—Os du bras. — Jetas impétueusement.
11—Terminaison. — Ch.-l. du dép. du Gard. — Première femme.
12—En les. — Règle double. — Nécessaires.

VERTICALEMENT

1—Science des images produites par la peinture.
2—Officier ministériel. — Mammifère.
3—Gros papier gris (plur). — Ma mère.
4—Nouveau sentiment de.
5—Invité grossier. — Choisie. — Lac.
6—Nom donné par les Juifs aux peuples étrangers à leur culte. — Faute d'un volume.
7—D'annoter. — Régente de Chine.
8—Ville d'Allemagne. — Sans vêtements. — Saint.
9—Etoffe croisée de laine (plur).
10—Article. — Cent et un. — Dont on se sert ordinairement.
11—Recevoir des coups. — Salutation angélique.
12—Nom par lequel on désigne différents genres de grenouilles vertes. — Siens.

SOLUTION DU PROBLEME No 410

■ **Horizontalement:** 1. Truandailles; 2. Ressource — Me; 3. Isis — Micmac; 4. Bonasse — Tons; 5. Oléiculture; 6. Mu — Lisière; 7. Etale — Elue; 8. Ti — Innés; 9. Ro — Réa — Osera; 10. Ino — Roues; 11. Sourire — Id; 12. Scandalisera.

■ **Verticalement:** 1. Tribométries; 2. Résolution; 3. Usine — Osa; 4. Assaillir — On; 5. No — Scième — Ud; 6. Du — Sus — Narra; 7. Arméline — Oil; 8. Ici — Té — Souri; 9. Lecture — Sees; 10. Morelles; 11. Emane — Ir; 12. Secs — Pelauda.

Haywood

Semaine Sainte et Pâques

Les paroissiens ont bien suivi les offices de la semaine sainte. Les membres de la chorale ont droit à des éloges, car les chants religieux ont de beaucoup rehaussé les cérémonies des jours saints et du jour de Pâques. Nous désirons aussi remercier le R. P. R. Ouellette, S.M., qui a bien voulu prêté main-forte à M. le Curé.

Notre dévoué curé, M. l'abbé J. Choiselat, s'est rendu dans sa paroisse natale, La Broquerie. Il revint accompagné de ses père et mère. Nous leur souhaitons un heureux séjour à Haywood.

L.F.C.

Le mercredi 21 avril la Ligue tenait sa réunion mensuelle, suivie de la réunion annuelle.

Il y avait 23 dames présentes. Mme Noé Lambert, présidente, ouvrit l'assemblée par la récitation des prières usuelles. Il y eut lecture des rapports des différents comités, après quoi on passa à la réunion annuelle. Les présidentes de comité donnèrent un aperçu des activités de l'année. D'après M. l'aumônier, l'année '64-'65 fut une bonne année pour la Ligue. Ce dernier offrit ses félicitations et remerciements aux membres.

Puis ce fut l'élection du nouvel exécutif. En la circonstance, Mme E. Navillod agissait comme présidente et Mme Philias Poirier comme secétaire.

Le nouvel exécutif reste le même, soit: présidente, Mme Noé Lambert; vice-présidentes, Mmes Henri Gautron, Gaston Sonque et Arthur Marchand; secrétaire, Mme François de Rocquigny; et trésorière, Mme Auguste Debusschère.

Félicitations à toutes ces dames et sincères remerciements pour leur dévouement et le beau travail accompli durant l'année '64-'65.

La prochaine réunion aura lieu le 19 mai, et toutes les dames sont priées d'y assister.

Décès

Tous ont appris avec regret le décès de Mme Auguste Fay (née Olga Souque). Sincères condoléances aux familles éprouvées.

Mariage

Le samedi 24 avril, en la cathédale Ste-Marie de Winnipeg, M. Roger McIvor, fils de M. et Mme Tom McIvor, épousait Mlle Fay Orchyk, de Gull Lake, Sask. Les nouveaux époux résideront à Winnipeg.

• • •

M. Georges Dagesse, de Saskatchewan, était en visite chez ses frères et soeurs.

M. et Mme Adélard Laurendeau (née Beaudry) et quelques-uns de leurs petits-enfants de St-Norbert visitaient leur mère et arrière-grand-mère.

M. Dan Ouellette a quitté la paroisse pour aller demeurer à St-Claude.

Saint-Labre

Décès de Mme Octave Ross

Le jeudi saint 15 avril est décédée, à l'hôpital général St-Boniface, Mme Octave Ross, née Emilie Poitras, âgée de 88 ans.

Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Marcel Giroux, curé, le lundi 19 avril. La dépouille mortelle fut enhumée au cimetière de la paroisse.

Les porteurs étaient six petits enfants de la défunte: MM. Joseph et Hubert Grenier, Orille, Aaron et Noël Ross et Michel Girouard.

Mme Ross laisse dans le deuil quatre filles: Mme Normand (Joséphine), de St-Boniface, Mme Alphonse Grenier (Marie-Ange), de St-Labre, Mme Adolphe Girouard (Olive), de Woodridge, Mme Maxime Guilminot (Alma), de St-Vital; trois fils: Henri, de Fort St. John, C.-B., Arthur, de Windsor Park, St-Boniface, et Hubert, de St-Labre; deux soeurs, Mme Alexandre Gosselin, de St-Boniface, et Mme Lebleu, de Hudson-Bay Junction; trois frères: Arthur et Alex, de Woodridge, et Louis, de St-Labre; 52 petits-enfants, 110 arrière-petits-enfants et 1 arrière-arrière-petit-enfant.

La première pionnière de St-Labre naquit dans le Maine, E.-U. Elle arriva à St-Boniface en 1882 à l'âge de 8 ans. Son mariage à M. Octave Ross fut célébré à Ste-Anne par M. l'abbé Giroux, décédé. Son époux la précéda dans la tombe en 1946.

Arrivée à St-Labre en 1901, Mme Ross y demeura jusqu'à sa mort. Elle laisse un grand vide dans la paroisse et parmi les siens car elle était estimée de tous à cause des nombreux services rendus à tous les paroissiens, c'était pour tout dire une "Bonne Maman".

Remerciements

Les familles Ross et Grenier désirent remercier bien sincèrement tous ceux et celles qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de leur mère, Mme Ross, soit par offrandes de fleurss, messes, prières, visite au salon funéraire et pour leur assistance aux funérailles.

La Rév. Sr Marie-Ange de l'Eucharistie, de Kenora, Ont., a assisté aux funérailles de sa grand-mère, Mme Octave Ross, et passa quelques jours chez sa mère, Mme Alphonse Grenier.

M. et Mme Joseph Kirouac et M. et Mme Edouard Ross, de Red Lake Rd., et Sr Marie St-Rémi, de Kenora, Ont., ont passé la Fête de Pâques chez leur mère, Mme Rémi André.

M. et Mme Georges Grenier et leur famille ont rendu visite à M. Jungmors (père de Mme Grenier), à Duck Lake, Sask. Ils sont revenus enchantés de leur voyage.

M. et Mme Georges Gauthier et leur fille, Lorraine, ont visité M. et Mme Edmond Gauthier à l'occasion de Pâques.

Naissance

A M. et Mme Marcel Gerardy est né un fils à l'hôpital de St-Boniface le 17 avril.

MM. et Mmes Jules Gerardy et Raymond Le Leanne, de St-Boniface, ont visité Mme C. Gerardy le dimanche 25 avril.

Mme B. Gisiger, Mlle Marguerite Gisiger et M. et Mme Louis Grégoire ont rendu visite à M. et Mme Joseph Gisiger.

M. et Mme Marcel Dubois ont reçu leurs enfants, M. et Mme Edouard Beaulieu et Mlle Réjeanne Dubois, en fin de semaine.

Vonda

Va-et-vient

M. et Mme Rosaire Bussière ont fait un voyage d'affaires aux Etats-Unis.

M. et Mme Félix Loiselle et leur fils, Paul, sont allés à Montmartre visiter M. et Mme Louis Lepage.

M. et Mme Gédéon Chalifour, de Léoville, étaient de passage chez M. et Mme Léon Bussière.

M. et Mme Dumont Lepage, de Gravelbourg, ont rendu visite à MM. et Mmes J.-A. Fournier, Félix Loiselle et Rosaire Bussière.

Etaient en visite à l'occasiin de la fête de Pâques: MM. et Mmes Albert Lepage, de St-Malo, Man., Gérard Lepage, de Gerald, Sask., et Wally Hyka, de Saskatoon, chez leurs parents, M. et Mme Zénon Lepage; M. Conrad Bussière, de Spiritwood, chez M. et Mme Léon Bussière; MM. et Mmes Laurent Loiselle, de Meadow Lake, et Guy Loiselle, de Saskatoon, chez M. et Mme Félix Loiselle; M. Gérard Haudegand, de Saskatoon, et Mlle Louise Ducharme, de North Battleford, chez Mme M. Haudegand; MM. et Mmes Clair Painchaud, de Gravelbourg, et Donald Préfontaine, chez M. et Mme Philippe Bussière; M. et Mme Florent Lalonde, de Zenon Park, chez M. et Mme J. Bussière; M. et Mme Marcel Leblanc, d'Edmonton, chez M. et Mme André Bussière.

MM. et Mmes Maurice et Arthur Bussière ont fait un voyage en Colombie-Britannique.

M. Ronald Willett, de Regina, était de passage chez M. et Mme Steve Willett.

M. Rosaire Denis, du collège de Gravelbourg, était en visite chez M. et Mme Fernand Denis.

Remerciements

M. Rosaire Bussière désire remercier tous ceux qui lui ont envoyé des souhaits de prompt rétablissement, qui ont prié pour lui ou qui lui ont fait parvenir fleurs, cigarettes ou chocolats durant son séjour à l'hôpital.

Prince-Albert

Paiement final

Le jeudi 15 avril, M. le Dr R. W. Kirkby présentait un chèque de $400.00 à la Rév. Sr Margaret Marie, supérieure de l'hôpital de la Ste-Famille de cette ville, en présence du président de la Légion Royale Canadienne, M. George Bristowe (hospitalisé à la suite d'une intervention chirurgicale). Etaient aussi présents: les camarades D. Neilson, membre de l'exécutif, et Walter Whelan, hospitalisé à cause d'une fracture à la cheville.

Ce dernier chèque fut le paiement final d'une somme de $1,600 offerte au nouvel hôpital pour l'ameublement d'une chambre de 4 ou 5 lits, destinée à l'usage des vétérans hospitalisés.

Lors de la réunion mensuelle, le 14 avril, il fut décidé par une forte majorité d'emprunter la somme de $90,000 afin de procéder au plan nécessaire pour la construction d'un nouvel édifice comprenant une salle de lecture, salle de réceptions, salle de jeux, etc.

Retraite annuelle

Les Oblates Missionnaires de Marie Immaculée, du Service catéchistique local, sont revenues ces jours derniers apres un séjour d'une semaine à St-Boniface, Man., à l'occasion de leur retraite annuelle. Elles se déclarèrent enchantées de leur voyage.

Remerciements

A toutes les messes de dimanche dernier, Mgr J.-A. Boucher, curé de la cathédrale du Sacré-Coeur, félicita ses paroissiens qui, au cours de la Semaine sainte, ont fait preuve de piété et de dévotion et ont reçu en grand nombre la communion durant cette semaine et le jour de Pâques.

Merci au nom de Mgr Boucher et des autres membres du clergé pour les offrandes de Pâques; merci au choeur de chant et à son directeur; merci aux sacristains pour la décoration artistique des autels; merci à ceux et celles qui envoyèrent des fleurs pour la décoration des autels; enfin merci à toutes les branches de la Ligue des Femmes Catholiques et à tous ceux et celles qui se sont dévoués durant la Semaine sainte.

En tout temps et à tout propos, rendez grâces à Dieu le Père, au nom de notre Seigneur Jésus-Christ. (Eph 5, 20)

Ferland



Mère Marie-Consolata

Profession religieuse

Ce fut après six mois de postulat et deux ans de noviciat chez les religieuses de Jésus-Marie que la Rév. Mère Marie-Consolata (Mariane Fournier) prononça ses premiers voeux de religion, le 20 février dernier, en la chapelle de la Maison provinciale de sa congrégation à Sillery, Qué.

Ses parents, M. et Mme Aristide Fournier, de Ferland, ainsi que ses soeur et beau-frère, M. et Mme John Lynch (Rita), et son frère, Lionel, d'Ottawa, se rendirent à Québec pour assister à cette cérémonie. Parmi les parents et amis présents, on comptait également Mme Hervé Brunelle et ses enfants, M. l'abbé Jean Brunelle, Berthe et Paul, de Batiscan, Qué.; Mme Arsène Lauzière, de Montréal; M. et Mme Albert Forcier, de Québec; Mlle Hélène Roy, d'Ottawa, et M. Edouard Chagnon, de Montréal.

Mère Marie-Consolata est native de Ferland. Après y avoir fait ses études primaires, elle poursuivit ses études secondaires au couvent Jésus-Marie de Gravelbourg. En 1962, elle entrait comme postulante dans la congrégation des religieuses de Jésus-Marie. Elle continuera maintenant ses études à Québec. On espère la revoir bientôt dans l'Ouest, et on ose croire que d'autres jeunes filles suivront prochainement les traces de leur ancienne compagne en répondant généreusement à l'appel du Christ.

Saint-Front

Çà et là

La belle température a permis à tous les paroissiens d'assister aux offices religieux de la Semaine sainte: grand-messe jeudi soir, suivie de l'adoration jusqu'à minuit; adoration de la croix et office le Vendredi saint après-midi; office du Samedi saint à 11 h. du soir, suivi de la messe solennelle, et dimanche, à 11 h., messe pascale.

Une cérémonie spéciale avait lieu après l'office du Samedi saint: bénédiction des fiançailles de M. Aurèle Dufault à Mlle Florine Moisan. Plusieurs innovations recommandées par le Concile Vatican II furent observées. On avait la joie d'entendre le nouvel harmonium électrique.

M. et Mme Louis Le Strat sont revenus de leur voyage en automobile à Ste-Rose-du-Lac, Winnipeg, St-Vital et St-Claude, Man., où ils ont visité les familles J. Bourbonnière, R. Goovaert, L. Carel et autres.

M. P.-H. Bourque, qui a passé l'hiver à Prince George, C.-B., chez ses enfants, Edouard et Hélène (Mme F. Déry), est revenu ravi de son voyage.

Les familles Marius et Marcel Syrenne et G. Chiasson, de Saskatoon, Marcel Roy, de Nipawin, Joseph et Marcel Déry, de Nobleville, Mme A. Roufosse, de Saskatoon, Mlle Aline Happ et son père, de Weyburn, Mlle Lorraine Plamondon et M. J. Vaillancourt étaient en visite chez leurs parents et amis pour la fête de Pâques.

MM. et Mmes P.-H. Proulx et F.-X. Bouchard sont allés à Moose Jaw pour la fête de Pâques, tandis que MM. et Mmes André Le Strat, J. Basset et Lucien-A. Plamondon étaient en promenade à Prince-Albert.

Le mercredi soir 21 avril, les acteurs de Périgord, sous la direction de leur digne curé, M. l'abbé R. Kunka, sont venus présenter une belle pièce comique "L'oncle du Canada"; ceux qui y ont assisté ont bien apprécié cette comédie.

Debden

M. et Mme Omer Chrétien et leur fille, Marilyn, ainsi que M. et Mme Armand Pouliot, sont allés demeurer à Port Alberni, C.-B.

M. et Mme Philippe Desrochers ont aussi quitté la paroisse pour aller demeurer à Prince-Albert.

Mlle Thérèse Piché, institutrice, a eu la visite de ses parents, M. et Mme Piché, de Willow-Bunch.

M. et Mme Albert Bujold, d'Esterhazy, ont passé les vacances de Pâques chez M. Pamphile Bujold.

Mme Achille Grenier, de Marcelin, était aussi en visite chez ses parents.

Baptêmes

Le 4 avril: Léanne-Marie, fille de Lionel Delisle et de Solange Couture, née le 25 mars. Parrain et marraine, Marc et Suzanne Delisle, frère et soeur de l'enfant.

Le 11 avril: Diane-Lise, fille d'Henri-Paul Fortier et d'Alice Blais, née le 1er avril. Parrain et marraine, Alfred et Yvonne Fortier, frère et soeur de l'enfant.

Willow-Bunch

Va-et-vient

Sont venus passer le congé de Pâques dans leurs familles: Mlle Jacqueline Duperreault, institutrice à Maple Creek, chez M. et Mme Armand Duperreault; M. et Mme Emile Rodrigue et leur famille, de Weyburn, et M. et Mme Roland Ducharme, de St-Victor, chez M. et Mme Auguste Allard; Mlle Dianne Duperreault et son fiancé, de Canora, chez M. et Mme Gérard Duperreault; Mlle Dolorès Verhelst, étudiante à Regina, chez M. et Mme Gérard Verhelst; M. Gérard Rodrigue, de Regina, chez M. et Mme François Rodrigue; M. et Mme Paul Winslow, de Maple Creek, chez Mme W. Winslow; M. Raymond Champigny, qui suit un cours de menuisier à Moose Jaw, chez M. et Mme Orphis Champigny.

M. Claude Mondor, de l'Université de Saskatoon, a passé une semaine chez ses parents, M. et Mme Laurien Mondor, et ensuite retourna à Saskatoon pour écrire ses examens.

M. Wilfrid Benoit, d'Esterhazy, est venu passer la fin de semaine à Willow-Bunch, avec sa famille.

MM. et Mmes Rosaire et Edmond Chabot, de Ferland, visitèrent Mme Chabot et M. l'abbé A. Chabot.

M. et Mme Roland Bruneau et leur fille, Estelle, de Léoville, sont venus visiter leurs oncles et tantes, cousins et cousines. Ils assistèrent également au mariage de Mlle Rita Forest à M. Paul LeRoy, qui eut lieu à Assiniboia le lundi 19 avril.

Le lundi 12 avril, M. l'abbé A. Chabot et sa mère se rendirent à Ferland assister aux funérailles d'un cousin.

MM. Robert et Claude Piché, ainsi que Mme Jos. Bruneau et sa fille, Ovilda, sont allés à Gravelbourg, le lundi 19 avril, visiter leur fille, soeur et tante religieuse au monastère du Précieux-Sang. Ils visitèrent également M. et Mme Antonio Grégoire.

Le mercredi 7 avril, M. l'abbé A. Chabot et sa mère, ainsi que Mmes Jean Champigny, Rosario Martin et Claude Bourgeois, se rendirent à Ponteix pour l'assemblée diocésaine de l'exécutif des Dames de Ste-Anne.

Naissance

Félicitations à M. et Mme André Fortier à l'occasion de la naissance d'une fille à l'hôpital local.

Assemblée de l'Amicale

Il y eut une assemblée de l'Amicale du collège de Gravelbourg à Willow-Bunch, le dimanche 11 avril. Des gens de St-Victor et d'Assiniboia y prirent part. Le président de l'assemblée était M. le Dr Raymond Piché, de Gravelbourg.

Les conférences furent données par le R.P. H. Légaré, O.M.I., du collège de Gravelbourg, et le R.P. L. Godbout, O.M.I. professeur à ce collège. M Guy Pariseau, professeur à l'école publique de Gravelbourg, et M. Roger Lalonde, de St-Victor, adressèrent également la parole.

Un goûter fut servi.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3451
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	83.2	83.2	83.2	83.2	83.2
C.W. no 3	80.2	80.2	80.2	80.2	80.2
Fourrage no 1	79	79	79	79	79
Fourrage no 2	76	76	76	76	76
Fourrage no 3	73	73	73	73	73
ORGE —					
C.W. no 2—6 rangs	135.6	135.6	136.4	137	137.2
C.W. no 3—6 rangs	133.6	133.6	134.4	135	135.2
Fourrage no 1	123.2	123.2	124	124.4	124.6
Fourrage no 2	122.2	122.2	123	123.4	123.6
Fourrage no 3	119.2	119.2	120	120.4	120.6
SEIGLE —					
C.W. no 2	121.4	121.2	120.4	119⅝	119¾
C.W. no 3	118.2	117⅞	117⅛	116⅜	116.4
C.W. 2 rej.	118	117.6	117	116⅛	116⅛
C.W. no 4	104.2	103⅞	103⅛	104⅛	104
Ergot	101.2	100⅞	100⅛	101⅛	101
Sur voie net	121⅜	121⅜	120⅝	119.6	119.6
OPTIONS — WINNIPEG					
COLZA					
Mars	303.6	306	305.2	304⅞	307½
Mai	301.6	303⅛	303⅞	303.4	305.6
Juillet	252⅞	254	255.2	255.4	255
Novembre	254⅛	254⅛	255⅜	255.6	256
AVOINE —					
Mai	83	83	83	83	83
Juillet	82⅞	82⅞	82⅞	82⅞	83
Octobre	80⅝	80.4	80.4	80⅝	80⅝
Décembre	78.6	78.6	79	79⅛	79⅜
ORGE —					
Mai	126⅜	126.6	127⅜	128	128⅛
Juillet	125⅞	126	126⅜	127⅛	127
Octobre	120⅞	120⅞	121	121.6	121.6
Décembre	117⅞	117⅞	117⅞	117⅞	119
LIN —					
Mai	318.2	319⅞	318.4	317.6	318⅝
Juillet	322	323⅜	322⅛	321.4	322⅝
Octobre	323	324⅜	323	322.6	323.4
Décembre	321.2	322.6	322	321⅛	322⅞
SEIGLE —					
Mai	122.2	121⅞	121⅛	120⅛	120
Juillet	124.6	124⅜	123.6	122.6	122⅝
Octobre	128	127.4	126⅞	125⅞	125⅞
Décembre	128.4	128.4	128	127	127

(Pour la semaine du 19 au 23 avril 1965)

Les autorités scolaires de la Sask. se mettront-elles à l'heure de la B.B. et de Vatican II?

La Saskatchewan se mettra-t-elle à l'heure de la Commission Dunton-Laurendeau chargée d'enquêter sur le biculturalisme au Canada? Se mettra-t-elle à l'heure de Vatican II?

Cette double question est projetée subitement sur l'écran de l'actualité par un groupe de parents de Saskatoon qui viennent de retirer leurs enfants de l'école. Et c'est parce qu'on refuse de leur enseigner la conversation française et le catéchisme en français.

Les commissaires, des catholiques s'il vous plaît, sont responsables de ce refus basé sur une loi vieille de 60 ans. Consultées à cet effet, les autorités supérieures ont confirmé le refus. Le ministre de l'Instruction publique, l'hon. M. Trapp, a répondu en se retranchant vertueusement et apparemment avec beaucoup de regrets, derrière le fameux article 203 de l'Acte scolaire. Voici le texte de ce monument historique. Savourons-en la vétusté en regard du climat qui prévaut à l'heure actuelle dans le pays.

Article 203 — (1) L'anglais sera la seule langue d'instruction dans toutes les écoles, et aucune langue autre que l'anglais ne pourra être enseignée durant les heures de classe. (2) Quand la commission de quelque district scolaire adopte une résolution à cet effet, la langue française pourra être enseignée comme sujet pendant une période n'excédant pas une heure par jour come partie du programme scolaire, et un tel enseignement comprendra la lecture française, la grammaire française et la composition française. (3) Là où la langue française est enseignée selon les clauses du paragraphe 2, les élèves qui ne désirent pas recevoir un tel enseignement pourront être profitablement occupés à un autre travail scolaire pendant qu'un tel enseignement est donné.

Goûtons en passant, la saveur de ce PROFITABLEMENT . . . Comme si l'enseignement du français, aussi mesquin qu'on le permette, n'était pas une occupation profitable! . . .

Ainsi donc, à l'heure de l'enquête B.B., on se retranche derrière un article de loi aussi injuste à l'endroit de la minorité française pionnière en ce pays!

A la rigueur, si on le voulait, on n'aurait même pas à amender la loi actuelle tellement il est naturel de penser qu'en permettant la lecture française, la grammaire française et la composition française, on permet implicitement la CONVERSATION française.

Si par ailleurs, en vertu de l'article 204 de la même loi, on permet l'enseignement religieux durant la dernière demi-heure de la journée de classe, pourquoi cet enseignement ne se ferait-il pas en français puisque le français devient facultatif à l'église!

Car notons-le bien, il s'agit ici d'écoles séparées et non d'écoles publiques. Il s'agit d'écoles entretenues par les catholiques de langue française et aucun autre, même si ces catholiques paient pour les écoles publiques qu'ils n'utilisent pas . . . Invraisemblable, mais vrai!

Et il y a autre chose.

Les parents réclament aussi un lycée français. Refus encore plus décisif. Cette fois le refus ne s'accompagne d'aucun regret. Il est au contraire rempli d'indignation . . . Ce serait introduire dans le système "un facteur de division".

Comme si la Commission Laurendeau-Dunton n'avait pas déjà fait la preuve que la grande cause de division au pays c'est précisément l'injustice scolaire dont souffrent les minorités françaises hors du Québec.

Heureusement que sur ce point, il y a évolution fovorable dans les esprits, même dans le monde anglo-canadien. Voilà pourquoi, à Toronto comme à Montréal, une certaine presse de langue anglaise épouse la cause des parents de Saskatoon. Sans se prononcer sur la légalité et l'aspect juridique du problème, le "Globe and Mail" de Toronto et le "Star" de Montréal ont exprimé l'opinion que les autorités de la Saskatchewan avaient là une magnifique occasion de démontrer, à la face du pays, que le Canada anglais croit vraiment à la dualité culturelle.

Quand les parents de Saskatoon ont retiré leurs enfants de leurs écoles, ils voulaient surtout éveiller l'opinion publique sur ce problème scolaire. Leur but est atteint, et même dépassé, puisque le pays s'y intéresse maintenant. Souhaitons que ce ne soit pas seulement un feu de paille et qu'enfin, une province de l'Ouest se mette à l'heure de la B.B. et de Vatican II.

Louis-Philippe ROY.
(L'Action Catholique)

★ ★ ★

Les convertis sont avec nous

Nous sommes fatigués d'entendre parler depuis plus de cinquante ans des luttes scolaires dans l'Ouest. Les lois de ces provinces contiennent d'ailleurs tant de mesquines chinoiseries qu'il est difficile pour le commun des mortels de se passionner pour un sujet aussi aride. La réaction normale est donc celle-ci: "Encore l'affaire des écoles séparées!" C'est en somme l'attitude du monsieur ou de la dame bien pourvus qui détournent la tête d'un air ennuyé quand un troisième pauvre leur tend la main, ou du réformé qui se plaindrait des cris des soldats qui l'empêchent de dormir.

La présence à Saskatoon d'un journaliste de "La Presse" qui surveille le dénouement de la grève déclenchée par un groupe de parents canadiens-français, pour protester contre l'article 203 du code scolaire, est significative de l'intérêt que nous portons ici et que nous devrions tous porter à ce nouveau conflit. La Saskatchewan pratique le "génocide culturel" depuis qu'elle existe, affirme le porte-parole des rebelles, et au train où vont les choses, nos enfants deviennent des "métis", sur le plan de la culture.

Pourtant, le gouvernement libéral actuel, celui de M. Ross Thatcher, a fait approuver l'an dernier une loi accordant aux écoles secondaires séparées un traitement égal à celui des écoles publiques, en matière de subventions, et nous lui avons alors décerné les éloges qui lui étaient dus. Ce geste consacrait le droit des catholiques (de langue anglaise et de langue française) à des écoles soutenues par les taxes scolaires de tout le monde.

Aujourd'hui, ce sont ces mêmes catholiques qui se chicanent entre eux, le groupe francophone réclamant plus d'heures et de matières d'enseignement dans sa langue et le groupe anglophone s'appuyant sur l'article 203 pour ne pas bouger. L'article en question autorise cependant une heure de français par jour, comprenant l'enseignement de la lecture, de la grammaire et de la composition françaises, pourvu qu'une résolution à cet effet soit adoptée par une commission scolaire. Or, la majorité des commissaires étant anglophones, ils n'adoptent pas cette résolution.

L'éditorialiste de "La Liberté et le Patriote" écrit avec raison: "On conçoit mal comment l'un ou l'autre des groupes (catholiques) intéresssés peut réclamer justice de la majorité anglaise et protestante de l'Ouest, si entre eux le souci de la justice ne règne pas".

Conscients de ne pouvoir rien obtenir de la Commission des écoles séparées par le moyen, souvent employé, de la simple négociation, les réclamants ont préféré ameuter l'opinion canadienne en déballant leurs griefs sur la place publique et en faisant appel au ministre. Selon notre collègue de l'Ouest, le fond du problème est celui-ci: "Comment l'élément francophone qui s'urbanise comme les autres va-t-il pouvoir obtenir la reconnaissance de ses droits dans les écoles des villes?" Et cette question, dit-il, se pose non seulemnt en Saskatchewan mais partout où se trouvent des minorités.

De plus en plus, on a recours là-bas à ce qui est en train de devenir un slogan: "Donnez-nous ce qu'on vous donne au Québec!" Et vient ensuite la menace déguisée: "Si les provinces à majorité anglophone ne marchent pas, le Canada cessera de marcher . . . "

Aussi, les journaux montréalais de langue anglaise, qui traduisent le sentiment quelque peu inconfortable des anglophones du Québec, ont-ils été parmi les premiers à accorder leur appui aux revendications des familles de la Saskatchewan. Voici un problème qui devra être réglé pour de bon, dit en substance la Gazette, et si ces droits à l'instruction en langue maternelle étaient reconnus au plus tôt par les gouvernements provinciaux concernés, ce serait beaucoup mieux. A son tour, le Montreal Star qualifie l'incident de "cas (presque parfait) dont la solution peut faire jurisprudence" L'enjeu, a-t-on écrit, est beaucoup plus vaste que l'avenir d'un petit groupe d'élèves.

Enfin, avec une sympathie non dénuée d'une certaine crainte, le Toronto Star admet que "les implications nationales de cet incident ne peuvent être écartées". Il ajoute: Ce que fera la Saskatchewan sera étroitement surveillé par le Québec, non seulement par ceux qui n'ont aucune confiance en l'avenir de la Confédération mais aussi par ceux qui espèrent en la réussite de la thèse canadienne essentielle du "partnership"".

La voix de ces journaux est plus éloquente que la nôtre, en la circonstance. Comme le témoignage du converti est plus touchant que la voix du fidèle.

Renaude LAPOINTE.
(La Presse, Montréal)

★ ★ ★

Qui refuse le dualisme?

Le 14 avril, un groupe de parents canadiens-français de Saskatoon annonçaient leur décision de retirer leurs enfants des écoles séparées de cette ville.

La raison de ce retrait est simple. Les parents avaient demandé que l'enseignement religieux fût dispensé à leurs enfants dans la langue française. Ils s'appuyaient, pour formuler leur requête, sur la décision conciliaire voulant que la liturgie soit désormais accessible aux fidèles dans leur langue. Ils voyaient mal leurs enfants étudiant la religion en anglais à l'école et pratiquant cette même religion en français à l'église paroissiale.

Or, les parents se sont heurtés à un refus poli, mais catégorique de la part des autorités scolaires. Le surintendant des écoles séparées de Saskatoon, M. M.J. Hertz, affirme avoir consulté à ce sujet les avocats ainsi que des personnages compétents du ministère de l'éducation de Saskatchewan. Il conclut qu'il est impossible, légalement, d'accéder à la demande des parents de la paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens.

M. Hertz fonde sa réponse sur le célèbre article 203 de la loi scolaire de Saskatchewan. A ce point de vue il a hélas raison. L'injustice que dénoncent M. Ernest Bourgeault et ses amis est, en effet, inscrite depuis longtemps dans la loi.

Le premier paragraphe de l'article 203 de la loi est un chef-d'oeuvre d'unilinguisme étroit et intolérant: "L'anglais sera la seule langue d'enseignement dans toutes les écoles, et aucune autre langue que l'anglais ne pourra être enseignée pendant les heures de classe".

Le paragraphe suivant du même article contient une exception en faveur du français, mais notons tout de suite comme cette exception est mesquine et restrictive: "Moyennant l'adoption, par les autorités d'un district scolaire, d'une résolution à cette fin, le français pourra devenir matière d'enseignement pendant une heure chaque jour, pourvu que cet enseignement se limite à la lecture, à la grammaire et à la composition françaises".

Voilà, en 1965, en pleine époque de biculturalisme, la conception qu'on se fait encore, dans une province canadienne, de l'égalité des deux cultures. L'une des deux langues occupe à peu près toute la place: on s'en sert pour l'enseignement de l'histoire, des mathématiques, des arts, de la religion, des questions civiques et sociales. Elle est vraiment langue de culture. L'autre langue a droit de cité dans les écoles fréquentées par des enfants francophones, mais pendant seulement une heure par jour. Elle est admise, tout au plus, comme matière d'enseignement, comme une discipline à côté des autres. Il faut bien prendre garde de s'en servir pour quelque autre fin.

Cette situation équivaut à la reconnaissance réelle d'une seule culture, la culture anglaise. La culture française est reléguée, en raison des conditions imposées par la loi, au rang d'une culture secondaire et inférieure.

Le plus étonnant, c'est qu'après deux ou trois générations d'un tel régime, il existe encore en Saskatchewan des milliers de parents qui tiennent à la culture française. On pourra penser ce qu'on voudra de leur résistance. Il nous a été donné de les rencontrer souvent. Nous avons toujours pensé, et nous pensons encore, qu'ils défendent le droit contre une loi inique.

Ce qu'il y a de plus inquiétant, dans les incidents de Saskatoon, ce n'est pas le fait qu'on ait évoqué l'article 203. C'est plutôt le fait qu'on l'a invoqué avec une complaisance évidente, comme s'il s'agissait d'une sorte de Bible immuable.

Nous avons lu attentivement la lettre de M. Hertz à M. Bourgault. Nous avons également pris connaissance d'une lettre de M. Trapp, ministre provincial de l'éducation, au même M. Bourgault.

La lettre de M. Hertz est un chef-d'oeuvre de "bonne conscience juridique". Sous un amas de bonne paroles, le surintendant récite une grammaire légale qui ne trouble visiblement pas sa paix. On ne sent dans la lettre du surintendant aucun souffle de protestation, aucun désir de changement.

La lettre de M. Trapp va plus loin. Elle portait, c'est vrai, sur un sujet différent, soit la création d'un lycée francais à Saskatoon. Mais le ministre y dit sans ambages que la création d'une telle institution "serait un facteur de division" et entrainerait "des dépenses que nous ne pourrions justifier". "Je doute fort, ajoute M. Trapp, que nous ayons assez de francophones en Saskatchewan pour justifier une telle dépense. Il y a en Saskatchewan plus de citoyens parlant l'ukrainien ou l'allemand que de citoyens francophones. Ce que nous accorderions aux derniers, les autres l'exigeraient sans doute aussi pour eux-mêmes".

Rien, dans cette lettre, n'indique une amélioration prochaine de la situation. Le ministre de l'éducation de Saskatchewan continue de penser et d'agir comme si la culture française devait, à toutes fins pratiques, demeurer confinée au Québec. Tout effort un peu spécial afin de permettre à cette culture de s'épanouir convenablement en Saskatchewan lui apparait comme un germe de division. Le "fragment anglais" demeure drôlement "unreceptive" à l'idée du dualisme.

L'an dernier, lors d'une visite que nous faisions dans l'Ouest, plusieurs résidants de Regina et Saskatoon nous demandèrent, sur un ton qui trahissait une parfaite assurance à l'endroit de leur "orthodoxie canadienne": que veut donc au juste le Québec?"

A ces Canadiens bien intentionnés, nous demandons aujourd'hui, en nous appuyant sur les incidents de Saskatoon: "Qui refuse le dualisme, cette réalité sans laquelle le Canada n'a plus de sens?"

Claude RYAN.
(Le Devoir)

La 8e Conférence internationale de sociologie religieuse

LOUVAIN (CCC) — La VIIIe Conférence internationale de Sociologie religieuse se tiendra à Barcelone du 2 au 4 juillet 1965 et aura pour thème: "La religion dans le passage d'une société pré-technique à une société industrielle et urbaine". Les exposés seront donnés en français, anglais et espagnol, mais la traduction simultanée en sera assurée.



M. Ross Thatcher, premier ministre de la Saskatchewan, a assisté aux pourparlers qui ont eu lieu entre les représentants des citoyens d'expression française et ceux du département d'Education, en vue de régler la "grève" scolaire de Saskatoon.

Son gouvernement, ainsi que plusieurs de ceux qui l'ont précédé, a hérité de la législation actuelle qui ne reconnait que l'anglais, comme langue d'enseignement.

Il recevra dans quelques mois les recommandations d'une commission d'étude, à ce sujet.

Grève locale — Incident national

La grève scolaire de quinze familles à Saskatoon aura eu comme fruit tout à fait extraordinaire de faire ressortir à quel point la presse du pays est sensibilisée sur les problèmes du bilinguisme officiel et de l'unité canadienne.

"La Presse" de Montréal a envoyé un correspondant spécial qui a passé une semaine sur les lieux. Ses rapports occupaient une place en vue sur la première page et, en guise de conclusion, une pleine page illustrée à l'intérieur de ce journal. Toutes proportions gardées les autres journaux, français et anglais, y allaient aussi de leurs manchettes.

Mais les éditorialistes ont montré autant de zèle, à Toronto aussi bien que dans la province de Québec. Nous reproduisons en cette page leurs textes les plus frappants. La traduction des éditoriaux du "Toronto Star" et du "Montreal Star" a été faite par nous.

Qui a osé dire que le Québec se désintéresse des minorités et que Toronto ne s'inquiète pas de l'unité du pays? C'est la leçon profonde de cet incident. Les grévistes de Saskatoon auront eu le mérite d'y croire.

Le français en Saskatchewan

La loi scolaire de la Saskatchewan ne pèche pas par excès de générosité à l'égard du français, mais elle en permet au moins l'enseignement une heure par jour. Une heure par jour, oui, mais à la condition que les autorités locales y consentent, voilà le hic.

A Saskatoon, dont les journaux relatent les difficultés depuis le 13 avril, les autorités scolaires ne veulent précisément pas qu'on enseigne le français, du moins pas durant les heures de classe.

Après des années de supplications, tout ce que les parents ont obtenu, c'est une heure de français après la classe, deux après-midi par semaine, plus une matinée de français le samedi. Magnanime, la commission scolaire a poussé la générosité cette année jusqu'à accorder une subvention spéciale de $600 pour ces cours de français!

Ceux qui ne sont pas très au fait de la situation auront vite dit: "Ah, ces Orangistes". Ils auront eu tort. Ce ne sont ni des orangistes ni des francs-maçons qui s'opposent ainsi à l'enseignement du français, mais de bons catholiques . . . de langue anglaise.

Ces messieurs, qui n'ont guère compris l'esprit d'oecuménisme de l'Eglise, s'opposent non seulement à l'enseignement du français, mais encore à l'enseignement du cathéchisme en français. A la défense de leur mauvaise foi, ils invoquent l'article 203 de la loi scolaire qui ne permet l'enseignement en français que pour le français qu'ils ne veulent pas enseigner, répétons-le.

Avec un peu de bonne volonté, ils auraient pu et pourraient encore faire modifier la loi, mais ils ne tentent même pas de le faire, hypocritement fidèles qu'ils sont à une loi scolaire inique dont ils souffrent eux-mêmes du côté religion.

Dans un ordre voisin, celui de la fondation d'une école exclusivement française, ils se sont réclamés du principe de l'unité pour repousser la demande des contribuables de langue française, alléguant qu'une telle institution serait un facteur de division.

Aussi logiques que certains tristes sires entendus à l'enquête Laurendeau-Dunton, ils ont même ajouté que ce serait injuste d'accéder aux demandes des Canadiens de langue française, car il y a en Saskatchewan plus de citoyens d'origine ukrainienne ou allemande que de citoyens francophones.

Dans leur logique, ces messieurs oublient que le français est langue officielle au Canada, ce que les Ukrainiens et les Allemands établis au Canada devaient savoir avant d'y venir.

Même s'ils ne le savaient pas parce que des fonctionnaires fédéraux se seraient bien gardés de le leur apprendre, ils doivent le savoir maintenant, mais tel n'est pas le problème et le scandale qu'il constitue.

Ce qui est scandaleux dans toute cette histoire, c'est l'opposition de catholiques de langue anglaise au désir légitime de leurs frères dans la foi de pratiquer et de conserver leur langue.

Marcel GINGRAS.
(Le Droit)

"Les Canadiens français au Québec sont à la recherche de la dignité — le besoin fondamental des individus d'être acceptés pour ce qu'ils sont", a déclaré à Saskatoon la semaine dernière M. Laurier Lapierre, professeur d'histoire à l'Université McGill de Montréal. Il parlait alors au banquet des anciens de l'Université de Saskatchewan auquel participaient environ 300 personnes.

"Les Canadiens français veulent être acceptés, non tolérés. Ils veulent faire leur contribution au renouvellement du Canada", d'ajouter l'orateur.

• • •

Le président de l'Association progressiste-conservatrice de la circonscription Westmount - St-Georges note que l'un des cinq principaux problèmes actuels au Canada est "Le droit des minorités canadiennes-françaises d'être éduquées dans leur langue". L'un des autres problèmes serait l'avancement du bilinguisme dans l'administration fédérale.

En Saskatchewan, épreuve décisive pour l'égalité des deux cultures au Canada

L'initiative que vient de prendre un groupe de familles canadiennes-françaises de Saskatoon pour obtenir que leurs enfants reçoivent l'enseignement en français dans les écoles "séparées" de la Saskatchewan met en relief avec éclat le vieux problème de la situation et des droits des minorités francophones hors du Québec et de l'attitude de la majorité anglophone envers ces minorités.

Ces familles canadiennes-françaises s'élèvent contre des provisions de la loi scolaire de la Saskatchewan (incluses dans cette loi depuis l'entrée de la prvoince dans la Confédération, en 1905) portant que l'anglais est la seule langue d'enseignement autorisée dans les écoles bénéficiant de subventions de l'Etat. Les parents ont retiré les enfants des écoles et ont décidé de ne pas les y renvoyer tant que la législation ne sera pas modifiée pour permettre l'enseignement en français aussi bien qu'en anglais.

D'un point de vue strictement légaliste, ces parents ont tort puisqu'il violent la loi. Mais le débat ainsi ouvert a bien d'autres implications que juridiques et de beaucoup plus importantes; il revêt une dimension qui engage en un sens tout l'avenir du Canada. Car si la loi est défiée, elle l'est en fonction d'un concept relativement nouveau et encore imprécis, celui de la dualité des cultures et de l'égalité des cultures française et anglaise au Canada.

La communauté francophone de la Saskatchewan est évidemment résolue — du moins dans ses éléments les plus dynamiques — à rester française et à élever ses enfants dans la langue et la culture françaises. C'est son droit incontestable. Que strictement parlant l'entreprise actuelle soit illégale n'empêche pas que ces parents soulèvent une question fondamentale de justice à laquelle il importe de trouver une réponse satisfaisante.

Les pouvoirs publics de la province ont proposé à ce groupe de parents d'entamer des pourparlers afin de découvrir s'il est possible de leur faire des concessions d'ordre administratif. Nous ne pensons pas que pareille formule corresponde à la réalité du problème ainsi posé. Car l'objet essentiel du débat consiste à décider s'il est juste, normal et conforme à la conception nouvelle du Canada qu'il existe où que ce soit dans ce pays, une loi quelconque privant des citoyens de langue française de droits élémentaires comme le droit à l'enseignement dans leur langue.

En vertu de la constitution, le problème relève exclusivement de l'Etat provincial de Saskatchewan: aucune autre juridiction n'a le moindre droit ni le pouvoir d'intervenir dans cette affaire. De même, il n'existe aucun motif propre à la province de Saskatchewan en vertu duquel le gouvernement de cette province devrait autoriser l'enseignement en français dans ses écoles, pas plus d'ailleurs que l'enseignement dans la langue de tout autre groupe ethnique minoritaire. Car dans cette perspective, un précédent serait créé dont pourraient se réclamer d'autres communautés, d'où complications sans fin et accroissement excessif des charges du ministère de l'Education.

En revanche, il est impossible de négliger les implications de ce débat pour le pays entier. Le Québec va suivre avec une attention scrupuleuse l'évolution du problème soulevé en Saskatchewan et la solution qui y sera apportée: tous les éléments du Québec y verront une expérience pilote, aussi bien ceux qui ne croient pas à l'avenir de la Confédération canadienne que ceux qui estiment encore que l'hypotèse canadienne de l'association dans l'égalité triomphera.

C'est dire que le débat ouvert à Saskatoon est pour le gouvernement de cette province une redoutable épreuve et l'occasion de manifester un véritable sens politique. Il s'agit pour lui de reconnaître qu'au Canada une communauté francophone résolue à conserver sa langue et sa culture, a le droit strict d'obtenir que les institutions conçues et gérées par la majorité lui permettent néanmoins de s'épanouir normalement et équitablement.

(Globe and Mail)
(Traduction du Devoir)

Le français comme sujet des classes élémentaires

Le Département d'Education a fait du verbalisme au sujet du bilinguisme en Ontario. Comme exemple il a permis à certaines commissions scolaires d'établir des classes de français oral dans les grades élémentaires, mais a refusé jusqu'à présent de rendre la langue obligatoire.

Comme résultat, seulement 140,000 des 1,200,000 étudiants anglophones des écoles élémentaires de l'Ontario étudient actuellement le français.

Nous croyons que tout enfant devrait avoir la possibilité pratique d'apprendre la deuxième langue officielle du Canada. Nous croyons aussi que la place pour s'initier est à l'école élémentaire et non secondaire, que plus jeune on commence, meilleur est le résultat.

L'excuse des administrateurs pour leur abstention fut la pénurie de professeurs de français. L'argument n'est pas convaincant. Si le ministre de l'Education William Davis décrétait demain que le français doit être enseigné dans toutes les écoles élémentaires, nous croyons qu'il y aurait en septembre assez d'instituteurs pour le faire, en exceptant certaines écoles rurales ou cantonnales. Ils ne seraient pas tous des professeurs diplômés à cet effet, mais auraient assez de facilité en français pour l'enseigner, ne fût-ce qu'à temps partiel.

On ne pourrait s'attendre à ce que la langue seconde soit enseignée de la 1ère à la 8e année, mais si un écolier l'étudiait pour deux ou trois ans, il en aurait la base. Et même s'il n'en conservait que la capacité de faire quelques phrases, il aurait au moins assez de connaissance du français pour le considérer comme une langue canadienne, non comme une langue étrangère utilisée au Québec par d'étranges personnages.

M. Davis ne devrait plus tarder. Il faut mettre le français au programme et renverser la procédure de l'autorisation: permettre aux commissions scolaires l'exemption, si elles ne peuvent se trouver un professeur.

Toronto Star.

Un cas typique . . .

Un cas typique modèle, non au sens légal toutefois, est en voie de formation à Saskatoon. Dans cette ville un groupe de familles canadiennes - françaises demande qu'on enseigne en français à leurs enfants. Au point de vue légal, il n'y a aucun doute — ils ont tort. Les écoles séparées de la province sont, d'après la loi, des institutions de langue anglaise, mais moralement la question posée engage l'avenir même du pays.

Ce groupe de Canadiens français en Saskatchewan (et incidemment il existe une minorité francophone très intéressante et très active en cette province) sont déterminés à former leurs enfants en Canadiens français. Ce droit devrait leur être reconnu comme il l'est pour la minorité anglaise du Québec qui jouit d'une entière liberté en ce qui regarde l'éducation des enfants, peu importe leur religion.

Selon la constitution, le problème est entièrement de juridiction provinciale. Il y a des difficultés. La Saskatchewan a de forts groupes minoritaires, par exemple les Ukrainiens, qui pourraient causer un problème scolaire pour eux-mêmes. Mais c'est un cas complètement différent toutefois. Il n'a jamais été question de balkaniser ce pays en créant une douzaine ou plus de sociétés linguistiques séparées.

Le problème soulevé à Saskatoon est partie fondamentale de ce que la Commission B-B appelle notre dualité de base, le droit des Canadiens français de maintenir leur langue et leur culture dans chaque coin du pays.

Le Globe and Mail de Toronto, dans un vivant éditorial soutenant le cas des parents canadiens-français en cause, commente de façon sympathique "... the national implication ... equitably by the institutions of the majority".

(Voiri ailleurs sur cette page)

Il y aura des complications. Le système sera dispendieux. Voici arrivée l'épreuve décisive, note le Globe and Mail. Le Canada anglais, tel que représenté par le gouvernement de la Saskatchewan, est-il prêt à prouver sa sympathie publique envers les aspirations des Canadiens français par des gestes tangibles? Il y a beaucoup plus en jeu que l'avenir d'un petit groupe d'enfants.

Montreal Star.

Les droits des nôtres en Saskatchewan

Les directeurs du Conseil de la Vie française se sont réunis à Québec le 21 avril. Ils ont consacré une bonne partie de leurs délibérations à l'étude de la question scolaire canadienne-française en Saskatchewan. Le délégué de l'Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan, M. Raymond Marcotte, de Saskatoon, a fait l'historique de la grève scolaire de Saskatoon déclenchée par quelques familles canadiennes-françaises. Il a donné lecture de plusieurs documents sur la question. A l'issue de cette réunion, il a communiqué par téléphone avec le président de l'Association culturelle canadienne-française de la Saskatchewan, M. Roland Pinsonneault, de Gravelbourg, le 23 avril.

La grève scolaire est virtuellement terminée à la suite d'une entrevue, le 22 avril, à Regina, entre le premier ministre de la Saskatchewan, M. Ross Thatcher, le ministre de l'Education, M. G. D. Trapp, son sous-ministre, M. Bergstrom, les officiers du ministère, ainsi que M. Lionel Coderre, ministre du Travail et de la Coopération d'une part, et M. Pinsonneault, président de l'Association culturelle canadienne-française, M. l'abbé Jean Papen, président de l'Association française des Instituteurs catholiques de la Saskatchewan, MM. Lionel Tremblay et Gérard Audette, de l'Association culturelle, ainsi que M. le juge Allyre Sirois, prédécesseur de M. Pinsonneault à la présidence de l'A.C.F.C.

Lors de cette entrevue, le gouvernement a fait preuve de compréhension de la situation. Il a reconnu l'existence d'un problème sérieux et il a convenu de la formation d'une commission d'enquête. Celle-ci devra faire rapport en septembre. L'enquête de la commission portera sur le statut fait au français dans les écoles de la Saskatchewan, notamment sur l'article 203 de la loi scolaire, article qui fait de l'anglais la seule langue d'enseignement dans les écoles de la Saskatchewan et qui tolère une heure d'enseignement par jour, en anglais, de la langue, de la grammaire et de la composition françaises aux élèves canadiens-français.

Avec les parents grévistes de Saskatoon, avec l'Association culturelle canadienne - française de la Saskatchewan, le Conseil de la Vie française dénonce cette législation comme foncièrement injuste pour la race pionnière de la Saskatchewan et comme portant atteinte à l'une des deux langues officielles au Canada. Il note avec satisfaction l'institution d'une commission d'enquête et il en espère un prompt redressement de la situation. A son avis, les événements qui viennent de se dérouler en Saskatchewan montreront s'il y a un avenir pour la nation canadienne-française au sein de la Confédération.

Les directeurs du Conseil de la Vie française ont assuré l'Association culturelle canadienne-française de la Saskatchewan et tous nos compatriotes de cette province de leur entier appui. Ils ont chargé leur collègue, M. Raymond Marcotte, de faire part de leurs sentiments à l'A.C.-F.C. et lui ont demandé de verser au Fonds 203, institué pour défrayer les dépenses de la campagne pour les droits du français en Saskatchewan, un premier chèque. Le Conseil de la Vie française suit avec attention le développement de la situation. Il procédera probablement à d'autres interventions prochainement et il recevra dès maintenant les souscriptions qu'on voudra bien verser au Fonds 203.

Le secrétaire du Conseil
de la Vie française.

LE RESPECT DES REPRESENTATIONS DIPLOMATIQUES

ROME (CCC) — Les attaques dont les sièges de plusieurs ambassades ont été l'objet ces derniers temps dans le monde inspirent à "l'Osservatore Romano" une note dans laquelle le journal rappelle l'intérêt qu'il y a pour toutes les nations de respecter les lois qui assurent l'inviolabilité des représentations diplomatiques.

Après avoir rappelé les conventions internationales qui ont établi le principe de cette inviolabilité, "l'Osservatore Romano" écrit que c'est le bon sens qui a inspiré cet accord et qu'il faut espérer que le bon sens en assurera le respect.

Le journal conclut: "L'inviolabilité des envoyés diplomatiques et de leurs sièges est un point ferme dans les turbulences, les incertitudes de la vie internationale. C'est elle qui protège la voie à travers laquelle peuvent être maintenus des contacts entre les nations, se dérouler des négociations, conclure des accords. C'est un héritage précieux commun à toute l'humanité. Personne n'a le droit de la détruire ou d'y porter atteinte. Tout le monde, au contraire, a le devoir de la défendre et de la renforcer."

La Bible vous parle

Dieu est là qui opère en vous à la fois le vouloir et l'opération même, au profit de ses bienveillants desseins. (Phil 2, 13)

Regina

Alliance Française

L'Alliance Française de Regina se fait un plaisir d'annoncer que les quatre bourses de l'Alliance ont été attribuées aux personnes suivantes: Mlle Thérèse-Corinne Boulianne, de Willow-Bunch, M. Marco-Armando Colina-Pareja, de Lashburn, Mlle Carol Diane Fowler, de Regina, et M. Murray John Waddington, de Saskatoon.

Ces bourses de l'Alliance Française sont valables pour les cours d'été de l'année 1965. Le montant de ces bourses est de $200.00 pour Mlle Carol Fowler et M. Marco Colina-Pareja, qui étudieront à l'Université Laval de Québec, et de $250.00 pour Mlle Thérèse Boulianne et M. Murray Waddington, qui suivront les cours d'été de l'Université de Toronto offerts à St-Pierre, dans l'archipel de St-Pierre et Miquelon, en territoire français.

L'intérêt suscité par ces bourses a dépassé les espérances de l'Alliance Française de Regina, et la majorité des demandes de bourses n'a pu être satisfaite. Toute notre sympathie va à ces derniers candidats et nous leur souhaitons meilleure chance la prochaine fois.

Félicitations de l'Alliance Française aux heureux gagnants.

Gravelbourg

Mariage Biko-Mailhot

En la cathédrale Notre-Dame de l'Assomption, le lundi 19 avril, eut lieu le mariage de Mlle Suzanne Mailhot, fille de M. et Mme Simon Mailhot, de Gravelbourg, à M. Donald Biko, fils de Mme Alex. Biko, de Welland, Ont.

La mariée, au bras de son père, portait une longue robe blanche de dentelle et de tulle garnie de paillettes et d'appliqués. Son voile court était retenu par une couronne de perles. Elle tenait une cascade de roses sur son missel blanc.

La demoiselle d'honneur, Mlle Michelle Mailhot, était vêtue d'une robe bouffante aqua en tissu broché et portait un bouquet d'oeillets.

Le marié était accompagné de M. Albert Huppé, de Maple Creek, oncle de la mariée. Le garçon d'honneur était M. Dale Biko, de Welland, Ont., frère du marié. MM. Edouard et Georges Mailhot agissaient comme huissiers.

Durant la cérémonie religieuse, de beaux cantiques furent exécutés par MM. Nelson Boyer, Robert Cousin et Paul Morin. Mme Noé Morin touchait l'orgue.

Une réception eut lieu au restaurant Town & Country et fut suivie d'une veillée à la résidence de M. et Mme S. Mailhot où se réunissaient une centaine de parents et amis.

Après leur voyage de noces, M. et Mme Biko demeureront à Swift Current, Sask.

Réunion de famille

Le lieutenant Jean-C. Bonneau, de la Marine canadienne du département des Relations publiques à Ottawa, et son épouse, demeurant à Aylmer Est, Qué., sont venus passer trois semaines de vacances chez leurs parents, M. et Mme S.-M. Bonneau.

A l'occasion du congé de Pâques, toute la famille s'était réunie: M. Marcel-A. Bonneau, professeur de méthodologie de l'enseignement du français à l'Institut Pédagogique à Winnipeg, son épouse et leurs enfants, M. et Mme Matt. Wassill (Jeanne, g.m.l.) et leurs trois fils, de Regina, M. et Mme Paul-L. Bonneau et leurs trois enfants, de Gravelbourg.

Quoique se visitant entre eux chaque année, il n'y avait pas eu de réunion complète depuis une quinzaine d'années.

Forget

Décès de M. Chapdelaine

A Forget, le 3 avril, s'éteignit paisiblement M. Damase Chapdelaine, âgé de 99 ans et 6 mois.

Le défunt laisse dans le deuil trois fils, Albert, de Forget, Euclide, de Moose Jaw, et Alexandre, de Winnipeg; une fille, Léa, ainsi qu'un grand nombre de petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Le service funèbre fut chanté en l'église Notre-Dame de La Salette le 6 avril par Mgr H. Poirier, curé de la paroisse.

Wawota

Va-et-vient

M. et Mme Maurice Zébière eurent la visite de Mme G. Zébière, Mme G. Lemoine, MM. et Mmes J. Eberle et leurs enfants et Paul Thériault et leur fille, Linda, de Montmartre, et M. et Mme G. Monro, de Kennedy.

M. et Mme R. Jacques allèrent visiter leurs fils et bru et leur famille, à Kelso, et M. et Mme Jackson, à Moosomin.

M. et Mme Albert Jacques visitèrent leur grand-mère, Mme Burman, à l'hôpital de Maryfield.

M. et Mme W. Wyporowich et leurs enfants ont rendu visite à leurs soeur et beau-frère, M. et Mme André Baudu, de Vandura.

M. et Mme Lionel Larrivée et leurs enfants, de Regina, étaient en visite chez leurs parents et grands-parents, M. et Mme Larrivée et M. et Mme David Rollin.

Anniversaire de mariage

Le 14 avril avait lieu une veillée-surprise, organisée par les enfants de M. et Mme Robert Jacques, à l'occasion du 40e anniversaire de mariage de ces derniers.

Une belle lampe à tige, une horloge électrique et d'autres jolis cadeaux furent présentés aux jubilaires.

La soirée se termina par un délicieux goûter comprenant le gâteau traditionnel.

Tous les enfants et petits-enfants des héros du jour étaient présents: M. et Mme René Jacques et leurs quatre enfants, de Kelso, M. et Mme Albert Jacques et leurs deux enfants, de Dumas, M. Ernest Jacques, M. et Mme Walter Wyporowich et leurs quatre enfants, de Maryfield, M. et Mme André Baudu et leurs deux enfants, de Vandura.

La mère de Mme R. Jacques, Mme Georgine Zébière, et la fille d'honneur d'il y a 40 ans, Mlle Fernande Blaise, étaient aussi présentes.

Wolseley

Va-et-vient

M. Jacques Binst est de retour après trois semaines passées en son pays natal, la Belgique, ainsi qu'en France où il y demeura pendant plusieurs années avant de venir s'établir avec sa famille à Wolseley.

M. Damase Bénard a subi une intervention chirurgicale à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina.

Mlle Dolorès Tourigny, du Collège Reliance de Regina, et M. Gérald Tourigny, du Collège Mathieu de Gravelbourg, vinrent passer les vacances de Pâques chez leurs parents, M. et Mme Emile Tourigny.

Mme Antonio Béliveau passa quelques jours chez ses fille et gendre, M. et Mme Grant Beckett, à Moosomin.

Mlle Joan Wrobel, étudiante garde-malade à Regina, vint passer une semaine chez ses parents et prit soin de son père, convalescent.

M. et Mme Francis Coueslan et leur fille, Evelyne, assistèrent à une réunion de famille à Regina, le dimanche 18 avril, à l'occasion du 55e anniversaire de mariage de M. et Mme Emile Coueslan.

M. et Mme Fred Stephens et leur famille, de Swift Current, passèrent la semaine chez leurs parents, M. et Mme D. Bénard, avant de déménager à Indian Head où M. Stephens est employé à la ferme expérimentale.

M. et Mme George Rashbrooke et leur famille, de Prince-Albert, et M. et Mme Larry Nicholson et leur famille, de Canora, vinrent visiter Mme Emile Dureault et son époux, patient depuis quelque temps à l'hôpital local.

M. et Mme Don Beckwith et leur famille allèrent visiter leurs parents à Vanguard et Shaunavon pendant les vacances de Pâques.

M. Bernard Coueslan est parti à Kansas City pour y poursuivre ses études.

M. Beverly Cieckiewicz passa trois semaines de vacances à Vancouver.

Cadillac

Çà et là

Mme Georges Lacroix est revenue chez elle après un séjour de plus de deux semaines à l'hôpital de Swift Current.

Un grand merci au R. P. Alain Gervais, O.M.I., du collège de Gravelbourg, qui est venu aider aux exercices de la Semaine sainte et de Pâques, à Cadillac et à Lac Pelletier.

Sont venus dans leurs familles à l'occasion de Pâques: M. et Mme Fred Milliker et leur fille, Carman, M. et Mme Keith Baxter et leur fils, Kelvin, M. Maurice Roy, du séminaire de Prince-Albert, MM. et Mmes Bert Bengert et Jos. Rouxel et Mlle Marguerite-R. Chénard.

Mme Léon Casavant a passé quelques jours chez Mme J. Perron et a aussi visité tous ses amis avant de retourner à Calgary.

Périgord

Va-et-vient

M. et Mme Maurice Marquette sont allés à Edmonton visiter M. et Mme Alfred DesRoches. M. DesRoches est le frère de Mme Marquette.

M. et Mme Edouard Bernier, de Golden, C.-B., anciens résidants de Périgord, sont venus pendant le congé de Pâques pour visiter leurs filles, Mmes Joseph Mathieu, Georges Pelletier et Philippe Patenaude.

Mmes Hercule Plante et Alphonse Gareau ont visité leurs parents, M. et Mme Zénon Dubé.

M. et Mme Emile Fortin et son fils, Grégoire, sont allés à Prince George, C.-B., pour le mariage de leur fils et frère, Cyrille.

Mlle Marie-Linda DesRoches, fille de M. et Mme Wallace DesRoches, de Périgord, épousait M. Lorne Frederick Davis à Leroy, le 19 avril. Félicitations.

"L'oncle du Canada"

Une pièce "L'oncle du Canada" était présentée dans la salle paroissiale, les 14 et 23 avril, par les hommes de Périgord. Tenaient les rôles principaux: MM. Alain DesRoches, Roger Côté, Charles Fortin, Léo Patenaude et M. l'abbé R. Kunka.

Prirent part au programme musical: Docile Fortin et Adrienne Bossé, Corine Patenaude et Bernadette Dubé, de même que les élèves de la 7e année.

Prud'homme

Caisse Populaire

L'assemblée annuelle de la Caisse Populaire avait lieu le 20 février. Malgré la mauvaise température, l'assistance fut assez nombreuse.

Le bureau de direction comprend maintenant MM. Normand, président, Fernand Denis, M. Clotaire Denis, fils, Philippe Rivard, Fred Inuik et Steve Mitskolzi.

Les nouveaux élus furent MM. Ludger Painchaud, Dollard Blain, Wilfrid Lepage et G. Riguette, secrétaire.

La Caisse possède un actif de $616,400.68.

Çà et là

Grand merci à MM. les abbés J. Dormans et B. de Margerie, de Saskatoon, qui vinrent donner quatre instructions sur la nouvelle liturgie.

Un shower eut lieu chez Mme René Proulx en l'honneur de Mlle Yvonne Chamberland dont le mariage à M. Victor Pysch aura lieu prochainement. Plusieurs cadeaux furent présentés à l'héroïne de la fête, qui sut remercier gentiment.

M. Guy Masson se rendit à Saskatoon pour une semaine d'études coopératives.

M. l'abbé P. Carrier s'absenta une semaine pour assister à la retraite des prêtres du diocèse de Saskatoon.

M. et Mme Léon Beauregard et leur famille ont fait un voyage à Edmonton, et M. et Mme Albert Lévesque se sont rendus en Colombie-Britannique.

M. et Mme Jos. Poilièvre eurent le plaisir d'avoir la visite de Mgr J. S. Robinson, de Saskatoon, de M. l'abbé Bernard Dunn, missionnaire au Brésil, qui est venu au Canada pour les funérailles de son père, et de Mme F. Raiche et sa fille, Gisèle, de Saskatoon.

Etaient en visite chez M. Jean-Baptiste Grimard: M. et Mme Lucien Chalifour, d'Aberfeldy; chez M. C.-M. Lepage: Mme Wells et ses enfants, de Saskatoon, ainsi que M. et Mme Maurice Lepage et leurs deux fillettes; chez MM. E. Préfontaine et E. Lafrenière: M. et Mme Armand Préfontaine et leurs deux enfants, de Montmartre; chez leurs parents: J. Lévesque, Roger Loiselle et Georges Jeanneau, du collège de Gravelbourg, Guy et Jean Ringuette, du collège de St-Boniface, Mlle Françoise Normand, du couvent de Prince-Albert, Mlle Paulette Proulx, de l'institut pédagogique de Saskatoon, Mlles Annette et Madeleine Jeanneau, institutrices à Saskatoon, et Bernadette, étudiante garde-malade à l'hôpital St-Paul; chez M. Henri Bandet: Mme Nault et sa fille, de Domremy; chez M. Ludger Painchaud: M. et Mme Clair Painchaud, de Gravelbourg, et M. et Mme Johnny Heider, de Prince-Albert; chez M. Vic Grimard: M. et Mme Laurent Loiselle et leurs enfants, de Meadow Lake, Mme Laurent Grimard et leurs enfants, de Saskatoon, M. et Mme Paul Loiselle, de Vonda, M. et Mme Wilfrid Dubé et leurs enfants, de St-Brieux.

Félicitations à M. Ronald Rivard, de 11e année, qui fut choisi pour représenter l'école de Prud'homme dans un voyage organisé jusqu'à l'Ile-du-Prince-Edouard.

Naissances

A M. et Mme Louis Lafrenière est née une fille, Louise, le 16 mars. Parrain et marraine, M. et Mme Frank Vitscko.

A M. et Mme Hervé Loiselle est née une fille, Carol, le 11 avril. Parrain et marraine, Murray et Lynda Pulvermacher, de Bruno.

M. E. Bouffard, de Ferland, décédé à l'âge de 65 ans

Le samedi 10 avril dernier, M. Ephrem Bouffard rendait son âme à Dieu après une longue et douloureuse maladie supportée avec courage et résignation. Il était âgé de 65 ans. Il eut souvent la consolation d'avoir la visite du prêtre et, le dernier jour, le dévoué curé était à son chevet.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Antonia Bouvier; ses enfants, Mme Ernest Douville (Pierrette), de Vulcan, Alta, Mme Paul-Emile Lacasse (Louisa), de Cadillac, Mme Marcel Thibault (Yvonne), de Ponteix, Monique, de Moose Jaw, Léonard, de Meyronne, Joseph, Adrien, Doris et Claudette, à la maison; onze petits-enfants; ses frères, Louis, Jos.-Pamphile, Eloi, Jean-Marie, Eugène et Napoléon, tous de la province de Québec; ses soeurs, Mme Napoléon Plante (Philomène), de St-Jean-Chrysostome, et Mme Hervé Paradis (Elmina), de La Tuque, Qué.

M. E. Bouffard était natif de St-Isidore de Dorchester, Qué. Il vint dans l'Ouest en 1923. Il était membre des Chevaliers de Colomb et fut marguillier de la paroisse.

La dépouille mortelle fut exposée à la salle des Chevaliers de Colomb et les prières d'usage furent dites par un grand nombre de parents et d'amis. M. l'abbé J. Bernier, curé, récita le chapelet.

Les funérailles eurent lieu le mardi 13 avril en l'église paroissiale. M. l'abbé J. Bernier célébra la messe, assisté de M. l'abbé Adrien Chabot, curé de Willow-Bunch, et du R. P. Albert Fournier, O.M.I., du collège de Gravelbourg.

Les porteurs étaient MM. Gaston Fournier, Alexandre et Xavier Bouvier, Philippe Douville, Armand Boutin et Aimé Brisbois, tous neveux du défunt. La quête fut faite par MM. Charles-H. Fournier et Rosaire Chabot.

L'inhumation se fit dans le cimetière paroissial.

Parents et amis de Gravelbourg, Lisieux, St-Victor, Meyronne, Ponteix, Domremy, Neville, Cadillac et Kincaid étaient venus rendre un dernier hommage au cher disparu.

Remerciements

Mme E. Bouffard et ses enfants désirent remercier tous ceux et celles qui leur ont témoigné de la sympathie et en particulier MM. les abbés J. Bernier et R. Larivière, curé de Meyronne. Merci aussi à MM. et Mmes Paul et Roméo Morin et autres qui ont aidé la famille dans cette épreuve.

Décès de M. Beaudoin

M. Alfred Beaudoin est décédé à Lac-La-Biche, Alta, le dimanche 28 mars, à l'âge de 78 ans. Il était le père de M. Lucien Beaudoin et le beau-frère de MM. Joseph, Antonio et Médelger Chabot, de Ferland.

Marié en premières noces à Odélie Chabot et en deuxièmes noces à Maria Hamel, le défunt était anciennement de Ferland.

Il laisse dans le deuil son épouse; son fils, Lucien; deux frères, Joseph et Henri, de St-Henri, Qué.; deux soeurs, Mme Louis Tardif, de Lac-La-Biche, et Mme Joseph Hudon (Rosanna), de St-Boniface, Man.

Les funérailles eurent lieu à Lac-La-Biche. M. Lucien Beaudoin s'y était rendu accompagné de Mme Céline Hamel et de M. Camille Hamel.

Sincères condoléances à ces familles éprouvées.

Remerciements

M. et Mme Lucien Beaudoin et leurs enfants remercient sincèrement tous ceux et celles qui leur ont témoigné de la sympathie lors de ce deuil.

Va-et-vient

MM. et Mmes Rosaire et Edmond Chabot allèrent à Willow-Bunch, le dimanche de Pâques, visiter M. l'abbé Adrien Chabot et sa mère, Mme Avila Chabot.

M. et Mme Antonio Chabot et leurs fils, Marcel et Camille, allèrent à Calgary visiter M. et Mme Bernard Pawchuck.

Décorations

Le 4 avril dernier, M. l'abbé J. Bernier, curé, remit à ses Chevaliers de l'Autel des décorations attestant leurs rangs et leurs mérites. Plusieurs reçurent la Croix d'Email et changèrent de cordelière. Rien de plus beau que cet ensemble de petits clercs portant les croix de leur grade et de leurs mérites!

En effet, il convient de dire que les Chevaliers de l'Autel sont en général bien stylés, et manifestent dans les cérémonies une grande dignité. Les Chevaliers de l'Autel doivent faire un effort aux quatre endroits suivants: à l'église, à l'école, dans la rue et dans la famille. Cette petite association a fait énormément de bien à notre petit monde de Ferland.

Ce mouvement compte actuellement 28 membres, tous actifs, tous intéressés, tous remplis d'idéal. Voici les noms des officiers du choeur: Alfred Beaudoin, président; Hector Brisebois, vice-président; Richard Couture, 2e vice-président; Maurice Turgeon, cérémoniaire du choeur et Léo Chabot, secrétaire.

Scouts et Louveteaux

Malgré le départ du chef de meute, les Louveteaux ont continué leur petit bonhomme de chemin en organisant tout de même leurs journées d'activités. M. le Curé a pris le rôle d'Akela et puis voilà . . . le tour est joué et les petits continuent de bénéficier des bienfaits du mouvement. Les dernières réunions, après quelques voyages dans la jungle en compagnie de Mogly, ont donné lieu à des excursions qui développent les cinq sens. Il y eut des jeux qui partageaient parfois toute la meute en Kaa et tantôt en Bandars Logs. Comme les Scouts d'ailleurs, les Louveteaux ont contribué à rehausser le vendredi saint de leur uniforme et de leurs services au cours de la cérémonie de 3 h. p.m. M. le Curé remercia les Scouts qui lui ont bien aidé à préparer le vendredi saint.

Journée Guide

Le 22 avril dernier, cheftaine Yolande Couture dirigeait une journée guide ayant pour thème Katéri, cette petite indienne du Canada, dont la cause est introduite à Rome. Toutes les Guides ont porté un costume de Tribu durant toute la journée. Au milieu de la salle, flambait un feu de camp artificiel autour duquel devaient s'asseoir plus tard les grands chefs de tribus y compris Robe Noire. Toutes les Guides avaient un nom sauvage et pour la durée de la réunion elles ne devaient s'appeler que par ce nom. Tout le local lui-même reflétait l'atmosphère indienne . . .

Il y eut la danse du tomahawk, à l'indienne, bien entendu! Robe Noire récita une prière à Katéri, raconta l'histoire de Dollard qui fit face à la coalition des cinq tribus venues pour exterminer les habitants de Ville-Marie. Il raconta deux histoires indiennes. Plus tard dans la journée, se servant de la vie de Katéri, il parla des vertus guides.

Les Guides chantèrent "Feu, joli feu" etc. Cheftaine Couture lut des passages de la vie de Katéri, passages qui mettaient en relief le sens des responsabilités, de l'honneur, de la pureté, du sacrifice et de la B.A. Chaque Guide avait fait son costume et ses armes, ses tambours, ses scalpes, ses blasons. Assistante Camille Chabot, les Chefs d'équipe Dolorès Brisebois, Irène Nogue et Michèle Chabot n'ont rien épargné pour assurer à cette journée le succès qu'elle a eu.

On est très content de l'esprit des Guides. Ce mouvement a embelli non seulement le milieu paroissial, mais lui a donné de la vie tout en suscitant un grand souci d'idéal. Félicitations aux chefs à tous les échelons. Cette journée avait commencé à 9 h. 30 a.m. et s'est terminée à 4 h. p.m. Bravo! en avant les filles!

Baptême d'adulte

Mme Martial Desharnais (née Joyce Paton), fut baptisée le vendredi 9 avril par M. l'abbé Joseph Bernier, curé. Elle fit aussi sa première communion le 11 avril, en même temps qu'un de ses enfants. Mme Desharnais est mère de cinq enfants et demeure dans la paroisse depuis deux ans. Félicitations!

Première Communion

Le 11 avril dernier, 8 petits enfants de Ferland faisaient leur première communion. La cérémonie s'est déroulée dans la simplicité et la beauté. Les premiers communiants dans leurs petits costumes monastiques sont entrés en procession avec les Chevaliers de l'Autel, les servants, et le célébrant pour venir s'installer à l'avant de l'église tout près de la Sainte Table. Il va sans dire que cette petite cérémonie était de nature à souligner l'importance de ce grand jour.

A l'homélie, M. le curé Bernier développa le thème suivant: "Si vous ne devenez semblables à ces petits, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux . . ."

A l'offertoire, trois des petits communiants apportèrent les offrandes. Marc Chabot, le ciboire; Edith Massé, le vin et Johanne Boisvert, l'eau. Rien de plus touchant et de plus significatif que ce geste!

Les petits communièrent les premiers, suivis de leurs parents.

Après la messe, tous les petits communiants et leurs parents se rendirent au sous-sol de l'église où M. le Curé remit un cadeau à chacun des petits ainsi qu'une image souvenir.

Félicitations à ces communiants: Johanne Boivert, Marc Chabot, Edith Massé, Bernadette Beaudoin, David Desharnais, Fey Bechal, Paul Konanz et Daniel Chabot.

La Coopérative

Le lundi 12 avril, se tenait au sous-sol de l'église une réunion spéciale de la Coopérative d'établissement Limitée, présidée par M. Joseph Couture. Plus de cinquante personnes y assistaient. Mentionnons Son Exc. Mgr A. Decosse, Mgr G. Couture, M. l'abbé J. Bernier, curé et M. l'abbé F. Ducharme; M. le Dr Rosario Morin, M. Dumont Lepage, gérant de cet organisme, M. Rolland Pinsonneault, président général de l'ACFC. Plusieurs représentants de Ponteix, de Gravelbourg, de Coderre et Courval et de Ferland y assistaient.

M. le Curé souhaita à tous la bienvenue. Il souligna que la Coopérative d'Etablissement avait établi trois de ses paroissiens. Il s'en dit très reconnaissant.

Mgr Décosse expliqua la naissance de cet organisme de bienfaisance des Canadiens français. Il en montra les bons côtés sociaux et ethniques. M. Dumont Lepage fit l'exposé du rouage et du fonctionnement de la Caisse d'Etablissement. Il y eut un forum auquel l'assemblée prit une part active.

Cours de théologie

Tous les lecteurs du journal savent que des cours de Théologie se donnent à Ferland.

Mgr Gérard Couture, docteur en droit canonique, vint exposer la doctrine de l'Incarnation du Fils de Dieu et M. l'abbé Maurice Minne, chancelier, licencié en Théologie et en Droit Canonique nous parla de la grâce.

Le dernier cours fut donné le lundi 26 avril par le R.P. A. Fournier, O.M.I., du collège de Gravelbourg. Le Père Fournier a fait ses études de Théologie et de Philosophie à Rome. Il a fait aussi des études spéciales en catéchèse à Bruxelles.

Dames de Sainte-Anne

Le mercredi 14 avril, les Dames de Ste-Anne tenaient une assemblée générale et régulière au sous-sol de l'église. Il y eut un forum sur l'Education.

Le Panel était composé de Mme Aristide Fournier, présidente diocésaine, Mme Alfred Chabot, secrétaire diocésaine, Mme Gilles Boisvert, présidente locale et de Mme René Fauchon, trésorière locale.

GRAVELBOURG — CFRG — GRAVELBOURG

DIMANCHE

- 10.00—Messe dominicale
- 11.15—Revue de la semaine
- 11.30—Terre nouvelle
- 12.00—Radio-Journal, Interdit aux hommes
- 1.00—Radio-Journal, Sur quatre roues
- 2.00—Radio-Journal, Sur quatre roues
- 3.00—Match intercités
- 3.30—Musique de guitare
- 3.55—Chronique sportive
- 4.00—Radio-Journal
- 4.10—Regards sur le Canada français
- 4.30—Orchestres du réseau anglais
- 5.30—A la rencontre des illustres
- 6.00—Les classiques français
- 6.30—Le cabaret du soir qui penche
- 8.00—Trente minutes d'information
- 8.30—Le cabaret du soir qui penche
- 8.55—Chronique sportive
- 9.00—Le cabaret du soir qui penche
- 10.00—Radio-Journal

LUNDI AU VENDREDI

- 7.00—Chez Miville
- 8.00—La prière du matin
- 8.15—Nouvelles
- 8.25—Nouvelles sportives
- 8.30—Variétés
- 9.00—Radio-Journal, Marie Tellier
- 9.15—Vies de femmes
- 9.30—Pour vous Mesdames
- 9.45—Let's Learn French
- 10.00—Radio-Journal, Jeunesse Dorée
- 10.15—Les visages de l'amour
- 10.30—Les Joyeux Troubadours
- 11.00—Radio-Journal
- 11.10—Nouvelles sportives
- 11.15—Détente musicale
- 11.30—Partage du jour
- 12.00—Musique et chansonnettes
- 12.25—Nouvelles agricoles
- 12.30—L'amour quotidien
- 12.45—Les mensonges d'Ulysse
- 1.00—Fémina
- 1.15—Psychologie de la vie
- 1.53—Musique seulement
- 2.00—Une demi-heure avec . . .
- 2.30—Requêtes et succès
- 3.00—Radio-Journal, Nos malades
- 3.10—Requêtes et succès
- 3.30—Pêle-mêle
- 3.55—Nouvelles du sport
- 4.00—Radio-Journal
- 4.15—Radio-Transistor
- 4.30—Musique en dînant
- 5.00—Le coin des tout-petits
- 5.15—Radio-Jeunesse
- 6.00—Radio-Journal, L'Angélus
- 6.05—Témoignages
- 6.15—Au gré de ma fantaisie
- 6.30—Let's Learn French
- 6.46—Le chapelet en famille

LUNDI

- 1.30—Ceux qui nous aiment
- 7.00—Un compositeur vous parle
- 7.15—Les affaires de l'Etat
- 7.30—Revue des arts et des lettres
- 8.00—Trente minutes d'information
- 8.30—Sur toutes les scènes du monde
- 10.00—Est-ce ainsi que les hommes vivent?
- 10.30—Nouvelles

MARDI

- 1.30—Hier et aujourd'hui
- 7.00—D'amour et de chansons
- 7.30—Musique de chambre
- 8.00—Trente minutes d'information
- 8.30—Place publique
- 9.00—Concerts symphoniques
- 10.00—Est-ce ainsi que les hommes vivent?
- 10.30—Nouvelles

MERCREDI

- 1.30—Ceux qui nous aiment
- 7.00—Toute la gamme
- 7.30—Les auteurs étrangers
- 8.00—Trente minutes d'information
- 8.30—Concert du mercredi
- 10.00—Est-ce ainsi que les hommes vivent?
- 10.30—Nouvelles

JEUDI

- 1.30—Hier et aujourd'hui
- 7.00—Le temps des refrains
- 7.30—Artistes de renom
- 8.00—Trente minutes d'information
- 8.30—Orchestre de Radio-Canada
- 9.15—Parlons musique
- 10.00—Est-ce ainsi que les hommes vivent?
- 10.30—Nouvelles

VENDREDI

- 1.30—Pourquoi pas
- 7.00—Sur toute la gamme
- 7.30—Les nouveaux citoyens
- 8.00—Trente minutes d'information
- 8.30—Orchestre de chambre
- 9.00—Chorales du Canada français
- 9.30—Clavier allemand
- 10.00—Est-ce ainsi que les hommes vivent?
- 10.30—Nouvelles

SAMEDI

- 7.00—Radio-Journal, Soleil levant
- 8.00—Prière du matin
- 8.15—Nouvelles
- 8.30—Variétés
- 8.45—Commentaire agricole
- 9.00—Tante Lucille
- 9.30—Midi sur le monde
- 10.00—Découverte de la littérature
- 10.30—Chansons et succès
- 11.00—Radio-Journal
- 11.10—Nouvelles du sport
- 11.15—Folklore
- 11.30—Dans l'vent
- 12.00—L'heure de l'Opéra
- 2.30—Rendez-vous des jeunes
- 3.55—Chronique sportive
- 4.00—Radio-Journal
- 4.15—La parole est d'or
- 4.45—Souvenirs d'Afrique
- 5.00—Récital du réseau
- 5.30—Il parle et chante
- 6.00—Radio-Journal, Reportage
- 6.30—Musique
- 6.45—Le chapelet en famille
- 7.00—Emissions du réseau
- 8.30—Trente minutes d'informations
- 9.00—Visite aux chansonniers
- 9.30—Jazz en liberté
- 10.00—Musique de danse
- 10.30—Nouvelles

Storthoaks

Va-et-vient

M. Aimé Gauthier et sa fille, Gisèle, se sont rendus à Regina.

M. et Mme Oscar Desrochers et leur famille, de St-Boniface, Man., sont venus visiter leur nombreuse parenté.

M. et Mme Jean Carrière et leur fille, Rosalie, se rendaient à Regina, en fin de semaine.

Bingo

Les gagnants au bingo du 25 avril furent Mme Russell, de Redvers, Mme Wilfrid Blérot, M. Percy Thomas, de Redvers, Mlle Lucille Chicoine, Mme Constant Carrière, Mme Paul Carrière, Mme Lucien Gofflot, Mme René Chicoine, M. Russell, de Redvers (2), Mme Lucien Wilvers, de Bellegarde, Mme Emile Chicoine et Mme Albert Lapierre. Le gros lot de $100.00 fut gagné par M. Paul Pierret et le prix spécial, par Mme Paul Carrière.

Thé paroissial

Le thé paroissial organisé par la Ligue des Femmes Catholiques aura lieu dans la salle paroissiale le dimanche 2 mai, de 3 h. à 5 h. p.m. Tous y sont cordialement invités.

Sécurité familiale

Joyeux anniversaire

Le 2 mai, Adolphe Lalonde, Meyronne; le 3 mai, Albert Gofflot, Storthoaks; le 5 mai, Daniel Choquette, Périgord, et Guy Tremblay, Debden; le 6 mai, Amable Coupal, Montmartre, et Philippe Bussière, Vonda.

Funérailles à St-Hubert, de M. O. Smeets, 73 ans

ST-HUBERT — M. Octave Smeets est décédé le mardi 13 avril à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina, à l'âge de 73 ans.

Le service funèbre fut célébré le vendredi 16 avril. Beaucoup de parents et d'amis étaient venus honorer la mémoire du cher disparu.

M. Smeets est né à Kermpt, Belgique, le 24 août 1891. Il est venu au Canada en avril 1912 et avait demandé passage sur le fameux bateau Titanic, mais il n'y avait plus de place. A son arrivée, il a travaillé sur la ferme de M. Paul Mullie. Le 1er avril 1914, il épousa Mlle Marie Havelange et habita à St. John pour un an, puis au district de Golden Plain pour dix ans; à St-Hubert depuis l'automne de 1925. Il se retira à Whitewood en 1955.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Marie; une fille, Maria (Mme Raymond Mullie), et un fils, Arsène, de St-Hubert; dix petits-enfants; trois soeurs et trois frères en Belgique; un fils était décédé en juin 1931.

Le service funèbre eut lieu à l'église catholique de Whitewood. M. l'abbé L. L'Heureux, curé, officiait. MM. Thaddeus Tamm et Dominic Merriman assistaient. Don et Mme Francis étaient en charge.

L'enterrement eut lieu au cimetière paroissial. Les porteurs furent MM. A. Dumonceaux, Frank Flick, Emile Gatin, Paul Jordens, A. Morrison et Frank Topinka.

Remerciements

La famille Smeets remercie de tout coeur les parents et amis qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, tributs floraux et assistance aux funérailles, à l'occasion de son récent deuil. Un merci particulier à M. l'abbé L'Heureux, à M. le Dr Adams et aux infirmières des hôpitaux de Whitewood et Regina.

Vawn

Réunion de la L.F.C.

Lors de la réunion de la Ligue des Femmes Catholiques de St-Hippolyte, le mardi 20 avril, Mme A. Blanchette a été élue présidente; Mmes N. Higgins, R. Blanchette et A. Latendresse, vice-présidentes; Mme Louis Phaneuf, secrétaire, et Mme E. Blais, réélue trésorière.

La présidente sortant de charge, Mme Higgins, donna le rapport de l'année écoulée et remercia sincèrement les membres de leur encouragement.

Mmes E. Blanchette et E. Lacoursière ont été nommées pour assister au congrès de la Ligue les 19 et 20 mai à Prince-Albert.

En l'absence du directeur, M. l'abbé G. Aumont, les prières furent conduites par la présidente. Le goûter fut servi par Mmes E. Lacoursière et E. Blais.

La prochaine réunion aura lieu le mardi 4 mai.

Va-et-vient

M. et Mme G. Vallière et leurs trois enfants ont passé la fête de Pâques à Drumheller, Alta, chez M. et Mme Yurnovoy, parents de Mme Vallière.

Mme Kendall a passé quelques jours chez ses gendre et fille, M. et Mme A. Morrison.

M. L. Weber est parti le jeudi 15 avril, par avion, pour Toronto et Detroit.

Mlle Gabriel Blanchette, de Saskatoon, et ses frères, Claude et François, du collège de Prince-Albert, étaient en vacances de Pâques chez leurs parents, M. et Mme A. Blanchette.

M. l'abbé G. Aumont a passé quelques jours à Prince-Albert.

M. et Mme Albert Blais et leur famille, de Red Deer, Alta, et M. et Mme Alphonse Blais, de St-Paul, Alta, ont passé la fête de Pâques à visiter leur parenté et Mme Blais, d'Edam.

M. J.-D. Paulhus a vendu sa maison à M. Harry Brumby et ira résider avec sa fille, Mme Paul Rollheiser (Jeannette), à Chilliwack, C.-B.

M. et Mme Henri Pouliot et leurs cinq enfants sont partis le vendredi 16 avril passer la fête de Pâques avec les parents de M. Pouliot et ses deux soeurs à Legal, Alta; ils iront aussi visiter ses deux frères à Edmonton, Alta.

M. et Mme B. Conway et leurs enfants, d'Edmonton et M. et Mme Adélard Parent, de North Battleford, étaient de passage chez M. et Mme Fred Blanchette, à l'occasion de la fête de Pâques.

Concours oratoire

De nombreux parents et amis vinrent encourager les participants des écoles de Vawn, d'Edam et de Wing. Les juges, Mmes Louis Phaneuf et E. Lacoursière, de Vawn, et R. Foster, d'Edam, déclarèrent les gagnants: (section de la lecture) Linda Weber (2e année) et Marie Cadrin (4e année), de Vawn, Lynn Peterson (6e année) et Gordon Olson (8e année), d'Edam; (section de la poésie) Valérie Corbeil (1ère année) et Sherry Iverson (3e année), de Wing, Dowen Nichols (5e année) et Denise Blanchette (7e année), de Vawn.

Meyronne

Va-et-vient

Mme Phillibert Hamel, de Lorette, Man., passa quelques jours chez M. et Mme Gérard Brisebois, de Kincaid. Celle-ci et sa fille, Louise, ainsi que M. Raymond Hamel, professeur à Assiniboia, l'accompagnaient au retour et pour passer la semaine de Pâques chez leurs nombreux parents et amis.

M. Ulric Monette se rendit près de son frère, Guillaume, patient à l'hôpital général d'Edmonton, et passa quelques jours près de sa famille.

Les collégiens de Gravelbourg, Alain et Roger Monette et Francis Vervalcke, ainsi qu'Allan Corcoran, de Regina, passaient leurs vacances chez leurs parents.

M. Denis Girardin, fils de M. et Mme R. Girardin, de Gravelbourg, était en visite chez MM. L. Girardin et Marcel Monette.

Mme J. Brisebois, après avoir passé une partie de l'hiver chez ses enfants, Louis et Lucille, de Saskatoon et Regina, visitait son père, M. Georges Roberge, hospitalisé à Ponteix, ainsi que les familles Léo et Alphonse Roberge.

Etaient en visite chez M. et Mme T. Therens: M. Etienne Moulin, de Gravelbourg, M. et Mme Jos. Cantin et leur fille, Thérèse, M. Peter Gerrin, M. et Mme Raymond Cantin et leurs trois enfants, de Regina, Mme Ida Moulin et son fils, Henry, et Mlle Pauline Kuffner, de Glentworth, et M. et Mme Marcel Durand, de Willow-Bunch; chez M. et Mme François Brière: Mlle Anne Brière, de Regina, Mme Georges Brière et sa fille, Shelly, d'Edmonton; chez M. et Mme Peter Therens: M. et Mme Aimé Bourgeois et leur fils, Marc, de Gravelbourg.



La vie politique au Manitoba

par Gamin d'Or

Du 13 au 21 avril, les hon. Duff Roblin et George Hutton profitèrent des séances de la session pour donner aux députés maints rapports très détaillés des possibilités d'inondation de la Rouge et de l'Assiniboine et des mesures prises pour en prévenir les mauvais effets. Les questions posées alors ont manifesté dans l'ensemble, à quelques exceptions près, que nos législateurs semblaient temporairement oublier leurs positions partisanes pour ne vouloir que le bien de l'ensemble. Mais continuons notre récit en faisant ressortir les points les plus importants de ces journées de la session.

Les Services Partagés

Tout d'abord, le 19 avril, au cours de la séance du soir, l'hon. George Johnson, ministre de l'Instruction publique, réclama sous forme de résolution que la chambre accepte quasi à l'unanimité le rapport du comité spécial qui a étudié la question des "Services Partagés", rapport qu'il avait présenté lui-même aux députés le 8 avril dernier. Il expliqua que, sans accorder aucune aide directe à nos écoles privées et paroissiales, on a voulu tout de même réouvrir pour la première fois depuis 70 ans cette fameuse question scolaire manitobaine "qui a divisé notre population plus que tout autre problème" et l'aborder sous un angle "nouveau", et donc on serait prêt à mettre "partiellement" à la disposition des élèves des écoles privées et paroissiales les excellents services dont disposent présentement les élèves des écoles publiques, sans nuire nullement au système de nos écoles publiques.

Le rapport du comité, parce que les mémoires présentés offraient un éventail de points de vue extrêmement variés, n'est pas l'expression d'une unanimité chez ses membres. Par exemple, un des membres du comité rejette totalement le concept de Services Partagés; un autre est d'opinion que le principe des Services Partagés n'a pas été accepté par ceux qui se sont présentés pour faire connaître leurs opinions; mais la majorité est d'avis unanime sur ce point: bien que le petit nombre seulement de ceux qui se sont présentés aient connu d'expérience le principe des Services Partagés, et donc bien que presque tous n'acceptaient que difficilement un tel principe, ils ont toutefois indiqué clairement que "si la législature décide qu'un tel Service soit offert, ils accepteraient bien volontiers de faire tout leur possible pour régler les difficultés administratives qui naîtraient".

Précision

Votre serviteur a sans doute manqué de clarté en résumant pour vous les clauses du rapport du comité des Services Partagés, dans l'article paru la semaine dernière. Merci aux lecteurs qui ont demandé plus de précision à ce sujet.

Selon l'article en question, il semblait que pour conclure une entente volontaire il faut que chaque école privée ou paroissiale ait un nombre minimum de classes et d'élèves, que la division scolaire ait une population scolaire de 5,000 élèves, et que l'école demanderesse figure sur une liste officielle approuvée par le comité.

Il n'en est pas ainsi. Car le texte du rapport du comité contient à un endroit stratégique le petit mot "or", c'est-à-dire "ou".

Il s'ensuit donc que les écoles éligibles sont divisées en deux groupes: 1) celles qui figurent sur la liste (écoles existantes); 2 celles qui rempliront éventuellement les conditions de nombre de classes, d'élèves, etc. (écoles futures).

M. Johnson résume donc de nouveau le rapport du comité spécial, tel que présenté en chambre le 8 avril, puis il indique la raison majeure qui a poussé ce comité à encourager jusqu'à un certain point l'établissement de Services Partagés: dans notre monde en constante transformation, qui exige toujours plus de connaissance et de technique dans toutes les professions et tous les domaines du travail, il importe de donner la priorité à l'éducation et à la préparation des jeunes pour qu'ils puissent s'adapter au monde de demain. Voilà pourquoi le Département d'Education tend tous ses efforts vers ce but. C'est ainsi, par exemple, que des centaines de nos professeurs se consacrent à la révision constante de nos programmes scolaires pour enrichir et diversifier les sujets offerts aux élèves dans notre système d'écoles publiques. Ces programmes ne peuvent être offerts que dans de "grandes" écoles secondaires publiques.

Mais il serait désormais possible de les mettre aussi à la disposition des enfants qui fréquentent présentement nos écoles privées et paroissiales, car eux aussi doivent se préparer à prendre leur place dans le monde de demain. Grâce aux Services Partagés, ces élèves pourraient donc suivre certains cours dans l'école publique, sans coercition, avec un minimum de prescriptions gouvernementales (car il reviendrait à l'autorité locale de régler ces questions de règlement et d'organisation), grâce à la coopération et à la bonne volonté des populations et des autorités scolaires, et toujours dans le plus grand respect des problèmes de l'autre.

Droits des parents

C'est vrai, conclut M. Johnson, que la majorité au Manitoba craint qu'on affaiblisse ainsi notre système d'écoles publiques, et donc réclame qu'il n'y ait nul changement au statu quo, mais tous respectent en même temps les droits des parents d'éduquer leurs enfants selon les dictées de leur conscience. C'est en conciliant tout cela qu'on laisse moralement aux parents leur droit d'envoyer leurs enfants dans telle école privée ou paroissiale, tout en leur offrant de participer "partiellement", grâce aux Services Partagés, aux richesses scolaires de l'école publique. Cette proposition n'a rien de rentable politiquement, dans les circonstances actuelles, mais elle ne peut qu'apporter beaucoup de bien à "nos enfants manitobains". Donc le gouvernement réclame, pour atteindre ce bien des enfants, que la législature accorde "un consentement raisonnablement unanime" au rapport du comité spécial. Il y verra l'image d'un semblable consentement au sein de toute la population et agira en conséquence. Tout cela, assure M. Johnson, n'affecte en rien le principe de la responsabilité gouvernementale.

C'est M. D.L. Campbell, ancien premier ministre et actuel député libéral de Lakeside, qui a ajourné le débat. Il était membre du comité spécial.

Un cheval de Troie

La résolution de M. Molgat au sujet des prix du blé a déjà donné lieu à plusieurs discours. Cette fois c'est l'hon. George Hutton, ministre de l'Agriculture, qui lui apporte un amendement. Cette industrie agricole, dit-il, implique d'importantes conséquences économiques pour nos fermiers et pour notre économie totale. Or c'est un fait que la Commission Canadienne du Blé a pu jusqu'ici exercer ses opérations avec succès et efficacité grâce à sa complète autonomie (ce qui n'exclut pas sa coopération avec le gouvernement du pays) dans le domaine des ventes à l'intérieur du Canada et à l'étranger.

Mais voilà qu'un mouvement s'organise pour que soit créée une agence centrale d'achat et de vente des céréales et autres grains de l'Ouest, au profit des provinces de l'Est et de la Colombie-Britannique. La création de cette agence centrale a été recommandée par le comité d'Agriculture et de Colonisation des Communes à Ottawa, et le récent discours du trône le 5 avril à Ottawa a laissé entendre que le gouvernement fédéral agirait bientôt à cet effet.

M. Hutton soutient que cette agence centrale travaillerait au profit de l'Est et de la Colombie-Britannique, mais contre les provinces des Prairies. En d'autres mots, il s'agirait d'installer chez nous un cheval de Troie, un ennemi dans la place.

L'hon. Sharpe, ministre fédéral du Commerce, a rejeté toute politique de subsides aux grains de l'Ouest "sous prétexte de protéger l'autonomie, et donc l'efficacité de la Commission Canadienne du Blé". Cette conviction de l'importance pour notre pays de l'autonomie de cette Commission, devrait l'inciter à écouter attentivement tout argument qui l'avertit que la création de l'agence centrale susmentionnée minerait les positions de cette importante Commission Canadienne du Blé. Sans cela, dit M. Hutton, on pourrait accuser M. Sharpe d'accepter en même temps deux positions contraires.

L'hon. Hutton conclut donc en réclamant que soit amendée la résolution Molgat, et qu'ainsi on réclame du Fédéral la protection de la Commission Canadienne du Blé. Or MM. T.P. Hillhouse et M.N. Hryhorczuk soutinrent que cet amendement n'en est pas un, car il porte sur un sujet complètement étranger à la résolution originale. Mme la Présidente donnera sa décision plus tard à ce propos.

Achat public de terrains

Parmi les multiples autres questions soulevées durant ces journées, mentionnons le Bill 90, la construction d'une nouvelle usine au Manitoba, et une réclamation en faveur de la langue ukrainienne.

Le bill 90 fut présenté par l'hon S.E. McLean, procureur général. Il contient deux parties, dit-il, à savoir l'établissement d'une agence gouvernementale pour l'acquisition publique de terrains, et d'une commission d'évaluation de ces terrains. L'agence d'acquisition fera partie du Département des Travaux publics et agira pour toutes les autres agences du gouvernment, à l'exception de la Manitoba Agricultural Credit Corporation, du Manitoba Development Fund, de la Manitoba Hydro et du Manitoba Telephone System. La commission d'évaluation opérera publiquement, donnant à toutes les personnes ou associations concernées la chance d'exposer leur point de vue et de présenter leurs plaidoiries et soumissions. Dès la présentation de ce Bill 90, M. McLean eut à répondre à beaucoup de questions . . . qui laissent espérer un vigoureux débat. On n'a qu'à se rappeler les accusations du début de la session au sujet des achats de terrains par le gouvernement.

L'hon. Gurney Evans, ministre du Commerce, annonça aux députés, avec grande joie, la prochaine construction au Manitoba d'une importante usine de produits fertilisants et chimiques qui produira annuellement des milliers et des milliers de tonnes d'engrais fertilisants, d'ammoniaque anhydre, d'acide nitrique, de phosphate d'ammoniaque, etc. Elle coûtera trente millions de dollars et emploiera de 350 à 400 ouvriers à plein temps. La construction sera terminée pour octobre 1966 et sera adjacente au Grand-Winnipeg. M. Evans semblait d'autant plus heureux d'annoncer cette nouvelle, qu'au cours de la session on lui reprocha souvent de n'avoir pu empêcher le départ d'autres industries, particulièrement des usines de réparations d'Air Canada.

M. Fred T. Klym, député de Springfield, d'origine ukrainienne, se réjouit tout naturellement de la résolution du député d'Emerson, M. John P. Tanchak, souhaitant la reconnaissance officielle par l'Université de la langue ukrainienne comme condition d'entrée à l'Université. Mais comme tant d'autres dans l'Ouest canadien il a démontré, au cours de son intéressant discours, qu'il ne comprend pas très bien la position légale du français au Canada, contrairement aux orateurs qui l'ont précédé dans ce débat. En tout cas, après qu'il eut vanté sa langue et sa culture, démontré qu'il faut un cours de "conversation ukrainienne", plus de professeurs et de meilleurs manuels, M. Gildas Molgat annonça qu'il serait le prochain orateur à ce sujet.

La Justice au Manitoba

On a terminé le 13 avril l'étude des prévisions budgétaires du ministère du procureur général, l'hon. McLean, après avoir abordé plusieurs questions concernant l'administration de la Justice au Manitoba. C'est ainsi qu'il fut question de la "John Howard and Elizabeth Fry Society", dont le budget cette année exige $52,725.68, provenant d'octrois d'Ottawa ($13,715), du gouvernement provincial ($17,400), de la Caisse de Bienfaisance du Grand-Winnipeg, de la Winnipeg Foundation, de la ville de Winnipeg, et aussi de dons privés et des contributions des membres ($5,000). Son personnel, paraît-il, est composé de travailleurs sociaux et autres spécialistes qui vont interviewer les prisonniers, discutent avec eux de leurs projets "après la libération", les aident aussi après leur sortie de prison quant à leurs problèmes de famille ou d'emploi. Tel député trouve que la contribution de la province n'est pas suffisante, mais un autre préférerait qu'on accorde une aide semblable à l'Armée du Salut qui fait beaucoup plus pour les ex-prisonniers dans le domaine proprement matériel: logement, repos, vêtement, etc.

Selon M. McLean, le Département de la Justice s'appuie sur la plus récente décision de nos cours de justice pour déterminer sa politique quant à la liberté provisoire sous caution. Cette décision écrite a été élaborée par l'hon. juge Alfred Monnin, de la Cour d'Appel, dans le cas Rodway et Opienic: huit questions y sont considérées à ce sujet, et celle qui concerne la parution ou non de l'accusé à son procès n'en est qu'une.

Un député néo-démocrate a réclamé de nouveau (il le fait depuis le 10 avril 1962) qu'on donne plus que $9 par jour aux membres du jury pendant un procès, et il promit de revenir à la charge l'an prochain. Or, dit M. McLean, selon le chapitre 40 des Statuts de 1963, on peut accorder des paiements additionnels aux jurés si le juge croit qu'ils ont subi des pertes indues du fait de leur présence en cour, mais cet excédent ne dépassera pas $3 par jour. De plus, si un juré réside à plus de 30 milles de la cour, il peut recevoir de l'argent de poche en plus du paiement de ses dépenses normales de voyage.

A l'école en prison

Un député s'inquiéta particulièrement des "limites" imposées aux prisonniers dans le double domaine des visites et des lectures permises. Présentement, seuls les membres de la famille immédiate peuvent rendre visite à un prisonnier, donc pas les oncles et tantes, ni les cousines, encore moins les fiancées ou petites amies, mais M. McLean assura qu'on changera ces règlements désuets aussitôt que possible. Quant à la lecture, même si les romans policiers ou les revues pornographiques sont défendus aux prisonniers, ces derniers ont à leur disposition dans les bibliothèques un très vaste assortiment de livres, et aussi des journaux et revues auxquels les autorités de la prison les abonnent. Sans oublier que le Département d'Education accorde gratuitement des cours par correspondance à tout prisonnier désireux de perfectionner son instruction, et la prison offre l'opportunité d'apprendre certains métiers. Par exemple, à Headingley on peut s'entraîner à devenir excellent barbier, à s'initier aux travaux de la ferme, à employer son temps libre (?) à la sculpture sur bois, etc. L'école de réforme des garçons à Portage-la-Prairie, grâce au Département d'Education ,compte dans son personnel huit professeurs qualifiés qui, sous la direction d'un principal, donne les cours aux garçons de 12 à 18 ans jusqu'à la 11e année, et cette instruction académique est complétée par des cours d'arts industriels et de métiers.

Il fut de nouveau, et longuement, question des camps de réhabilitation qui depuis 1961 ont permis à 1,500 prisonniers de travailler avec profit (75 cents par jour) hors des murs de la prison. Les prisonniers ont ainsi "servi leur province" en plantant des arbres dans nos forêts dévastées par le feu, en embellissant nos parcs publics, en combattant les feux de forêt, en libérant de tout obstacle les voies publiques, etc. M. McLean donna à ce sujet des statistiques précises, par exemple combien d'arbres furent plantés par les prisonniers dans la région du lac Cache.

Gendarmerie Royale

Il paraît que les services de la Gendarmerie Royale coûte cette année au Manitoba la somme de $1,153,000, et que son personnel y est de 322 membres. Les habitués des produits narcotiques inquiètent nos législateurs, même s'ils sont peu nombreux dans nos prisons. C'est ainsi qu'à Headingley il y en eut 18 l'an passé, le plus jeune ayant 35 ans, les autres ayant de 50 à 60 ans. Un député s'est penché de façon toute paternelle sur le cas des "petits enfants battus par leurs parents" et a réclamé que ces derniers soient poursuivis en Cour familiale, et non dans les autres cours normales, de sorte que, soumis à moins de publicité et convoqués devant des autorités moins sévères, ils ne soient pas portés à fuir médecins et hôpitaux pour le bien-être des petits malheureux. Les maisons MacDonald et Dawson (pour les garçons), du Bon Pasteur et Roslyn (pour les filles) ont retenu l'attention des députés, car s'y trouvent beaucoup d'adolescents qui ne méritent pas ou ne méritent plus la prison pour leur délinquance, mais doivent quand même subir une période de réajustement à la société.

Les surveillants des condamnés mis en liberté sous surveillance sont au nombre de 33 au Manitoba: 10 pour surveiller les adultes et 12 pour les adolescents dans la région du Winnipeg métropolitain, et 11 dans le reste de la province. Leur travail est complété par 7 conseillers auprès de la Cour familiale de Winnipeg et 7 surveillants supérieurs qui "surveillent" le travail des autres. On a réclamé que leur rôle soit reconnu "par statut" et que, du coup, soient bien précisées leurs relations diverses avec les accusés, la cour et les agences de bien-être.

Ces questions soulevées et tant d'autres démontrent que le domaine de l'administration de la Justice accomplit consciencieusement son devoir. En tout cas, les millions de dollars réclamés furent définitivement votés le 13 avril, et l'on passa dès le lendemain à l'étude du ministère des Mines et Ressources naturelles.

Le grand projet "Pionnier"

C'est avec enthousiasme que l'hon. Sterling Lyon exposa ses projets d'avenir pour intensifier les recherches en vue de l'exploitation minière au Manitoba, après avoir invité tous les députés à se rendre au local 200 du parlement où une riche exposition leur fit "voir" ce qu'il entendait expliquer verbalement. Selon lui, son projet "Pionnier" est la plus importante partie d'un programme d'intensification de l'exploitation minière au Manitoba, car il dépassera de beaucoup les anciennes méthodes d'étude du sous-sol (elles avaient recours surtout à l'observation des rocs exposés à la vue) et même les méthodes modernes géophysiques et de creusage qui coûtent trop cher et sont souvent inefficaces dans leurs résultats. La méthode "Pionnier" combinera ces méthodes modernes avec un programme susceptible de "réunir" toutes les informations reçues de chacune d'elles. Ainsi on en arrivera à solutionner les nombreux problèmes du "bouclier précambrien" que les cartes, ou les enquêtes géologiques, n'ont pu régler.

Cette étude unique, imaginative, pratique, d'un coût raisonnable et parfaitement conçue, qui mettra le Manitoba à l'avant-garde dans le domaine des recherches géologiques les plus modernes, prendra comme sujet d'étude tout le bouclier précambrien, à travers le lac Rice, du lac Winnipeg à la frontière de l'Ontario. Elle sera le fruit de la collaboration de savants du Département de Géologie de l'Université de Manitoba, du Département des Mines du Manitoba et de l'équipe des géologues du gouvernement fédéral d'Ottawa. Après trois années de travail et une dépense de $300,000, toutes les données recueillies auront été réunies et interprétées par des calculatrices électroniques, traduites en conclusions pratiques, mises sous formes de cartes et de rapports qu'on mettra à la disposition des individus et des compagnies.

En plus de ce projet "Pionnier", le ministère des Mines et des Ressources naturelles entend contribuer davantage à la construction des routes conduisant aux endroits miniers, amender le "Mining Royalty and Tax Act" pour attirer par des réductions de taxes de nouvelles compagnies, pousser la recherche pétrolière plus profondément sous terre jusqu'aux diverses formations souterraines Nisku, Silurienne, Ordovicienne et Précambrienne, etc.

Parcs provinciaux

Un vaste programme de création de nouveaux parcs provinciaux est en plein développement à Bird's Hill, Spruce Woods, Asessippi, etc., et on procède aussi à l'extension de parcs déjà existants, comme à St-Malo où la coopération du préfet et des conseillers de la municipalité rurale de De Salaberry permet d'agrandir les terrains de la plage et de pique-nique.

Enfin, dit M. Lyon, on mettra bientôt en évidence le potentiel récréatif de nos rivières, grâce à des itinéraires que nos familles pourraient suivre en fin de semaine en canot; on intensifiera nos ventes de poisson, particulièrement par le moyen d'un nouveau filet de pêche qui captera les poissons de prix modique que recherchent les propriétaires de visons et autres petites bêtes à fourrure de grand prix, et par le moyen d'entente avec le fédéral pour que soit encouragée la vente de nos poissons "de mer intérieure" dans tout pays; on doublera la superficie des terrains loués aux fermiers et éleveurs de bestiaux, grâce à un programme à long terme qui intéresse quelque 5,000 Manitobains; on continuera en diverses régions (par exemple à Swan Lake, à 50 milles au nord de Gypsumville, dans le district de Red Rose) l'étude des valeurs agricoles ou de pâturage de milliers d'acres de terre, etc.

M. Lyon a terminé son exposé enthousiaste. Maintenant il se soumet aux feux des questions de partout. Comme il fallait s'y attendre, les adversaires reprennent tout simplement leurs accusations du début de la session au sujet des acquisitions publiques de terrains dans les marécages du Delta, à Pine Ridge, pour le canal de détournement des eaux à Portage-la-Prairie etc. Les demandes d'explication se multiplient, et tout laisse croire qu'on s'attardera davantage à ces questions qu'au vaste projet "Pionnier".

Pour prévenir le cancer par la cigarette

Il est urgent de recourir à des méthodes préventives si l'on veut diminuer le taux de mortalité par cancer du poumon, a déclaré le Dr Origène Dufresne, directeur de l'Institut du Radium, dans une conférence devant le club Optimiste de Maisonneuve. Ces méthodes préventives pourraient être une campagne d'éducation du public: sur les risques qu'il court en fumant beaucoup de cigarettes chaque jour; en prévenant les adolescents des dangers qu'ils courront durant leur vie s'ils commencent tôt à fumer la cigarette; et surtout s'ils consomment une quantité importante de cigarettes chaque jour.

C'est en coordonnant les efforts des Pouvoirs Publics et des fabricants de cigarettes pour trouver le moyen d'éliminer les substances cancérigènes que l'on trouve actuellement dans le tabac à cigarette, que l'on réussira à diminuer le taux de mortalité par cancer du poumon.

Le cancer du poumon tue plus de 3,000 personnes chaque année au Canada. Il croît d'année en année. De 1931 à 1961 il est passé de 3 pour cent à 20.3 pour cent des décès par cancer au Canada. Il occupe actuellement le taux de mortalité le plus élevé parmi les cancers chez l'homme. L'âge auquel ce taux est le plus fréquent varie entre 50 et 85 ans avec un maximum entre 70 et 74 ans chez les hommes et 80 à 84 ans chez les femmes.

Cause principale

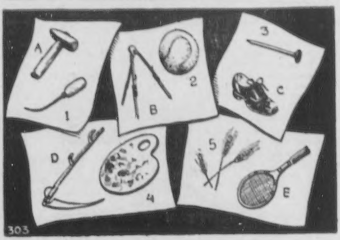
On a incriminé les poussières industrielles et la pollution de l'air comme des causes importantes du cancer du poumon. Or, le nombre d'individus qui inhalent des poussières susceptibles de causer le cancer est relativement restreint par rapport à la population ouvrière et ne peut expliquer le taux élevé de décès par cancer du poumon dans les divers pays du monde. Quant à la pollution de l'air, elle ne peut expliquer l'accroissement marqué de cancer du poumon dans les régions rurales où l'air est salubre. Reste donc l'usage du tabac .

Des enquêtes menées par le Collège Royal de Londres, par une Commission de Savants nommée par le chirurgien-général du Service de la Santé aux Etats-Unis et du Service des Statistiques à Ottawa, à la demande du Ministère de la Santé et du Bien-Etre Social, en sont arrivées à la conclusion qu'il existe un lien indéniable entre l'usage du tabac, surtout la cigarette, et le cancer du poumon. Elles ont démontré que plus un individu fume de cigarettes chaque jour, plus ses risques de mourir d'un cancer du poumon sont élevés.

Diagnostic difficile

Le diagnositc clinique du cancer du poumon au début est bien difficile à faire, mais l'examen cytologique des crachats permets souvent de reconnaître des cellules cancéreuses. Puis des radiographies pulmonaires décèlent souvent des ombres dans le poumon avant même l'apparition des symptômes cliniques. Enfin, la bronchoscopie (introduction d'un tube flexible éclairé dans les bronches) permet souvent de déceler une excroissance cancéreuse dans les bronches et d'en prélever un fragment pour examen microscopique. Il arrive parfois qu'il faille introduire une aiguille dans une ombre pulmonaire pour y prélever un fragment qui sera examiné au microscope.

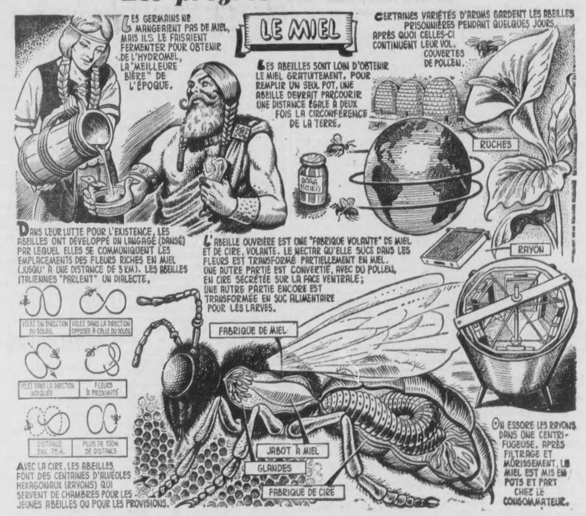
Les deux seuls modes de traitement ayant une certaine efficacité dans le cancer du poumon sont la chirurgie extensive (extirpation totale d'un poumon) si le cancer n'est pas trop étendu et la Radiothérapie, de préférence en utilisant une bombe de cobalt, dans les cas de cancers inopérables.



Un dessinateur devait dessiner deux objets assortis l'un à l'autre sur cinq feuilles. Quel malheur! Il a mêlé les dessins! A vous maintenant de trouver quels dessins vont ensemble.



Les progrès de la Science

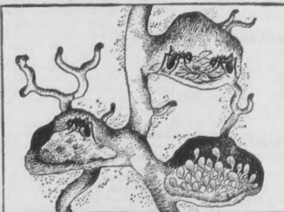


Les merveilles de la nature!



Certaines espèces de fourmis excellent dans le jardinage. Tout au fond de leur fourmilière, elles ont aménagé des cultures de moisissure et elles vivent uniquement de ce que celles-ci produisent.

D'autres, les fourmis "coupe-feuilles", découpent les feuilles en menus morceaux, ce qui nuit beaucoup aux arbres et aux plantations. Elles sont bien amusantes à regarder, ces fourmis, lorsqu'elles rentrent chez elles, dans leur fourmilière, chacune portant un morceau de feuille au-dessus de la tête. C'est à cause de cette habitude qu'on les appelle aussi "fourmis à ombrelles". Contrairement à ce que l'on pourrait croire, ces morceaux de feuille ne leur servent pas de nourriture, mais de fond de culture pour leurs jardins. Elles les triturent d'abord, puis elles y plantent une certaine espèce d'agaric qui ne tarde pas à y proliférer.



Les fourmis apportent le plus grand soin à s'occuper de ces cultures: une armée de jardiniers extirpe toutes les autres espèces d'agaricet, la bonne est taillée systématiquement. Après quelque temps, il se forme des fructifications, les "rutabagas", et ce sont ces rutabagas qui vont servir de nourriture aux fourmis et à leurs larves. Si les fourmis ne s'en étaient pas occupées, les rutabagas ne se seraient pas formés, il s'agit donc véritablement d'une culture de l'agaric! Le second dessin représente une coupe simplifiée d'une fourmilière avec ses cultures.

Plusieurs espèces de fourmis ne pourraient pas vivre sans cette nourriture et c'est pourquoi la femelle qui va fonder une nouvelle colonie emporte un petit morceau de l'agaric. Si leur fourmilière est détruite pour une raison ou une autre, les fourmis sauvent non seulement leur couvain, mais aussi une partie des cultures afin de pouvoir recommencer leur vie ailleurs.



L'évier est la clé des projets de cuisine

Lorsque vous construisez ou modernisez une maison, rappelez-vous que l'évier doit figurer au centre des activités. L'Institut canadien de plomberie et chauffage nous déclare que dans des millions de maisons de plus de 15 ans, la cuisine, techniquement parlant, est encore à l'âge des poêles à bois. C'est l'endroit où la mère travaille . . . et plus qu'elle ne le devrait.

Même s'il y a un évier, une cuisinière, un réfrigérateur et quelques armoires dans les vieilles cuisines, ce n'est pas toujours ce qu'il y a de plus efficace et de mieux organisé. L'évier est le centre du travail dans la cuisine et la planification doit commencer là.

Pour la ménagère, il est très important que la cuisine, plus que tout autre pièce de la maison, soit disposée de façon à épargner du temps et des pas . . . car la ménagère effectue la majorité de ses tâches dans cette pièce.

Vous devez porter une attention spéciale à l'emplacement et la conception de l'évier car il est le centre de l'activité dans la cuisine. Le meilleur emplacement d'un évier est au-dessous d'une fenêtre, pour l'éclairage naturel et la vue, entre le réfrigérateur et la cuisinière puisque bien souvent il est utilisé en fonction de ces deux derniers.

La hauteur de l'évier importe autant. Plusieurs ménagères souffrent de douleurs au dos parce que l'évier est installé trop bas. En moyenne, la femme mesure cinq pieds quatre pouces. D'après ces données, la plupart des éviers de cuisine sont installés à 36 pouces du plancher. Mais que font les ménagères plus grandes ou plus petites? Doivent-elles endurer des douleurs au dos toute leur vie? L'Institut nous affirme que l'évier et toute autre table de travail peuvent être installés à la hauteur que vous désirez.

La façon chrétienne de traiter les soucis

—On ne range pas du linge [...]e dans la pile du linge propre. On ne met pas un fruit pour[ri] dans le cageot de fruits frais. Si tu veux vivre en paix, n'ac[ce]pte jamais de garder en toi [un] seul souci, passé, présent ou [fut]ur, car ce qui est enfermé [fer]mente.

—Ton souci, il ne s'agit pas de [tou]t faire pour l'oublier, le pié[ti]ner, le nier. Ecrasé, il ne bou[ger]a peut-être plus un moment, [mai]s un jour il remuera à nou[vea]u, car il n'est pas mort. Au [con]traire, regarde-le bien en fa[ce,] détaille-le, avec son origi[ne,] ses raisons de subsister, mais [inte]rdis-toi de demeurer en tête [à t]ête avec lui, encore moins [de] lutter contre lui. Saisis-le et [don]ne-le au Seigneur.

—Tu ne seras pas libéré du [...] au lendemain. Il te faudra [...]fier fidèlement la vérité de [ton] abandon et renouveler ton [...] tant qu'il ne sera pas par[...]. Mais si tu décides de ne [...]garder un seul instant un souci en toi et de "vider [imm]édiatement ton coeur" en [...], tu seras libre et fort de la [...] infinie du Seigneur.

—C'est le passé qui te tour[mente]? [...] telle ou telle faute . . . Pour[quoi]? Elles ne sont plus en ton [pou]voir. Le remords est mauvais, [...] du dépit, de la vanité [bles]sée, de l'orgueil. Le regret [...]est permis, il est dicté par [l'am]our, mais l'amour après s'ê[tre n]ourri de pardon regarde en [ava]nt.

[Tu] as donné la faute, donne [...] le remords et même le [...] . . . ils te paralysent.

—C'est l'avenir qui te pré[occu]pe? [...] crains la journée de de[main,] telle entrevue, tel travail, [telle] tentation . . . Pourquoi? Le [...] n'est pas encore en ton [pouv]oir, ne t'use pas d'avance. [...]e à Dieu l'avenir, en gros [et en] détail, et vis l'instant pré[sent.]

—C'est le présent qui t'in[quièt]e?

[Le]s obstacles te font peur . . . [Pour]quoi? Ils ne sont rien, c'est [la fa]çon de les aborder qui im[porte.]

Tu te trouves devant un mur, pourquoi te cogner indéfiniment contre lui? Regarde-le calmement, mesure-le. Il est solide, il est trop haut et infranchissable. Accepte-le. Offre l'obstacle à Dieu, offre ta déception de ne pouvoir en venir à bout, et . . . passe par un autre chemin.

—Cette fois il n'y a pas d'autre route. Il faut accepter la difficulté: c'est une maladie, un défaut, une visite, un travail, . . . la fin du mois à "boucler", l'éducation des enfants, une action à mener, une décision à prendre . . . N'engage pas immédiatement la lutte; empoigne l'obstacle et donne-le au Seigneur complètement, totalement avec le souci que tu te fais: vais-je y arriver, comment vais-je m'en sortir, quelle solution adopter; avec ta timidité, ou les réactions de ceux qui t'entourent, ce qu'ils disent, ce qu'ils diront; donne tout fidèlement, persévéramment. Après une minute, s'il faut agir immédiatement, après une journée, une semaine, si l'action est à longue échéance, reviens décider et agir avec Dieu. Tu t'apercevras que la difficulté est plus simple que tu ne le pensais, l'obstacle moins difficile, car Dieu est lucide et fort, beaucoup plus lucide et plus fort que toi!

—Avant de s'endormir dans la nuit de la mort, le Christ au calvaire a dit au Père: Je remets mon âme entre vos mains, âme lourde de tous les péchés, de toutes les souffrances, de tous les "soucis" du Monde. Le Père, trois jours après, lui a redonné une vie toute neuve, glorieuse, lumineuse . . . Pâques!

Chaque soir, accepte de mourir à toutes tes préoccupations, tes soucis légitimes ou non. Humblement, remets tout entre les mains du Père pour te réveiller chaque matin vide de toute inquiétude, neuf, pur, face à la vie qui t'attend. Entre vos mains Seigneur, je remets mon esprit. En paix, à peine me suis-je couché que je m'endors, car vous seul, Seigneur, me mettez en sécurité.

Michel QUOIST.

Un visage couvert de "Boutons" est une horreur

Un teint clair, libre de "boutons" ou autres éruptions, est le plus grand attrait qui puisse être vôtre . . . et pourtant rien n'est plus facile d'avoir un beau teint clair, libre de toutes flétrissures. Il suffit pour cela de soigner son estomac.

Depuis des années je conseille à mes lectrices de prendre chaque matin au lever un verre d'eau dans lequel on aura fait dissoudre une cuillerée de sels de fruits. Il ne faut pas faire usage de purgatifs violents ni de laxatifs aptes à créer l'habitude. Mais il est encore préférable de boire tout simplement plus d'eau. D'abord un grand verre à jeun au lever, puis au moins six ou sept verres d'eau au cours de la journée.

Ne craignez pas que l'eau occasionne l'engraissement, pourvu que vous ne buviez pas pendant les repas. Boire pendant les repas (même du café, du thé, ou du lait, est ce qui vous fera engraisser. Attendez la fin du repas pour boire — puis buvez de l'eau en abondance entre les repas. Si vous faites ceci ce liquide additionnel occasionnera une ou deux évacuations normales des intestins chaque jour et débarrassera votre système des détritus de la digestion qui occasionnent les boutons et la plupart des éruptions qui déparent votre visage.

Mon feuillet sur les soins du visage vous donne de précieux renseignements sur les petits soins que vous pouvez vous donner à domicile pour assurer votre beauté. Faites-en la demande à Cousine Blanche, C.P. 660, Chambly, Québec, accompagnés d'un timbre de 5 cents et vous recevrez ce feuillet par retour du courrier. Et tous les feuillets que j'ai préparés à l'intention des lectrices de ce journal peuvent être obtenus aux mêmes conditions. Ces feuillets traitent des soins de la chevelure, des vilains poils follets, de la transpiration, de la maigreur, de l'obésité et du développement normal du buste.

Si vous voulez des renseignements s'appliquant à votre cas particulier, décrivez-le dans votre lettre et je m'empresserai de répondre par lettre personnelle.

Cousine BLANCHE.

La Bible vous parle

Sans la foi il est impossible de plaire à Dieu, car pour s'approcher de lui, il faut d'abord croire qu'il existe et qu'il récompense ceux qui le cherchent. (Heb 11, 6)

Bijoux et bibelots

Coffret de Rosette

On dit d'une personne qui se fâche aisément, qui est facilement blessée par la plus petite plaisanterie, qu'elle est susceptible. Elle souffre d'un excès de sensibilité et d'orgueil, autant que d'une émotivité exagérée. La personne susceptible est constamment aux aguets pour saisir la moindre de nos paroles. Elle déforme le sens des mots les plus insignifiants et se sent visée par la plus petite allusion. Cette déformation lui fait toujours imaginer que tous ne font que penser à elle et ne cherchent pas autre chose que de lui faire de la peine.

Les petits enfants sont généralement susceptibles et leurs parents doivent s'efforcer de les corriger de ce travers dès qu'ils sont en âge de comprendre un raisonnement simple. Chez les adultes, la susceptibilité poussée à un degré maladif est un reste d'enfance. Aucune vie ne s'écoule sans rencontrer d'épreuves, de contrariétés, d'échecs et de taquineries. Apprenons donc à freiner ou à cacher notre susceptibilité!

✦ ✲ ✦

L'endroit le plus dangereux du monde serait le lit. Des statistiques établissent que 90 pour cent des gens meurent dans leur lit.

✦ ✲ ✦

Faites macérer des oignons verts dans une vinaigrette à peu près une heure avant d'en assaisonner la salade. Les résultats ne manqueront pas de plaire.

✦ ✲ ✦

Le voyage autour du monde était autrefois une grande aventure. De nos jours, les voyages sont rapides et les gens de tout pays se coudoient, ce qui n'est pas sans danger pour la santé! Renseignez-vous pour savoir quelles inoculations sont exigées dans les pays que vous devez visiter afin d'y entrer facilement et en sortir en santé.

✦ ✲ ✦

Un bâtonnet enroulé de coton est un outil utile pour nettoyer le cadran du téléphone.

✦ ✲ ✦

Il faut brosser ses ongles, mais avec une brosse dure dont les bouts sont arrondis. Mais savez-vous ce qui fait merveille pour nettoyer le dessous des ongles, une éponge bien imbibé de savon, dans laquelle, tout simplement, vous enfoncez les ongles.

✦ ✲ ✦

Dans le bureau de comptabilité d'une grosse entreprise:

— Faites donc attention à bien former vos chiffres, dit le directeur à un employé. Regardez ce 6, on dirait un 0.

— Mais, monsieur, c'est un 0.

— Eh bien, vous voyez, je l'avais pris pour un 6!

✦ ✲ ✦

Ce qu'on dit: Nous avons vu les cartoons.

Ce qu'on doit dire. Nous avons vu les dessins animés.

✦ ✲ ✦

Une maman est généralement en mesure de s'occuper des petits accidents qui arrivent à ses enfants. Toutefois, on doit appeler le médecin immédiatement si l'enfant avale un objet pointu, comme un clou, par exemple, ou encore s'il se fait mordre par un animal ou un autre enfant. S'il reçoit un coup sur la tête, s'il est pâle et s'il vomit, il lui faut les soins d'un médecin.

✦ ✲ ✦

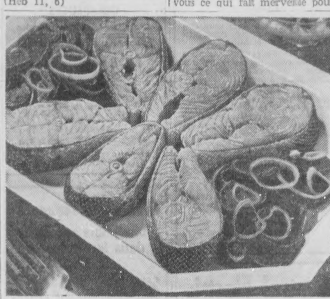
Economisez l'électricité en faisant cuire dans un même four plusieurs plats à la fois ou en faisant cuire des pommes de terre et des céréales pour deux repas.

✦ ✲ ✦

Un jour, Bernard Shaw rencontre un écrivain sans talent et prétentieux qui gémit:

— Je n'y comprends rien: j'accumule rhume de cerveau sur rhume de cerveau . . .

— Mon cher, c'est ainsi, répond Shaw. Le mal se porte toujours sur notre partie la plus faible!



Darnes (tranches) de saumon pochées avec sauce spéciale au concombre

Choisir un récipient assez grand pour que six darnes de saumon puissent y tenir côte à côte. Remplir d'eau à une profondeur d'au moins 1½ pouce. Ajouter 1 c. thé de sel et 1 c. à thé d'épices à marinades; amener à l'ébullition, puis baisser le feu de manière que l'eau ne soit plus que frémissante. Déposer les darnes de saumon côte à côte dans l'eau, laisser mijoter environ dix minutes ou jusqu'à ce que le poisson s'effeuille à peine lorsque piqué avec la fourchette. (Compter environ dix minutes par pouce d'épaisseur pour le saumon frais; presque le double dans le cas de poisson congelé.)

Retirer les darnes de l'eau avec la spatule. Servir aussitôt sur un plat réchauffé — ou faire refroidir complètement avant de servir. Napper de sauce spéciale au concombre et, si désiré, garnir de betteraves marinées et de tranches d'oignon. Pour six personnes.

Sauce spéciale au concombre: Assaisonner ¾ de tasse de crème sure (du commerce) avec ¼ de c. à thé de sel, ⅛ de c. à thé de paprika, 2 c. à table de ciboulette hachée finement et quelques gouttes d'amers (Angostura Bitters). Mélanger avec la crème un gros concombre que l'on aura pelé, débarrassé de ses graines, haché finement et bien égoutté. Mettre au froid.

Patron imprimé





Numéro du patron: 9912
Grandeurs: 2 à 8
Prix: 50c

Envoyez votre commande à:
Marian Martin Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.

(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Billet du jeudi

L'héroïque histoire de la Légion étrangère

La Légion étrangère!

Ce que l'on sait d'elle n'est rien, en regard de ce que l'on ignore.

On s'en rendra compte, lisant avec attention le fort volume que lui consacre Georges Blond, sous un titre net et franc, qui n'a rien de mystérieux, de poétique ni de symbolique: **La Légion étrangère.** (1)

Ce que l'on apprit d'elle par le cinéma, français et américain, s'estompe et pâlit à la lumière de l'histoire, qui n'a rien à voir avec la légende, ou la recherche de la sensation.

La Légion, telle qu'elle existait à Sidi Bel Abbès et son fameux Quartier Viénot, n'est aujourd'hui qu'un souvenir.

A cause de la guerre d'Algérie et des suites.

La Légion a maintenant ses quartiers à Aubagne, près de Marseille, mais on trouve encore ses braves aux points stratégiques et français de l'Afrique.

A Djibouti, par exemple, comme à Papeete de Tahiti, comme dans l'atoll si longtemps oublié de Mururoa, base nucléaire de la France en Océanie.

• • •

La Légion n'a pas disparu, mais les légionnaires à képis blancs regrettent Bel Abbès comme un paradis perdu.

Le Quartier Viénot, c'était la caserne, ainsi nommée en souvenir d'un colonel tué au premier rang de la Légion, dans la nuit du 1er au 2 mai 1855, devant Sébastopol.

Des anciens la décrivirent comme un bagne, d'autres l'acceptèrent comme une sorte de pension pour grands garçons difficiles, mais cherchez de nos jours les légionnaires qui ne voudraient s'y retrouver.

Elle avait son atmosphère et ses moeurs, sa discipline ni efféminée ni tendre, ses cruautés aussi, ses traditions, le visage glacial des hommes et son pas à elle, le célèbre pas de la Légion.

Tempo de 80 à 85 pas à la minute, tandis que les autres corps de l'armée française défilaient à la vitesse de 110 à 115.

Ce qui n'empêchait le légionnaire d'être le soldat le plus rapide et le plus efficace du monde, quand venait le temps d'agir.

Hors des opérations et des exercices, on revenait tout de suite au pas légionnaire, et les visiteurs devaient s'y mettre, près des soldats qui les accompagnaient.

• • •

Fondée en 1831, la Légion accueillait des volontaires venus de tous les pays du monde.

Parmi lesquels, rappelle Georges Blond, des "survivants des armées napoléoniennes, hommes des corps polonais, allemands, suédois, hongrois, 'Ex-Soldats Libres du Nord' levés par le Directoire . . ."

Ces hommes étaient considérés comme Français, jusqu'à un point, mais n'importe qui pouvait se joindre à eux.

Quand Louis-Philippe signa l'ordonnance qui devenait la charte de la Légion, il était entendu que ce corps en serait un de mercenaires, et cela ne scandalisait personne, depuis longtemps.

Les Allemands, en particulier, y furent toujours nombreux: proportion officielle de 28 pour cent, mais ce n'est pas là la moitié de la vérité.

Au vrai, on y trouvait en 1962 50 pour cent d'Allemands ou de soldats parlant l'allemand, dont un bon nombre venus des pays de l'Europe centrale.

Dans l'ensemble, cinquante-deux nationalités représentées.

Les légionnaires sont aujourd'hui dispersés à travers le monde, et c'est là leur tragédie.

On les découvre à vingt endroits du globe, mais aucun ne sera jamais pour eux Bel Abbès.

L'ILLETTRE.

(1) **Le Cercle du Livre de France,** Montréal.

Le prix de l'O.C.I.C.

PARIS (CCC) — Lors de l'inauguration de la Maison internationale du cinéma à Paris, par M. Raymond Triboulet, ministre délégué chargé de la coopération, le cardinal Feltin, archevêque de Paris, a remis le prix de l'Office catholique international du Cinéma (O.C.I.C.) au film de Pier-Paolo Pasolini "L'Evangile selon saint Matthieu".

En remettant le prix, une nef de St-Pierre en bronze, au coproducteur du film, M. Gurgo Salice, le cardinal Feltin a déclaré notamment: "L'auteur, qu'on dit ne pas partager notre foi, a fait preuve dans le choix des textes et des scènes de respect et de délicatesse. Il a fait un beau film, un flim chrétien qui produit une impression profonde".

Quant à M. Triboulet, en sa qualité de responsable de la coopération, il s'est félicité de voir la Maison internationale du cinéma plus particulièrement destinée aux pays du tiers-monde et spécialement aux Etats francophones d'Afrique, inaugurée avec la remise de ce prix.



Q. — Lorsque nous nous sommes mariés, il y a environ dix ans, mon mari occupait une situation fort modeste. Nous avons monté notre logis raisonnablement sans faire de dettes et, quand notre fils est né, nous étions au comble du bonheur et de la joie. Depuis quatre ans, mon mari ne cesse d'avoir des promotions et des augmentations de salaire, j'en suis très fière et devrait être heureuse, mais voici: l'argent lui est monté à la tête. Le logis ordinaire ne suffisait plus, le mobilier fort simple non plus. Il a acheté une maison dispendieuse, dans un quartier chic, de nouveaux meubles en conséquence et même ma garde-robe a été remplacée du tout au tout. Maintenant, nous sommes endettés jusqu'au cou et je meurs d'inquiétude. Mon mari ne semble pas s'en faire. Il prétend qu'il rencontre ses obligations et qu'avant trop longtemps tout ira pour le mieux. Que ne donnerais-je pour retrouver notre petite vie paisible et heureuse d'autrefois? Pourquoi certains hommes sont-ils ainsi? — **Malheureuse.**

R. — Il n'est pas que les hommes qui supportent mal le poids de l'argent trop vite gagné. Beaucoup de femmes souffrent du même mal même avant que leur mari ait commencé à gagner assez pour les lancer sur la "pente douce". Le malheur, dans de telles situations, est que les personnes concernées n'ont pas la maturité et le jugement voulus pour gérer leurs affaires. Elles auraient vraiment besoin d'aviseurs financiers. Un mari, qui agit comme le vôtre, oublie que les affaires peuvent aller moins bien que dans le moment, qu'il peut tomber malade ou même mourir et que lui ou sa famille se trouverait dans des conditions très pénibles, risquant de tout perdre. Puisque votre mari réussit à rencontrer ses obligations maintenant, essayez de le convaincre de n'en pas contracter d'autres avant que les premières soient acquittées. Dans votre conversation avec lui à ce sujet, mettez l'emphase surtout sur votre inquiétude pour son bien-être et sa santé. J'espère très sincèrement que vous réussirez à le persuader d'essayer de faire quelques économies, car tout ne tourne pas toujours en rond longtemps dans le monde des affaires.

☆ ☆ ☆

Q. — J'ai dix-sept ans et j'habite une grande ville. Je suis encore aux études, et en classe je me débrouille bien, mais en société . . . je suis d'une timidité maladive. Avec mes copains, en participant au hockey ou aux autres sports qui m'intéressent, sans être osé, je me trouve assez à l'aise, mais à la maison ou ailleurs, quand il y a des étrangers, je ne vis plus. Auriez-vous quelques conseils à me donner pour m'aider à vaincre ma timidité? — **Gêné.**

R. — Voici quelques petits "trucs" qui vous aideront, j'espère. Lorsque vous parlez, forcez-vous à regarder votre interlocuteur en face; ayez soin de vous tenir bien droit, cela vous donnera plus d'assurance; rendez de petits services qui vous obligeront à parler à des personnes étrangères; appliquez-vous à demander des renseignements dans les magasins, dans la rue, etc.; cultivez votre voix en lisant à haute voix; devant une glace, exercez-vous à faire des gestes, afin de les rendre plus souples. Chaque soir, revoyez votre journée. Si vous constatez que vous avez fait quelque progrès, tant mieux. Sinon, redoublez vos efforts le lendemain. De nos jours, et surtout pour un jeune homme, une telle timidité peut nuire beaucoup. Tout le monde est tellement ouvert et tous discutent de tout et de rien. Il faut savoir s'exprimer clairement et avec bon sens. Efforcez-vous de fréquenter des organisations pour les jeunes, vous verrez qu'avec l'habitude de rencontrer ces derniers, vous acquerrez l'aisance que vous recherchez. Un mot en passant aux parents qui ont de jeunes enfants timides. Ne les poussez pas, mais demandez-leur de faire de petites commissions, de demander des renseignements pour vous au téléphone. Que ce soit pour vous aider, pour vous rendre service, vous faire une faveur. En les brusquant, vous risqueriez de les ancrer plus profondément dans leur gêne. Cherchez à les rassurer et vous obtiendrez, j'en suis certaine, de très bons résultats. Cela demande beaucoup d'affection et de tact et on doit commencer dès qu'on se rend compte que l'enfant n'est pas à l'aise dans son milieu social.

LOUISE.

Feuilleton "La Liberté Le Patriote"

CAPRICE À QUATRE VOIX

par SAINT-ANGE

[Re]produit avec l'autorisation de [la] Société des Gens de Lettres

NUMERO 4

[...] demeurèrent donc tous les [...] à converser dans la pièce [...] José Augusto signalait les [excur]sions à entreprendre dans [les en]virons, contait l'histoire du [...] de Seteais avec humour. Il [...]t, en moins d'une heure, [dissi]per les arrière-pensées que [le mu]sicien avait entretenues à [son ég]ard.

[Lor]squ'il accompagna ses nou[veaux] amis jusqu'à la victoria, [...]e, dont les cheveux flam[boyai]ent sous le ciel au bleu dé[...], se pencha pour lui ten[dre la] main et déclara avec spon[tanéité]:

[—] A demain sans doute!

[Il r]épéta:

[—] A demain, mademoiselle.

[Cett]e fois, la joie le rendait [...]

[La] voiture tourna sur le rond-[poin]t et s'éloigna sous la voûte [...]e. L'air stagnant, sur la [...] pelouse, se saturait d'une [...]te odeur d'héliotrope. [Au-de]là, une houle de bronze [s]oulevait d'un seul élan, dans le crépuscule, les terrasses et les folles tourelles du château de la Pena. Le paysage tremblait, prêt à vaciller dans la chaleur de la fin du jour, à disparaître comme un mirage.

Sur le perron, José Augusto demeurait immobile et, près de lui, le gentil groom, épris de Val, restait figé aussi. Là-bas, la victoria s'effaçait dans l'ombre des arbres et le nuage de poussière ambrée qu'elle soulevait.

Le petit groom murmura:

—On dirait une princesse de conte de fées qui s'en retourne à travers la forêt, là-haut, vers le château enchanté.

José Augusto le gratifia d'une claque sur l'épaule.

— Tu es donc poète, toi!

L'enfant rougit.

Le cheval trottait, le fouet claquait, le vieux conducteur reprenait à mi-voix son fado qui parlait d'amour et de mélancolie.

Dans les sous-bois des ruisseaux de fraîcheur naissaient au-dessus des sources et, parfois, coupaient la route.

Valérie se laissait bercer. M. Lambercy pensa tout haut:

— Décidément, je crois que nous n'avons pas à craindre ce garçon. Comment l'appelles-tu?

Valérie songeuse, fit sonner le nom:

— José, Augusto Sousa da Silveira.

Les syllabes chantaient bien, accompagnées par les fredons de la romance et la percussion des sabots sur les pavés de granit.

Elle tressaillit soudain.

— Peut-être n'aurai-je pas dû lui dire à demain. Il est trop sympathique pour qu'on lui cause de la peine. A quoi bon le revoir? A quoi bon risquer d'encourager ses illusions? Mieux vaudrait briser là. Si, aujourd'hui, j'ai paru me prêter à ses tentatives de flirt, c'était pour m'assurer que nous n'avions rien à redouter de lui. Nous sommes fixés, maintenant. Alors . . .

— Alors, conclut M. Lambercy, il nous faut renoncer à notre thé quotidien à Seteais, nous claquemurer dans la propriété. Mais tu as raison et je ne puis qu'approuver tes scrupules.

Le fado du vieux conducteur continuait à interpréter la douceur et la nostalgie des souvenirs tendres.

• • •

Valérie avait installé l'écritoire dans une tourelle d'angle, attenant à sa chambre.

Assise devant la page blanche, elle surveillait l'espace aménagé en jardin, autour de la demeure. Elle voyait la clarté de la baie, près de laquelle travaillait M. Lambercy, découper un trapèze clair sur le sable et creuser la futaie de profondeurs mystérieuses, alors que partout ailleurs, au-delà des hortensias en bordure, le rideau d'arbres tendait son bleu nuit impénétrable.

Le ciel fourmillait d'astres. La plume de Val courait, s'arrêtait parfois. La jeune fille soupirait alors, soit regardant les étoiles, soit sondant le sous-bois.

Sintra, juin 196 .

Mon cher Alban,

"Que te dirai-je, ce soir? Rien ne vient troubler la vie que père et moi menons ici. Père travaille beaucoup et se repose. Je lui sers de secrétaire comme à l'accoutumée. Cela ne m'empêche pas, chaque matin de descendre en ville ou de me promener en forêt.

"Je ne me lasse pas d'explorer les palais de Sintra. Les gardiens n'y voient plus que moi et me traitent en personne de connaissance.

"Après le déjeuner: sieste. Vers quatre heures, la victoria vient nous chercher et nous partons pour le thé au Palaccio-Hôtel de Seteais. Aujourdhui, nous y avons rencontré un très aimable Portugais, qui s'est mis à ma disposition pour me servir de guide aux alentours. Je ne sais encore si je profiterai de l'offre ou si je désobligerai le garçon. Je suppose que tu me conseilleras d'accepter ses services, afin de rompre un peu la réclusion que nous nous imposons, père et moi.

"Réponds-moi à ce sujet, toi qui ne réponds jamais à rien et qui te contentes de me donner les emplois du temps (très chargés en vérité!) et d'étaler tes états d'âme.

"Afin que ces lignes puissent prendre dès demain l'avion à Lisbonne, je descendrai, dans quelques instants, les glisser à la poste de Sintra.

"Oui, rien ne semble devoir troubler la tranquillité dont nous jouissons ici. J'ai l'impression d'avoir été . . . (en vertu de quelle grâce, ou par quelle complicité?) réintroduite au paradis terrestre. Je m'y laisse vivre, comme si Adam et Eve n'avaient pas voué le genre humain au péché et au malheur!

"Cela ne saurait signifier que tu ne me manques pas. Tu me manques beaucoup en dépit de tes lettres qui me donnent l'impression de ta présence.

"Père t'adresse ses plus vives amitiés. Il est ravi de ce séjour, où il peut faire alterner, dans la solitude, travail et détente. Il a adopté cette curieuse demeure, qui paraît avoir été construite par un Walt Disney épris de style manuélin. Il ne songe plus à la quitter avant d'avoir terminé l'oeuvre en cours.

"A toi, cher Alban, mes plus tendres pensées et mon front que je tends pour un baiser.

"Val."

Elle cacheta l'enveloppe, traversa sa chambre où le lit à colonnes de bois tourné s'entourait de blanches moustiquaires et descendit vers la bibliothèque.

— Tu ne dors pas encore? s'étonna M. Lambercy.

— J'écrivais à Alban et j'ai l'intention d'aller maintenant jusqu'à la poste.

— N'est-ce pas une imprudence, chérie!

— Non, j'ai la conviction que le Portugal était bien l'endroit le plus sûr où nous pouvions nous réfugier.

M. Lambercy se prit à rire.

— Depuis que tu as découvert que le senhor da Silveira n'avait rien d'inquiétant et qu'en lui tu possédais un admirateur de plus, te voilà rassurée pour quelques jours au moins. A tout à l'heure, je t'attends pour me coucher.

Le veillard se reposait dans un fauteuil; elle se pencha sur lui et, avec un mouvement de chèvre, lui proposa ce front, offert plus tôt aux lèvres lointaines d'un fiancé.

— La poterne est depuis longtemps fermée. Val, tu vas déranger Joao.

— Non, il fume un cigare, dont j'ai discerné le point rouge au-dessus du banc, devant le pavillon.

— Va donc, mais hâte-toi.

Joao, le marchand de framboises, lui ouvrit la petite porte. Tant bien que mal, elle expliqua qu'elle reviendrait vite, après avoir posté la lettre qu'elle montrait. Alors, elle frapperait quelques coups. Elle lui demandait de vouloir bien patienter jusque-là.

La nuit était un bain de douceur. Valérie la sentait comme une eau légère et tiède s'élever et glisser le long de ses jambes nues.

Les arbres maintenaient sur la route une obscurité presque totale. Elle ne put se défendre d'une frayeur si vague qu'elle constituait presqu'un frisson de plaisir. Seule, une lueur diffuse, au proche virage, tombait de la voûte de feuillages crevée par les étoiles.

Elle marcha vers cette lueur. Un passant la croisa et se retourna sur elle, elle n'y prit garde et continua de descendre vers la ville. Un couple enlacé montait à sa rencontre.

"Lune de miel à Sintra", pensa-t-elle.

Le couple inclina ses pensées vers une rêverie qu'elle ne se permettait que rarement. Elle s'éventait avec l'enveloppe destinée à Alban et, pourtant, ce n'était pas la présence de son fiancé qu'elle évoquait . . . c'était une présence indéterminée et sans visage, celle de l'amour même, celle que l'ignorante Psyché percevait dans les ténèbres, sans pouvoir donner un nom au visiteur nocturne inconnu.

Un bien-être la pénétrait comme celui dû à un bain. C'était cela, elle baignait dans une onde légère et chacun de ses mouvements s'accomplissait dans un allègement délicieux de toute pesanteur.

"O nuits de Sintra . . . nuits de Sintra", se contentait-elle de psalmodier, à la fois pour préciser la cause de son enchantement et pour en rendre grâce, le retenir, l'apprivoiser, le prolonger. Paroles d'incantation. Syllabes de magie: "O nuits de Sintra . . ."

Dans l'ombre, il semblait que les parfums se fussent concentrés: chaque feuille sécrétait le sien, chaque corolle son essence. Dans la dormante senteur des résineux, Valérie était frôlée par les courants issus de magnolias en fleur. Elle descendait toujours vers l'adorable petite ville: trésor de lumières gardé par les serras et leurs fins châteaux de songe.

Là, elle retrouva des promeneurs, des autos dont les phares lançaient, dans la nuit devenue laiteuse, de longs jets de paille, et la langueur de Valérie se dissipa.

"Alban aimerait être là. Quel dommage qu'il ne soit pas dans notre secret, à père et à moi, j'aurais pu l'appeler. Il aurait déniché le moyen de prendre maintenant une partie de ses vacances."

Les gens flânaient dans les rues. Sous les stores aux couleurs vives devenus transparents, les boutiques étaient éclairées. Toutes baies ouvertes, les hôtels rayonnaient et leurs voix, leurs rires, se répercutaient sur les vieilles murailles des palais, dont l'amoncellement apparaissait couleur d'ossements un peu noircis.

Val glissa sa lettre dans la boîte et s'en retourna vers les chemins de la forêt, avec la promptitude qu'elle eût mise à courir vers un bonheur.

Connaîtrait-elle encore, sous le secret des arbres noirs, cette langueur qui l'avait surprise, grisée, quelques instants plus tôt? Elle l'espérait comme un dû et s'y préparait.

Devant elle, les premiers arbres ouvraient leur porche de silence, leur nef de fantasmagorie. Elle y pénétra, le coeur battant, retenant son souffle.

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 53—No 5

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 193, avenue Provencher, St-Boniface, par la poste: $1.00 franco. 132-T.F.

CHANTS ET DISQUES
Pour enfants. Instruments rythmiques. Flûtes. Mélodicas. Autoharpes. Feuilles de musique. Centre de Musique, 241, rue Rideau, Ottawa, Ont. 4-518-6C.

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776. 33-144-T.F

DESIREZ-VOUS assurances générales de tout genre (feu, automobile, etc.); vente ou achat d'immeuble, prêts sur hypothèque? Pour tout détail sans obligation, s'adresser à: A. Ayotte, 191, blvd Dollard, St-Boniface. Téléphone: CE 3-5845. 33-148-T.F

EXPEDITION DE NOUVEAU TISSU — Vendu à la verge. Nouvelle marchandise tous les jours. Articles pour toute la famille. Articles ménagers. Vente à rabais sur plusieurs. Opportunity Store, N.C.J.W., 761, rue Osborne, Winnipeg. Ouvert de 10 h. a.m. à 5 h. 30 p.m. 5-535-5C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces, complètement privé. Garage. Pour couple tranquille. Signaler: CE 3-4009 après 5 h. 5-525-T.F.

A LOUER — St-Norbert. Maison: 3 chambres à coucher. Cuisine, salon, salle à manger. Garage: $130 par mois. Appeler Pierre Pinaud, Alexander Agencies Ltd., SP 5-8463 ou 453-1977. 3-514-T.F.

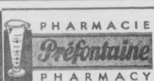
Votre corsetière SPENCER
Corsets, gaines et soutiens-gorge faits sur mesure, aussi supports chirurgicaux pour femmes et enfants. Pour rendez-vous, appeler Mme Aldéa Fillion, 718, rue Taché, St-Boniface, Man. Téléphone: 233-5490 ou CH 7-3886.

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Ecrivez pour dépliants gratuits.
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: 222-4492

Tél.: 233-3839 Rés.: 233-3872
Dufault Electronics
Radio et TV — Vente et Service
Techniciens bilingues
Travail garanti
Service d'une journée
313, rue Cathédrale
Visite à domicile: $3.50

Signalez 247-4288
Transit Shell Service
567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification, réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau
RELIANCE
OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.
278, avenue Taché,
St-Boniface
Téléphone: 233-1796
ROGER-A. SABOURIN
propriétaire



243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

Pour vos Petites Annonces Signalez: 775-8443

entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi
Heure finale: mardi midi

A LOUER — 436, rue Deschambault. Appartement moderne et tranquille: 3 pièces, plus salle d'utilité. Entièrement privé. Place de stationnement. Libre: 15 avril. Signaler: CH 7-3903. 1-444-5C.

A LOUER — 216, rue Notre-Dame. Logis meublé: 2 pièces. Personnes d'âge moyen de préférence. 50-412-T.F.

A LOUER — Rue Aulneau, immeuble Laurier 2 appartements de 1 chambre à coucher. $60 et $42.50. Libres. Signaler: 233-1183. 36-189-T.F

A LOUER — St-Boniface, 259½, avenue Hamel. Logis: 3 pièces. Entrée privée. Libre: 1er mai. Signaler: 233-9269. 2-481-T.F.

A LOUER — Norwood. Chambre meublée. Entrée privée. Près église, hôpital, autobus. Signaler: CE 3-1384. 3-508-T.F.

A LOUER — 407, rue De la Morénie. Appartement: 3 pièces. Poêle et réfrigérateur. Place de stationnement. Entrée privée. $60 par mois. Aussi, on demande dame pour prendre soin d'enfant de 8 h. à 4 h. Signaler: CE 3-5874. 2-471-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces avec poêle et réfrigérateur. Nouvellement décoré. Libre: fin d'avril. Signaler: 247-9548. 3-515-4C.

A LOUER — St-Boniface, rue Ritchot, près Parc Provencher. Logis: 3 chambres à coucher, salon, cuisine, salle de bain privée, poêle, réfrigérateur, stationnement. Adultes de préférence. Signaler: CH 7-9221. 3-509-T.F.

A LOUER — Avenue Provencher. Chambre meublée. Réfrigérateur. Près autobus. Pour demoiselle qui travaille. Libre immédiatement. Signaler: 233-5268. 5-549-7C.

A LOUER — Norwood. Logis: 4 pièces. Complètement privé. $75. Place de stationnement. Libre: 1er juin. Garderait enfant le jour si désiré. Signaler: 233-5692. 5-530-T.F.

A LOUER — 162, avenue Monck. Chambre avec pension. Pour jeune homme ou jeune fille. Signaler: 284-3467. 5-539-5C.

A LOUER — 525, rue Des Meurons. Logis non meublé: 4 pièces. Entrée privée. Signaler: CH 7-4446. 5-537-6C.

A LOUER — Norwood, rue Eugénie. 3 chambres meublées séparées pour jeunes qui travaillent. AUSSI un logis: 4 pièces au 1er. Signaler: CE 3-6067. 5-541-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée avec facilités de cuisine. S'adresser à 193, rue Notre-Dame. 5-540-6C.

A LOUER — St-Boniface, rue St-Jean-Baptiste. Chambre meublée. Facilités de cuisine. Libre: 1er mai. Signaler: CE 3-4744. 5-543-5C.

A LOUER — St-Boniface, rue St-Jean-Baptiste. Chambre meublée. Facilités de cuisine. Pour homme qui travaille seulement. Libre: 1er mai. Signaler: 233-2027. 5-548-5C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 2 pièces meublé. Facilités de cuisine. Réfrigérateur. Entrée privée. Près autobus. Idéal pour 2 jeunes filles tranquilles. Libre immédiatement. Signaler: CE 3-4546. 5-547-7C.

CORSETS SPENCER
Lillian Evans, 47 ch. Elm Park
Votre représentante en vêtements de base "Spencer" créés individuellement pour hommes et femmes. Corsets, supports chirurgicaux, ceintures, gaines et soutiens-gorge.
Pour rendez-vous, tél.: 247-4507

ROVATZOS "Flowerland"
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
418, avenue Portage, Winnipeg
Téléphone: 943-2934

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond. Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton, Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Winnipeg
Téléphone: 947-0491



ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

Votre cimetière catholique
Le Jardin du Saint Sépulcre
Route 59 — 1/4 de mille au sud de la route no 1 est
Avec l'approbation de l'Autorité de l'Archidiocèse de Saint-Boniface
Bureau: 707 - 356, rue Main WH 3-7425
Great Western Building Winnipeg, Man.

St. Boniface "ESSO" Service
PROVENCHER et TACHE
Téléphone: CE 3-4654
Norbert Tétrault, prop.



Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Pneus — Batteries — Filtres, etc.
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

AUBAINES
Complets d'homme de très bonne qualité et presque neufs: $15.00. Robes neuves pour dames, ventes à rabais: $10.00 en montant. Vêtements d'enfant en très bon état et à prix minimes. Profitez de ces aubaines à l'Auditorium de Winnipeg.
BAZAR HADASSAH
Le mardi 4 mai, de 10 h. a.m. à minuit.
5-532-5C.

A LOUER
Rochelle Manor, 980, rue Archibald, St-Boniface. Occupation immédiate. Logis: 4½ pièces, 2 chambres à coucher, $110. Logis: 3½ pièces, 1 chambre à coucher, $90. Comprend stationnement, usage de laveuse et sécheuse à chaque étage. Draperies incluses. Décoré. Corridors avec tapis. Terrain de jeux pour enfants.
General Commercial Agency
Téléphones: WH 3-0588; le soir HU 9-7788 ou 233-1958
3-493-11C.

A VENDRE OU A LOUER — St-Jean-Baptiste, Man. Maison: 8 pièces. Cave toute finie en béton. Six acres de terrain. Sur une principale au centre du village. Bonne école. Signaler: 233-3340. 1-441-5C.

A VENDRE OU A ECHANGER — Norwood. Maison moderne: 2 étages, 8 pièces. Termes faciles. Possession immédiate. Signaler: AL 3-9805 47-363-T.F.

A VENDRE — St-Boniface, chemin Dugald. Maison de famille, 9 ans, 2 étages, 4 chambres à coucher; salon, tapis mur à mur; grande cuisine avec salle à manger spacieuse. 2 salles de bain complètes. Beau lot (50' x 230') paysagé et clôturé. Tranquille. Soubassement à la grandeur. Pourrait être converti en duplex. Idéal pour employé de Burns', Shell, etc. Toute offre considérée. Signaler: CE 3-3824. 1-458-5C.

A VENDRE — Roulotte (trailer-house) 18'. Comme neuve. Entièrement équipée: poêles, réfrigérateur, lits, etc. Une vraie aubaine. Signaler: 233-6445 ou 233-6548. 5-538-6C.

A VENDRE — Chevrolet Deluxe 1950. Sedan: 4 portes. Chauffe-moteur. Signaux. Rétroviseurs. Housses pour sièges. 2 pneus neufs. Propre et en très bon état. Prix modique. S'adresser à: Denis Prenovault, 400, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface. Tél.: WH 3-2627. 5-536-5C.

A VENDRE — Centre du village St-Eustache. Maison. Grand lot. Prix complet: $700. Pour renseignements, écrire à: M. R. Stangeland, C.P. 295, Roblin, Man., ou s'adresser au magasin Red and White, St-Eustache, téléphone: Elie 316-13. 50-421-T.F.

A VENDRE — Plage Albert. Chalet: 3 chambres à coucher, grand salon, cuisine. Lot privé. Signaler: 475-0168 après 6 h. 5-550-6C.

A VENDRE — Ste-Anne. Près église, hôpital, foyer. Maison: 7 pièces, stuc. Salle de bain. Chauffage: eau chaude, gaz. Fenêtres et portes: aluminium. Lot: 52' x 302'. S'adresser à: Mme Marie Desautels, Ste-Anne, Man. Tél.: GA 2-5323. 5-534-14P.

A VENDRE — Norwood. Maison: 2 étages: 5 et 4. Chambre au sous-sol. Garage double. Chauffage: gaz. Près de toutes commodités. Prix: $20,000. Pour tous renseignements, signaler CH 7-7453. 5-546-7C.

A VENDRE — Cause de santé. Plage Albert. Chalet entièrement meublé. 4 chambres à coucher. Signaler: CH 7-2548. 5-545-T.F.

A VENDRE — St-Boniface, rue St-Jean-Baptiste. Bungalow: 5 pièces, 2 chambres à coucher. Sous-sol à la grandeur. Chauffage: gaz. Signaler: 233-1316. 5-544-5C.

A VENDRE
437, rue Des Meurons. Grande maison. Planchers et boiseries: chêne. Portes et fenêtres: aluminium. Salon avec cheminée électrique, solarium, salle à manger, grande cuisine (armoires encastrées en bouleau naturel, escalier en chêne et passage recouvert de tapis "broadloom". 2e étage: 3 chambres à coucher: 2 grandeur pour lits jumeaux, l'autre pour lit double; salle de bain: plancher et bas murs fini tuile céramique, toilette silencieuse. Sous-sol: plancher et murs finis, salle de toilette avec douche. Chauffage automatique: huile, humidificateur "Atom Jet". Près église, écoles et collège. AUSSI chalet, Gull Lake, sur bord du lac. 3 chambres à coucher, véranda avec moustiquères en aluminium. Maisonnette pour invités. Pas d'agents. Signaler: CE 3-6126. 5-542-8C.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
Assurance générale
Si vous avez de la difficulté à obtenir votre assurance d'automobile, appelez SP 5-8463.
On ne refuse personne.
3-513-T.F.

A VENDRE
Norwood — Rue Hill. Maison spacieuse: stuc. 1½ étage. 6 pièces, 4 chambres à coucher. Près église et école. Plancher: bois dur. Grande cuisine. Cave complète. Chauffage: huile. Bel emplacement pour famille ou couple. Prix: $14,500. A termes si désiré.
St-Boniface Centre — Triplex: 5, 4 et 3. Garage double. Age: 20 ans. Prix: $26,200.
$12,500 — Rue Marion. Maison: 1½ étage. Stuc. 6 pièces, 3 chambres à coucher. Garage double. Chauffage: huile. Taxe: $183. Comptant requis: $2,000.
Nous avons aussi, immeubles-appartements de 4 logis ou plus. Pour chiffres d'affaires appeler
Pour acheter, vendre ou échanger
Estimation gratuite
Appelez
A.-C. DESAULNIERS
407, rue De la Morénie
CEdar 3-5874
1-461-5C.

MARION REALTY LTD.
1601, chemin Ste-Marie
A VENDRE
Rue Dubuc — Maison: 3 chambres à coucher. Plancher: bois dur. Salle à manger. Chambre supplémentaire au 1er. Soubassement complet. Taxe basse. $2,000 comptant. Balance: $80 par mois.
Rue Dumoulin — Maison: 4 pièces. Soubassement complet. Garage. Prix: $7,300. $800 comptant.
Avenue Béliveau — Maison: 2 chambres à coucher. Sur grand lot: 50' x 137'. Garage. Jardin. Cour paysagée. Prix: $7,900. $500 ou plus comptant.
St-Vital — Maison: 3 chambres à coucher. 8 ans. Salle à manger. Soubassement fini en partie. Garage double. Revenu mensuel: $40 pour 2e étage. Tapis "broadloom" et tentures mur à mur inclus. Plein prix: $16,900. $1,500 comptant.
Avenue Berrydale — Maison: 5 pièces, 2 chambres à coucher. Soubassement partiel. Fournaise: gaz. Lot: 50' x 210'. Garage. Près école St-Eugène. Prix: $8,900. $500 comptant ou échangerait sur maison plus récente à St-Vital.
Appelez ED.-A. BRISSON
CE 3-2280
ou LOU ENGEL — 256-5420
1-453-5C.

Agent d'auteurs veut des manuscrits
Désire des manuscrits de toutes sortes surtout des LIVRES. En grande demande sur le marché mondial. La demande excède la réserve. Une agence qui réussit à vendre les livres pour ses auteurs. Ecrivez à Bern Literary Agency, 149 High Park Avenue, L3 Toronto 9, Canada.

A VENDRE
St-Boniface — Epicerie et viande. Accessoires modernes. Bon commerce. Logis: 5 pièces pour propriétaire, plus logis: 4 pièces avec revenu mensuel de $65. Termes faciles.
A louer — St-Boniface, rue Berry. Près hôpital. Bungalow moderne: 3 chambres à coucher.
St-Boniface — Près écoles. Bungalow moderne: 3 chambres à coucher, chambre supplémentaire au sous-sol. Garage double. $5,000 comptant. Balance: termes.
St-Boniface — Près hôpital. Bungalow: 4 pièces, chambre supplémentaire au sous-sol. Seulement $7,500.
St-Boniface — 569, rue Côté. Propriétaire transféré à Toronto. Maison: 5 pièces. Excellent état. Sous-sol à grandeur. Accepterait offre raisonnable.
A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
1-450-5C.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
1500, Polo Park, Winnipeg
Norwood — Enfield Crescent. Maison de rapport ou pour grande famille. Très belle condition. Seulement $14,000.
St-Norbert — Rue Ste-Thérèse. Bungalow: 3 chambres à coucher. Salon, salle à manger, grande cuisine, salle de bain: 4 unités. Plomberie de base au soubassement. Gazon à l'avant, moitié à l'arrière. Construit sur commande.
St-Norbert — Rue Lemay. Bungalow: 3 chambres à coucher. 1,200 pieds carrés. Gazon. Allée cimentée pour auto. Plancher nouvellement fini. Murs: plâtre. Possession immédiate.
St-Norbert — Rue Lagrave. Maison à niveaux variés. 3 chambres à coucher. Salle de récréation. 2 salles de bain. Evier pour lavage. Poêle et four électriques encastrés. Finie en acajou.
St-Boniface — Rue Tremblay. Petit bungalow: 2 chambres à coucher. Grand lot. Gazon. Garage. Jardin. Le tout: $9,100.
Avons besoin de propriétés à vendre à St-Boniface, Norwood et St-Vital.
Appeler PIERRE PINEAU
SPruce 5-8463 ou 453-1977
2-480.5C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, avenue Provencher,
angle Taché et Provencher,
St-Boniface
SI VOUS DESIREZ UN SERVICE PROMPT ET COURTOIS POUR LA VENTE DE MAISONS, TERRAINS, ETC. OU POUR PLACER DES HYPOTHEQUES, VEUILLEZ, S'IL VOUS PLAIT, VOUS CONFIER A NOTRE PERSONNEL EXPERIMENTE ET TRES CONNAISSANT EN AFFAIRES.
A VENDRE
TRANSCONA
Près écoles. Maison: 7 pièces, 4 chambres à coucher. Sous-sol complet. Très bonne construction. Plein prix: $12,500.
ST-BONIFACE
Grande maison de famille: 7 pièces, 4 chambres à coucher, ou pour duplex: 3 et 4. Garage. Plein prix: $9,000.
RUE RITCHOT
Maison: 5 pièces. Cave complète. Très bien entretenue. Garage. Plein prix: $10,900.
ANGLE HAMEL ET DE LA MORENIE
Propriété idéale pour famille. Près écoles, autobus, etc. Comprend un logis: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Aussi, logis: 3 pièces attenant pour revenu. Garage. Très beau lot paysagé. Commodités innombrables dans cette demeure. Prix raisonnable.
Pour plus d'informations, signaler, s.v.p.,
Bureau: 247-9267 ou 233-4845
ou J. RIVARD: 247-4927
PAUL GAGNON: CH 7-7603
1-457-5C.

A VENDRE
N. L. BROUSSEAU CO., LTD.
Avez-vous une propriété à vendre? Nous achetons et vendons des propriétés partout dans la ville. Dépôt payé immédiatement.
KITSON — Possession immédiate
Grande maison: 7 pièces (4 et 3), 4 chambres à coucher. Nouvellement décorée. 2 plomberies. Nouveau chauffage: gaz. Près église et école du Précieux-Sang. Maintenant $12,900 seulement. $1,500 comptant.
GRANDE MAISON — $5,000
St-Boniface. Angle Dumoulin et St-Jean-Baptiste. 7½ pièces. Soubassement complet. Gaz. Garage. Belle cour. Au 2e, 4 grandes chambres à coucher et salle de bain: 4 unités. Spécial $24,900 maintenant. Doit être vue.
ST-BONIFACE — DOLLARD
$2,500 comptant. 18 ans. Maison: 1½ étage. Bonne construction. 6 pièces, 3 chambres à coucher. Sous-sol complet. Lot: 50'. Garage. Beau parterre. Près basilique, hôpital, etc. Propriétaire s'en va dans l'Est. Réduit $15,800.
RUE CARRIERE
2,500 comptant
Bungalow: 10 ans. 3 chambres à coucher. Sous-sol complet. Stuc. Grande cuisine et salon. Couloir central. $14,300 seulement.
NORWOOD, 145, MONCK
$5,000 comptant
Maison de rapport: 14 pièces. Logis: 3 pièces pour propriétaires. Garage double. Sous-sol complet. Lot: 50'. Taxe: $375. Revenu annuel: au-delà de $3,000. Seulement: $22,800.
SUPERBE QUADRIPLEX
St-Boniface, rue Langevin. $5,000. 2 logis en haut, loués à $160 par mois. Chauffage électrique. Sous-sol complet, prêt pour autre logis. Logis: 6 pièces au premier pour propriétaire. Salon à tapis mur à mur, cuisine attrayante et salle à manger. Age: 9 mois. Plein prix: $39,000.
PARC WINDSOR
$2,000 comptant. Maison à niveau variés: 7 pièces, 4 chambres à coucher. Construite sur commande. Grands salon et salle à manger. Belle cuisine avec poêle encastré. 2 salles de bain. Grande et magnifique salle de récréation. Devanture en pierre "Tyndal". Près école, autobus, etc. Age: 3 ans. $22,000 seulement. Termes faciles.
RUE DUBUC
$1,500 comptant. 2 chambres à coucher. Chaud bungalow en stuc. 5 pièces. Nouveau toit. 2 portes et auvents en aluminium. Nouveau chauffage: gaz. Garage. Près Holy Cross, autobus, magasin. Plein prix: seulement $7,900. Taxe: $180.
Appelez ERNIE BUCKO, s'il vous plait'
CE 3-4574, le jour GL 3-0741.
1-454-5C.

LES DEMANDES D'INSTITUTEURS PARAISSENT EN PAGE 8

Chevaliers de Colomb

La chronique des Chevaliers de Colomb du Conseil Provencher parait cette semaine en page 8.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125
A VENDRE
St-Boniface — Rue St-Jean-Baptiste. Duplex: 8 pièces. Revenu mensuel: $165. Comptant requis: $4,000. Balance facile.
Norwood — Rue Monck. Maison de rapport: 11 pièces, 2 plomberies. Chauffage: gaz. Comptant requis: $4,000. Balance à termes.
St-Boniface — Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher, salle à manger, cuisine, belle salle de récréation avec bar. Garage. Chauffage: gaz. Comptant requis substantiel.
Winnipeg — Grand salon de billards pour hommes et femmes. Bel emplacement moderne; salon de barbier; magasin d'objets variés. Propriétaire désire prendre retraite. Accepterait immeuble-appartement en échange. Pour tous renseignements, venez me voir.
St-Boniface Centre — Duplex: 7 pièces. Chauffage: huile. Revenu mensuel: $70, plus 3 pièces pour propriétaire. Plomberie double. Plein prix: $11,500. Comptant requis: $1,500; balance, $70 par mois portée par propriétaire.
St-Boniface — Centre. Bungalow: 5 pièces. $13,500. 3 chambres à coucher, 2 chambres supplémentaires au sous-sol. Comptant requis substantiel.
Si vous voulez vendre ou acheter une maison faites affaire avec un homme d'expérience et honnête qui vous donera tous renseignements gratuits et confidentiels.
N. BERNIER
594, rue St-Jean-Baptiste
Téléphone: 233-2027
1-452-5C.

A VENDRE
ST-BONIFACE
Triplex. Près de toutes commodités. Revenu annuel: $3,000. Plus que 12% sur placement. Prix: $17,500 à termes.
NORWOOD
Rue Youville. Maison: 3 chambres à coucher. 1½ étage. Garage. Lot: 40' x 138'. Prix: $10,900 à termes.
37 MILLES DE WINNIPEG
Ferme: 160 acres. Toute en culture. Maison moderne: 4 chambres à coucher. 30 bêtes à cornes. Assortiment complet de machines aratoires. Prix complet: $22,500. $10,000 comptant.
NORWOOD
Bungalow: 3 pièces. Grand lot. Garage. $6,700. $2,000 comptant.
LORETTE
Lot de rivière. 3 acres avec bâtiments. $4,950 à termes.
STE-ANNE, MAN.
Bungalow: 4 pièces. Grand lot. $4,500. $1,000 comptant.
WINNIPEG
près Sacré-Coeur
Duplex: 3 et 3. 2 plomberies. Garage. Chauffage: gaz. Prix: $10,000. $1,500 comptant.
ST-VITAL
Rue Béliveau. Bungalow non moderne: 4 pièces. Lot: 99' x 140'. Prix: $3,900 à termes.
ST-BONIFACE
Rue Bertrand. Duplex: 4 en bas avec bain; 4 en haut avec bain. Chauffage: gaz. Garage. $1,500 comptant. Propriétaire portera balance.
Appelez
M. LANDRY: CE 3-3776
ou
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone:
GRover 5-1876
1-460-5C.

Central Electric
Electriciens de première classe.
Réparations de moteurs électriques. Services de machineries industrielles, de contrôles automatiques et électroniques.
844, avenue Government,
Winnipeg 15
Tél.: ED 4-6639

La Société d'Habitations Ltée
MAISONS DE "DISTINCTION"
Henri DAUDET, gérant
700, Great Western Building,
356, rue Main, Winnipeg
Téléphone: 943-4021

La Norwood Jewellers
320½, avenue Taché
NORWOOD
Tél.: CHapel 7-2790
Inspecteur officiel des montres du Canadien National
Réparations de montres, horloges et bijoux notre spécialité

Au Sacré-Coeur

Gala du printemps

N'oubliez pas le samedi 1er mai, à 8 h. 30 h., dans la salle de l'école, la veillée de Gala du printemps. Le prix d'entrée est de $1.00. Il y aura l'orchestre de Colin McDougall, rafraîchissements et goûter. Venez tous et emmenez les amis!

Club du Sacré-Coeur

Le banquet annuel du Club du Sacré-Coeur aura lieu le 15 mai dans la salle de l'école. Il y aura rafraîchissements à 6 h. et souper "Champs" à 6 h. 30. Tous sont bienvenus.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of ARTHUR NOLIN, late of the City of St. Vital, in Manitoba, C.N.R. Station Hand, deceased.

All claims against the above estate, duly verified by affidavit or statutory declaration, must be filed with the undersigned at 302 McIntyre Bldg., Winnipeg 2, Manitoba, on or before the 31st day of May, A.D. 1965.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 22nd day of April, A.D. 1965.

JOSEPH N. LANDRY,
Solicitor for the Estate.

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boite 68, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

Votre appareil a-t-il besoin d'être réparé?
Consultez
GAMBLE RADIO & TV CO.
941, avenue Portage
J.-B. LAJEUNESSE
Réparation de toutes marques, travail fait à domicile.
Service fiable
772-2633

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES
Travail délicat — Meilleurs gages
Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de
COIFFEUSES
Les offres d'emplois pour les coiffeuses diplômées sont plus nombreuses que celles-ci.
Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses
Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit
MARVEL BEAUTY SCHOOL
309, rue Donald, Winnipeg, Man.
Succursales: Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto

On demande
une jeune apprenti dans le commerce au détail.
Célibataire, de 18 à 23 ans, possédant une éducation de 11e année ou plus. Pourra parvenir à une situation administrative en suivant le programme d'entraînement de la compagnie.
Faites votre demande en personne.
F. W. Woolworth Ltd.
259, rue Marion,
St-Boniface, Man.

ERNST. LIDDLE & WOLFE LTD.
100, EDIFICE PARIS
Parc La Salle
Comparez les prix
Maison de 5 pièces. Lot paysagé: 55' x 110'. Chauffage électrique. Prix: $14,073. Signaler: 452-0258, de 2 h. à 9 h. p.m.
44-299-T.F.
Maisons - Fermes - Propriétés
Nous avons besoin d'offres de fermes à vendre
Pour un service prompt, ventes ou hypothèques et évaluation
Appelez LOUIS LE GAL
WHitehall 3-5408
ou 315 - R5 St-Adolphe
VISITEZ LE PARC LA SALLE

WHitehall 2-3989 — WHitehall 2-2922
METROPOLITAN CREDIT BUREAU
sous permis et cautionnement
5e étage — 259, avenue Portage, Winnipeg 2, Man.
"Nous sollicitons votre clientèle"
- Facilités complètes pour percevoir vos comptes en suspens.
- Evitez-vous, sans frais, la peine de retracer les comptes en souffrance.
- Nous pouvons vous servir partout au Canada.
- Comptes remis, si promesse de paiement ou paiement n'est pas obtenu en moins de 90 jours.
- Nous acceptons les comptes que d'autres compagnies et des études légales n'ont pu régler.
- Nous entreprenons des enquêtes générales pour la profession légale, les compagnies d'assurances et de finance.

Soyez heureux — Déposez en banque nos résultats

BRODEUR TV SERVICE
Licencié du gouvernement — tout travail garanti
SERVICE COMPLET DE TELEVISION, RADIO, TRANSISTORS
Gramophones, Haute fidélité, Stéréophoniques, Magnétophones
1462, RUE ERIN, WINNIPEG 3
Téléphone: 774-2758 Résidence: St-Adolphe 314-R-14

Agence CAMPUS Agencies
Voici une chance sur mille. Propriétaire transféré
Si vous désirez posséder une belle maison ayant 3 chambres à coucher, belle cuisine, grand salon, allée pavée, près église et écoles. Termes faciles, adressez-vous à
Courtier d'hypothèques et immeubles
Administration de propriétés résidentielles, commerciales et de fermes
1-442-5C.
PAUL BEAUMONT, gérant
49, rue St-Pierre — Tél.: GR 4-1622

A vendre
Immeuble-appartements
Prix global $25,500
A St-Boniface. Bon centre.
4 appartements, 1-5 et 3-4.
Chauffé au gaz.
Stationnement pour tous les locataires.
Terrain suffisant pour ajouter un autre immeuble.
Titre clair.
Entièrement occupé.
Ententes pour hypothèques.
Apartment Exchange Ltd.
406 MALL CENTRE BUILDING
Tél.: 775-2591 Le soir GL 2-8778

Vous êtes sûr d'avoir satisfaction si vous achetez une voiture de seconde-main chez Couture Motors
— Achetez et épargnez maintenant —
GARANTIE D'UN AN G-W

1964 Dodge (en démonstration), sedan 330, 4 portes, chaufferette, dégivreur, 8 cylindres, transmission automatique, enjoliveurs de routes, pneus à flancs blancs, feux arrières, lave-vitre, tablier de bord rembourré, 2 couleurs, batterie Heavy Duty, 2 chauffe-moteur $3050.0

1961 Chrysler Saratoga, 4 portes, 8 cylindres, transmission automatique, servo-conduite, servo-freins, radio et haut parleur arrière, dégivreur, pneus à flancs blancs, lave-vitre, rétroviseurs, glace Solex, toit rigide, 2 couleurs, rétroviseurs éloignés $2195.0

1962 Chrysler Windsor, sedan 4 portes, 8 cylindres, transmission automatique, servo-direction, servo-freins, radio, pneus à flancs blancs, lave-vitre, rétroviseur éloigné, 2 couleurs, chauffe-moteur $2395.0

1962 Chevrolet Biscayne, sedan 4 portes, 6 cylindres, transmission manuelle, chauffe-moteur, lave-vitre, 2 couleurs $1650.0

1958 Plymouth Belvedere décapotable, 8 cylindres, transmission automatique, servo-direction et servo-freins, lave-vitre, pneus à flancs blancs, chauffe-moteur, tout neuf siège amovible, radio, glace Solex, fenêtres à contrôle électrique $1375.0

1961 Chevrolet Familiale, 4 portes, 6 cylindres, transmission manuelle, lave-vitre, chauffe-moteur $1695.0

1962 Ford Galaxie, sedan 4 portes, 6 cylindres, transmission manuelle, 2 couleurs, chauffe-moteur, lave-vitre $1595.0

1960 Valiant V100, sedan 4 portes, 6 cylindres, transmission manuelle, chauffe-moteur, clignotants (signaux) $995.0

1962 Consul 315, sedan 4 portes, radio, chauffe-moteur, 4 cylindres, lave-vitre, transmission manuelle $1095.0

1960 Volkswagon Custom, 2 portes, chauffe-moteur, radio, pneus à flancs blancs, enjoliveurs de roues $795.0

1963 Dodge 220 Dart, sedan 2 portes, 6 cylindres, transmission manuelle, chauffe-moteur, miroir, lave-vitre $1895.0

1960 Volkswagon Custom, 2 portes, chauffe-moteur, radio, pneus à flancs blancs, enjoliveurs de roues .... $725.

1957 De Soto Fireflite, sedan 4 portes, transmission automatique, 8 cylindres, servo-direction et servo-freins, radio, pneus en nylon à flancs blancs, batterie neuve, 2 couleurs, 47,000 milles .... $895.

1954 Pontiac, sedan 2 portes, pneus à flancs blancs, chauffe-moteur, clignotants .... $275.

1960 Dodge Polara, sedan 4 portes, transmission automatique, 8 cylindres, servo-direction et servo-freins, radio, pneus à flancs blancs neufs, 2 couleurs, lave-vitre .... $1695.

1958 Plymouth, sedan 4 portes, 6 cylindres, transmission manuelle, radio, 2 couleurs, miroirs, chauffe-moteur .... $650.

Plusieurs autres aubaines à plus bas prix

CHOIX DE CAMIONS

1961 International 2 tonnes, série 150, roues en double, radio, chaufferette, dégivreur, clignotants (signaux), miroir double, chauffe-moteur, peinturé à neuf .... $1650.

1964 G.M.C. 1 tonne, roues en double, chaufferette et dégivreur, clignotants (signaux), chauffe-moteur .... $2450.

1957 International Travelall, station wagon, chaufferette, dégivreur, clignotants (signaux), chauffe-moteur .... $595.

1960 Camionnette Volkswagon, chaufferette au gaz, clignotants (signaux) .... $850.

Financement à taux modérés
Venez les examiner, sans obligation de votre part
Couture Motors Ltd.
Angle Provencher et St-Joseph
Concessionnaire de Chrysler, Dodge, Valiant, Camions Dodge
CH 7-3767 CH 7-3